



**PLAN EMERGENGE
MADAGASCAR**



**PLAN EMERGENCE
MADAGASCAR**



REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

PLAN ÉMERGENCE MADAGASCAR



MESSAGE

DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Faire de Madagascar une Nation forte, prospère, solidaire et soucieuse du bien-être de sa population, tel est l'objectif du Plan émergence Madagascar (PEM), la déclinaison opérationnelle du projet de société « Initiative pour l'émergence de Madagascar ».

Malgré les chocs réguliers auxquels il fait face, Madagascar est une Nation résiliente. Ces crises sont bien souvent une occasion de renaissance et une étape du renouvellement de l'espoir pour chacun et pour chacune.

Le PEM ambitionne de guider nos pas jusqu'en 2040. Il fixe les principes directeurs et les orientations stratégiques qui vont guider la mise en œuvre de la politique de développement de Madagascar au cours des 20 prochaines années.

Nous allons suivre un processus de convergence pour un niveau sensiblement plus élevé de développement. L'émergence doit évoluer dans la durabilité. Aujourd'hui, nous poserons le jalon vers l'émergence économique et sociale. Le principal défi reste de combattre la pauvreté qui sévit depuis les 50 dernières années.

Chaque famille, chaque citoyen, doit pouvoir accéder à un meilleur bien-être et connaître la prospérité. Chaque région doit autant jouir des retombées du développement de Madagascar qu'apporter sa pierre à l'édifice dans le renforcement de la maison commune.

Le PEM s'attache à mettre sur pied des programmes – basés sur mes 13 Velirano – efficaces et générateurs de richesses et d'équité sociale. Le développement de notre pays doit répondre aux aspirations des citoyens Malagasy.

Le PEM s'appuie sur des socles, social, économique, environnemental, et sur un pilier central, la gouvernance, qui couvrent tous les domaines inhérents au développement durable. L'émergence de Madagascar n'est pas qu'un discours. Elle marque une rupture avec tout un pan de l'histoire, depuis l'Indépendance, jalonné par les crises répétitives et l'extrême pauvreté.

Nous devons valoriser les vertus de nos coutumes et traditions, nos valeurs culturelles comme l'unité, le « Fihavanana », le « Firaisankina » et le « Fitiavana ». Ces valeurs sont profondément enracinées dans notre culture.

En respectant ces valeurs tout en s'engageant dans la voie de la modernisation et avec l'appui et la force des bras du peuple Malagasy, nous allons avancer dans la réalisation de notre vision pour le pays en étant plus soudés que jamais.

Seul je peux aller vite, ensemble nous pouvons aller plus loin.

SEM Andry Rajoelina

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Conscients du retard accumulé par Madagascar depuis plus de 50 ans, le Président de la République a décidé de faire de Madagascar une nation émergente, forte, solidaire et soucieuse du bien-être de la population.

Les objectifs du PEM sont d'augmenter d'ici 2040, le PIB par habitant en passant de 533 USD à 4 000 USD courants, l'Indice du Capital Humain en passant de 0,39 à 0,60, et de baisser le taux de pauvreté en passant de 78,8% à 35,0%.

La fragilité de Madagascar résulte des nombreux défis à relever en termes de gouvernance, de social, d'économie et d'environnement. Malgré tout, grâce à ses atouts et face aux opportunités, Madagascar dispose d'un fort potentiel de croissance dans les secteurs agricole, du tourisme, des activités extractives, de la transformation industrielle et des NTIC.

Pour hisser Madagascar au rang des pays émergents d'ici 2040, l'État adoptera une approche émergente articulée autour du renforcement d'un pivot central, la gouvernance, et de trois socles : le socle social et capital humain, le socle économie et croissance accélérée et le socle environnement et cadre de vie.

La mise en œuvre des engagements présidentiels (Velirano) à travers des programmes et des projets ciblés vise la réalisation des objectifs transformationnels du PEM que sont le développement d'une économie multisectorielle, multipolaire, le déploiement d'infrastructures structurantes sur l'ensemble du territoire, et la décentralisation. Le PEM comprend des projets phares dont la réalisation et les impacts contribueront directement à tirer la croissance sur le long terme.

La mise en œuvre du PEM permettra de porter le PIB de Madagascar de 14,1 milliards USD en 2019 à 185,7 milliards USD en 2040. Elle requerra la réalisation d'investissements massifs dont le niveau passera de 19,7% du PIB en 2019 à 40,0% en 2040. En valeur nominale, les investissements bruts passeront de 2,8 milliards USD en 2019 à 74,3 milliards USD en 2040.

Le financement de ces investissements sera réparti entre l'État et le privé. Si traditionnellement, les investissements publics représentaient 25% des investissements nationaux, la part de l'État, en tant qu'État développeur, atteindra 35% du total d'ici 2023 pour lancer l'émergence avant de laisser progressivement la place à l'investissement privé.

Au niveau du secteur privé, le flux d'investissement sera multiplié par 30 au cours de la période. Le niveau des IDE se renforcera en parallèle pour passer de 2,6% à 5,2% du

PIB et atteindre 9,7 milliards USD en 2040. Toutefois, le cadrage macroéconomique prévoit qu'avec la dynamique d'émergence, l'épargne nationale s'accroisse. Elle demeurera la première source de financement des investissements privés.

Le financement du PEM requiert la mobilisation de ressources publiques et privées. La gestion des finances publiques sera au cœur de la stratégie de financement. Elle se fera à travers la revue de la stratégie d'endettement public du pays, l'optimisation de la gestion des dépenses publiques, l'adoption de nouvelles stratégies fiscale et douanière et la mutualisation des actifs de l'État.

L'État mise aussi sur la promotion des investissements privés et les Partenariats Public Privé (PPP) afin de mobiliser les ressources privées. La promotion des investissements privés se fera à partir de leviers légaux, institutionnels et opérationnels. L'État entend se tourner de plus en plus vers les PPP comme source complémentaire pour faire face aux besoins de financement, notamment en matière d'infrastructures.

Pour assurer la mise en œuvre du PEM, l'État prévoit de mettre en place des mesures d'accompagnement basées sur : (i) le dialogue public privé (DPP), le dialogue avec les partenaires techniques et financiers (PTF), le dialogue avec les organisations de la société civile (OSC), (ii) le renforcement du dispositif de planification, (iii) l'adoption d'un nouveau mode de gouvernance du secteur public, (iv) la mise en place de mécanismes de transparence et de redevabilité et (v) l'instauration d'une culture de résultat dans les institutions publiques.

Le dispositif de pilotage de la mise en œuvre du PEM est articulé autour de la Présidence de la République, de la Primature, des Ministères et des Régions. L'organisation adoptée inclut l'intégration du secteur privé, des organisations de la société civile et des partenaires techniques et financiers.

Vingt-un indicateurs clés sont retenus pour mesurer l'atteinte des résultats sur les 20 années du PEM. Ils sont regroupés suivant les thèmes du pivot Gouvernance et des trois socles, social et capital humain, économie et croissance accélérée, et environnement et cadre de vie. Les sources de vérifications comprennent aussi bien des sources nationales qu'internationales.

La mise en œuvre du PEM comporte des risques. Pour les anticiper et limiter leurs impacts, il est prévu des actions de mitigation qui font parties intégrantes des programmes et des projets du PEM.

SOMMAIRE

Message du Président de la République.....	4
Résumé exécutif.....	5
Sommaire.....	6
Liste des abréviations.....	7
1 Vision.....	8
2 Objectifs 2040.....	9
3 Contexte.....	11
3.1 Madagascar est un pays fragile.....	11
3.2 Les défis à relever sont innombrables.....	12
3.3 Le potentiel de croissance est très fort.....	13
4 Stratégie pour l'Émergence.....	16
4.1 Objectifs transformationnels.....	16
4.2 Démarche stratégique.....	16
4.3 Approche émergente.....	16
5 Cadrage macro-économique.....	21
6 Mobilisation des ressources.....	24
6.1 Gestion des finances publiques.....	24
6.2 Promotion des investissements privés.....	26
6.3 Promotion des partenariats public privé.....	27
7 Indicateurs de résultats.....	28
8 Mesures d'accompagnement.....	32
9 Pilotage.....	36
10 Risques et mitigation.....	37
Annexe 1.....	38
Annexe 2.....	101



LISTE DES ABRÉVIATIONS

AEP	Adduction d'Eau Potable	CTD	Collectivités Territoriales Décentralisées	PMH	Pompe à Motricité Humaine
AP	Administration Publique	DMM	Dokany Moran'ny Mpamokatra	PMI	Petite et Moyenne Industrie
APEX	Agence de Promotion des Exportations	DPP	Dialogue Public-Privé	PMO	Plan de Mise en Œuvre
ASSR	Aires de Service, de Sécurité et de Repos	DSS	Détachements Spéciaux de Sécurité	PNA	Plan National d'Action
AUGURE	Application Unique de Gestion Uniforme des Ressources Humaines de l'État	EGNA	École de la Gendarmerie Nationale d'Ambositra	PNBG	Politique Nationale de Bonne Gouvernance
BAK	Brigade Anti-kidnappings	ENMG	École Nationale de la Magistrature et des Greffes	PNDE	Plan National de Décentralisation Émergente
BAM	Bureaux d'Administration Minière	EPP	École Primaire Publique	PNDIE	Politique nationale de Développement des Infrastructures et Équipements
BIANCO	Bureau Indépendant Anti-Corruption	ESGN	École supérieure de la Gendarmerie Nationale	PNL	Politique Nationale du Logement
BNGRC	Bureau National de Gestion des Risques et Catastrophes	FCE	Fianarantsoa-Côte Est	PPTD	Programme Pays pour le Travail Décent
BOA	Bases Opérationnelles Avancées	FDL	Fonds de Développement Local	PPN	Produits de Première Nécessité
BPO	Business Process Outsourcing	FPT	Fonction Publique Territoriale	PPP	Partenariat Public Privé
BRS	Brigades Routières Spéciales	FRAM	Fikambanan'ny Ray aman-dRenin'ny Mpianatra	PREA	Programme de Réforme pour l'Efficacité de l'Administration
BTP	Bâtiments et Travaux Publics	GPEEC	Gestion Prévisionnelle des Emplois, des Effectifs et des Compétences	PTF	Partenaires Techniques et Financiers
CABIZ	Centres d'Appui à l'Agribusiness	GRC	Gestion des Risques et Catastrophes	RPE	Réseaux de Protection de l'Enfant
CAN	Coupe d'Afrique des Nations	HIMO	Haute Intensité de Main d'Œuvre	RPI	Ressources Propres Internes
CAP	Centres d'Apprentissage Préscolaire	HFO	Heavy Fuel-Oil	SNLCC	Stratégie Nationale de Lutte Contre la Corruption
CAR	Centres d'Alphabétisation et des Ressources	IBO	Indice sur le Budget Ouvert	SRI	Système de Riziculture Intensive
CCFVP	Commission de Contrôle de Financement de la Vie Politique	IDE	Investissements Directs Étrangers	SSD	Système Solaire Domestique
CDBF	Conseil de Discipline Budgétaire et Financière	IDH	Indice de Développement Humain	TA	Tananarive-Antsirabe
CDMT	Cadre de Dépenses à Moyen Terme	IDN	Investissements Directs Nationaux	TCE	Tananarive-Côte Est
CEG	Collège d'Enseignement Général	IGL	Indice de Gouvernance Locale	TICE	Technologies de l'Information et de la Communication appliquée à l'Éducation
CENI	Commission Électorale Nationale Indépendante	JIRAMA	Jiro sy Rano Malagasy	TPME	Très Petites et Micro Entreprises
CHD	Centres Hospitaliers de District	KIA	Kit Individuel d'Accouchement	TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée
CHR	Centres Hospitaliers de Référence	LCC	Lutte Contre la Corruption	VBG	Violences Basées sur le Genre
CHRR	Centres Hospitaliers de Référence Régionale	LPDE	Lettre de la Politique de Décentralisation Émergente	ZEA	Zones d'Émergence Agricole
CHU	Centre Hospitalier Universitaire	LTF	Lycées Techniques de Références	ZEE	Zone Économique Exclusive
CFP	Centres de Formation Professionnelle	MEF	Ministère de l'Économie et des Finances	ZEEC	Zone d'Émergence Économique
CFPR	Centres de Formation Professionnelle de Référence	MID	Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation	ZEI	Zones d'Émergence Industrielle
CNESGN	Centre National d'Entraînement Spécial de la Gendarmerie Nationale	MW	Megawatt	ZES	Zones Économiques Spéciales
CNSS	Caisse Nationale de Solidarité Santé	NSE	Nouveau Système d'Évaluation	ZIA	Zones d'Investissements Agricoles
CPIA	Country Policy and Institutional Assessment	NTIC	Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication	ZLECAF	Zone de Libre-Échange Continentale Africaine
CPSE	Centres de Promotion Socio-économique	ODF	Open Defecation Free	ZRS	Zone de Réhabilitation Sociale
CRENAS	Centres de Récupération et d'Éducation Nutritionnelle Ambulatoire Sévère	ODOF	One District One Factory		
CRENI	Centres de Récupération et d'Éducation Nutritionnelle Intensive	ONG	Organisations Non Gouvernementales		
CSAO	Centres Spéciaux d'Aguerissement Opérationnel	OSC	Organisation de la Société Civile		
CSB	Centre de Santé de Base	PAPRIZ	Projet d'Amélioration de la Productivité Rizicole et de Gestion de Bassins-versants et Périmètres Irrigués		
CSU	Couverture de Santé Universelle	PEM	Plan Emergence Madagascar		
		PIB	Produit Intérieur Brut		
		PME	Petite et Moyenne Entreprise		



1. VISION

“ FAIRE DE MADAGASCAR
UNE NATION EMERGENTE,
FORTE, SOLIDAIRE ET
SOUCIEUSE DU BIEN-ÊTRE
DE LA POPULATION ”

Conscients du retard accumulé par Madagascar depuis plus de 50 ans, nous avons l'obligation de travailler davantage, travailler bien et vite. Il nous faut trouver des solutions émergentes pour redonner de l'espoir et renouer avec le développement tant attendu et espéré par la population.

2. OBJECTIFS 2040

En 2019, le PIB par habitant au prix courant s'est établi autour de **522 USD**, classant Madagascar dans les derniers rangs des pays les plus pauvres. Quel que soit le classement considéré, les chiffres comparés avec les groupes habituels de références démontrent le non développement de Madagascar ces cinquante dernières années, le laissant loin derrière les pays ayant eu une situation similaire en 1960.

Notre objectif est de rompre avec ce cycle de non développement afin de mettre résolument le pays sur le chemin de l'émergence, à l'instar de tous les pays qui ont suivi une trajectoire vertueuse du développement. L'émergence de Madagascar passera ainsi par l'augmentation de cet indicateur de son niveau actuel à **4 000 USD** en une génération.

Ainsi, notre PIB passera de **14,1 milliards USD** en 2019 à **172,5 milliards USD** en 2040, au prix courant. Cela demandera un taux de croissance réel moyen de **9%** par an au cours des 20 prochaines années. Mais cette richesse doit être convenablement répartie, pour davantage d'équité et de cohésion sociale. En particulier, elle doit apporter une amélioration de la condition de vie de chaque Malagasy.

Hausse du Produit Intérieur de

522^{USD} à **4 000^{USD}**
par habitant en 2040

**Taux de croissance
réel moyen de 9% par an**

PIB par habitant (USD courants)

Pays	Rang	2019
Monaco	1	190 513
Singapore	10	65 641
Korea, Rep.	37	31 846
Seychelles	61	16 199
World	-	11 417
Malaysia	73	11 414
Mauritius	74	11 098
Botswana	90	7 971
Thailand	91	7 817
South Africa	107	6 001
Indonesia	125	4 135
Vietnam	146	2 715
Sub-Saharan Africa	-	1 599
Ethiopia	181	856
Rwanda	182	820
Madagascar	194	526
Central African Republic	197	468
Burundi	199	261

Hausse de l'Indice du Capital Humain de

0,39 à **0,60**
en 2040

Indice du capital humain
(échelle comprise entre 0 et 1)

Pays	Rang	2020
Singapore	1	0,879
Korea, Rep.	4	0,799
Vietnam	38	0,690
Seychelles	52	0,633
Mauritius	58	0,622
Malaysia	62	0,611
Thailand	63	0,609
Indonesia	96	0,540
South Africa	135	0,425
Botswana	141	0,414
Madagascar	151	0,392
Burundi	153	0,386
Ethiopia	156	0,383
Rwanda	159	0,380
Central African Republic	174	0,292

Source: « Indicateurs du développement dans le monde »,
Banque Mondiale, 2021

Ratio de la population pauvre, disposant de moins de
1,90 USD par jour (2011 PPA) (% de la population)

Pays	Dernière valeur disponible
Madagascar	78,8
Burundi	72,8
Central African Republic	65,9
Rwanda	56,5
Sub-Saharan Africa	40,4
Ethiopia	30,8
South Africa	18,7
Botswana	14,5
World	9,3
Indonesia	2,7
Vietnam	1,8
Seychelles	0,5
Mauritius	0,2
Korea, Rep.	0,2
Thailand	0,1
Malaysia	-

Source: « Indicateurs du développement dans le monde », Banque Mondiale, 2021
NB: Dans le cas de Madagascar, le dernier chiffre disponible date de 2012

Baisse du taux de pauvreté de

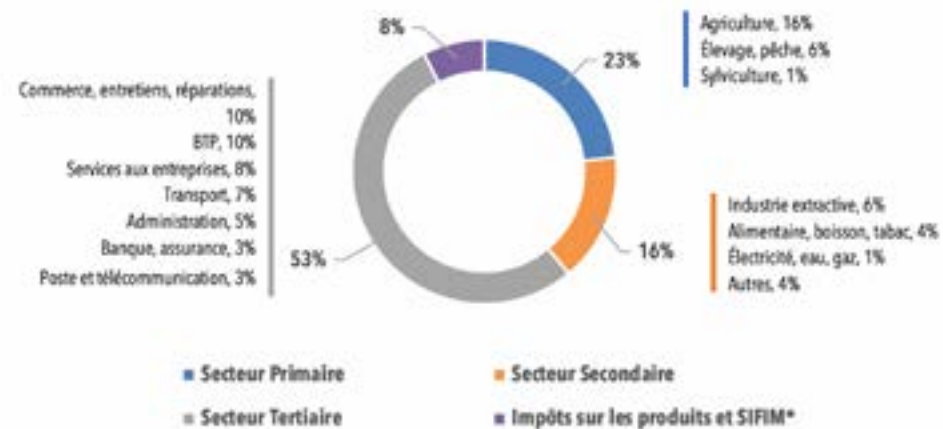
78,8% à **35,0%**
en 2040

3. CONTEXTE

3.1 Madagascar est un pays fragile

- La population est estimée à 26,4 millions d'habitants en 2019, avec un taux de croissance annuel de 3,0% par an au cours de la période 1993-2018 (source RGPH3, INSTAT 2021). Environ 83% de la population vit en milieu rural et 17% vit en milieu urbain. La population est extrêmement jeune, dont environ deux tiers a moins de 25 ans (64%) et près de la moitié a moins de 15 ans (47%).
- L'Indice de Développement Humain (IDH) de Madagascar s'établit à 0,528 en 2019 – ce qui place le pays dans la catégorie « développement humain faible ». Toutefois, entre 2000 et 2019, l'IDH a progressé, passant de 0,462 à 0,528 (soit une hausse de 14,3%).
- Avant la pandémie de coronavirus (COVID-19), l'économie malagasy se trouvait sur une trajectoire ascendante pour atteindre en 2019 un taux de croissance fort de 4,4%. Cette relance économique s'est amorcée depuis le retour à l'ordre constitutionnel en 2014 et le rétablissement des relations avec les bailleurs de fonds qui s'en est suivi.

Décomposition du PIB 2019



*SIFIM : Service d'Intermédiation Financière Indirectement Mesuré

Source : INSTAT, 2021



- Le secteur primaire est porté par l'agriculture traditionnelle, néanmoins exposée aux effets du changement climatique (sécheresse, cyclone). Elle regroupe 64,2% de la population active (source BM/BIT) et apporte une contribution de 23,3% au PIB en 2019 (source INSTAT). Madagascar offre des produits agricoles d'exportation de qualité, tels que le café, la vanille, le girofle, le poivre ou encore le sisal. Par ailleurs, la pêche et l'aquaculture Malagasy sont deux domaines très porteurs qui contribuent fortement à la croissance et aux recettes d'exportation (respectivement 7% du PIB et 13% des exportations). Les potentialités sont encore énormes dans ce secteur du fait de l'étendue des surfaces cultivables non encore exploitées
- Le secteur secondaire affiche également une dynamique d'exportation, et est porté par l'agroalimentaire et l'agro-industrie en général, l'industrie du textile et de l'habillement, l'industrie extractive et l'énergie. Le textile représente aujourd'hui près de 20% du total des exportations et se situe à la 3ème place, derrière les produits agricoles et miniers. L'industrie agroalimentaire occupe une place importante de par la diversité des matières premières et la diversité du tissu industriel local. L'industrie extractive est tirée par les exportations d'ilménite, de nickel et de cobalt qui constituent les premiers produits du pays à l'exportation.
- Le secteur tertiaire, le plus important de l'économie, est porté par le tourisme, les NTIC, les BTP et les banques. La prépondérance du secteur des BTP s'explique par la priorité fixée par le Gouvernement à la réhabilitation des routes et des infrastructures routières. Le tourisme est un des principaux secteurs pourvoyeurs de devises grâce à l'attractivité dont le capital naturel et culturel du pays jouit au niveau international. La libéralisation du secteur des télécommunications a par ailleurs permis au secteur des NTIC de prendre un essor remarquable. En outre, le régime de l'entreprise franche a donné une ouverture à la création d'entreprises spécialisées en traitement de données informatiques ou en travaux informatiques de sous-traitance.
- La balance commerciale de Madagascar a été traditionnellement négative: malgré une augmentation régulière des exportations, les importations ont continué à croître, suivant la même tendance. La crise de la COVID-19 a accentué ce déficit commercial. La balance des paiements demeure cependant généralement équilibrée grâce aux flux d'investissement directs étrangers et aux aides internationales.

- L'impact économique, social et budgétaire de la crise de la COVID-19 a été important. Les perturbations dans les échanges et les voyages internationaux et les mesures de confinement mises en place pour protéger la population ont pesé sur l'activité des entreprises en 2020, entraînant une récession de 7,1% du PIB. Les moteurs-clés de l'économie Malagasy, dont le tourisme, l'exploitation minière, la production de vanille et le textile ont été parmi les secteurs les plus touchés. Toutefois, l'impact de la pandémie n'a été que temporaire. Ainsi le niveau de croissance réel du PIB est estimé à 3,5% en 2021 et devrait atteindre 5,4% en 2022.

3.2 Les défis à relever sont nombreux

- En matière de Gouvernance, il est primordial pour Madagascar de lutter contre l'insécurité, d'instaurer une justice accessible à tous et de garantir l'État de droit pour toute la population. Le niveau de corruption demeure élevé, avec un impact en termes d'inégalités, de justice sociale et de développement du pays. La performance de l'Administration et la décentralisation demeurent insuffisantes.
- Le secteur social présente des carences à adresser afin d'assurer un meilleur développement du capital humain. Les populations demeurent vulnérables, exposées aux difficultés économiques et aux pièges de la pauvreté. L'éducation accuse un déficit en infrastructures et en compétences, et l'enseignement technique et la formation professionnelle n'arrivent pas encore à satisfaire les besoins en formation de la jeunesse Malagasy.
- L'offre de service de santé doit être développée au regard notamment de la faible capacité sanitaire des cliniques et des hôpitaux, la qualité des services améliorable, et d'un système de santé mal préparé pour faire face à une pandémie comme la COVID-19. La malnutrition demeure un phénomène persistant.
- L'extrême jeunesse de la population Malagasy entraîne une demande sociale croissante en éducation, santé, emplois, logements et infrastructures, ce qui représente également un défi pour l'environnement. Le marché du travail des jeunes évolue dans un univers plutôt informel dont le niveau de sécurité doit encore être amélioré.

- Bien que soutenue par une croissance modérée, l'économie demeure fragile, avec une productivité encore insuffisante dans certaines filières clés, une diversification du secteur industriel qui peut être approfondie et des enjeux importants à relever en matière d'infrastructures et de connectivité.
- Madagascar a pu pâtir par le passé d'aléas climatiques : la résilience des infrastructures doit être renforcée pour faire face à ce type d'évènements, et les communautés préparées de manière adéquate. Le pays subit par ailleurs une dégradation de ses forêts naturelles et de son écosystème à cause de la surexploitation des ressources forestières et halieutiques, du trafic des espèces faunistiques et floristiques et de pollutions diverses (atmosphère, eau, mer et sols, nappe phréatique) : la préservation de l'environnement est ainsi un enjeu clé.

3.3 Le potentiel de croissance est considérable

MADAGASCAR DISPOSE D'UN ESPACE PHYSIQUE ET NATUREL AVANTAGEUX

- Madagascar est doté de caractéristiques physiques et des ressources naturelles avantageuses. Avec une superficie de 587 000 km², elle est la 5^{ème} plus grande île du monde, avec des terres cultivables qui s'élèvent à 8 millions d'hectares, soit 14% de la superficie totale. Son espace maritime est de 2 millions km² (ZEE

et plateau continental) et lui donne accès à de vastes ressources halieutiques et à des richesses propices au développement de l'économie bleue et de l'industrie extractive offshore.

- Son sous-sol regorge d'importantes réserves minérales, non seulement en pierres précieuses mais aussi en minerais industriels de qualité, réparties sur l'ensemble du territoire (saphirs, rubis, or, nickel, cobalt, ilménite, chrome, graphite, terres rares, charbon, uranium). Elle dispose de réserves pétrolières importantes (10,8 milliards de barils de pétrole et 4,7 milliards de m³ de gaz naturel en offshore, ainsi que 1,7 milliards de barils d'huile lourde et 2 milliards de barils provenant des gisements de sables bitumineux, en onshore – Source USGS, 2012) pour asseoir une industrie extractive et de transformation de référence mondiale.
- L'écosystème est favorable à l'agriculture et à l'élevage, de telle sorte que le pays accueille tout un éventail de plantes alimentaires (riz, maïs, manioc, haricot vert, cornichon, litchis, mangue, girofle, cannelle, poivre, vanille, etc.) sur ses 2,6 millions d'hectares cultivées (31% de la superficie cultivable) et développe un secteur d'élevage diversifié (bovin, porc, caprin, ovin, avicole, piscicole).
- Son environnement naturel est particulièrement riche. Il est doté d'une biodiversité de renommée mondiale (plus de 80% des espèces végétales et animales y sont endémiques), de richesses côtières de haute qualité le long de ses 5 700 kilomètres de côtes marines, des multitudes de paysages



d'exception variées selon les régions, d'un climat tropical, idéal pour le développement du tourisme.

- Il dispose de ressources abondantes favorables à la production d'énergie l'hydroélectrique, éolienne et solaire. Le potentiel hydroélectrique seul, découlant d'une quarantaine de fleuves et de rivières d'une longueur totale de 9 000 km environ est estimé à 7 800 MW, alors que les aménagements actuels ne totalisent que 160 MW.
- Sa localisation dans le Sud-Ouest de l'océan Indien, au large de l'Afrique de l'Est, bordant le canal de Mozambique, sur la route maritime entre l'Afrique du Sud et l'Asie du Sud-Est, dans les proximités du canal de Suez et du golfe persique, lui confère une position géostratégique favorable aux échanges internationaux.

SON POTENTIEL HUMAIN ET CULTUREL EST À CAPITALISER

- Avec 50% de sa population de moins de 18 ans, Madagascar dispose d'une force vive sur laquelle capitaliser. La jeunesse de la population lui facilite l'apprentissage et l'acquisition des nouvelles technologies et le développement d'une économie moderne. La main d'œuvre est réputée habile et ingénieuse, facile à former, avec un coût compétitif. Le capital humain dont le pays dispose est une opportunité à l'essor des industries manufacturières à haute intensité de main d'œuvre ainsi que des activités de services à distance (BPO, centres d'appel, etc.)
- Les valeurs fondamentales Malagasy, notamment les règles morales non écrites, la langue nationale, la culture du « Fihavana » et de l'hospitalité sont promotrices d'une identité nationale et de la cohésion sociale, garantes du mieux-vivre ensemble. Les Malagasy disposent par ailleurs d'une facilité d'ouverture à toutes les cultures internationales et aux langues étrangères, ce qui favorise les échanges internationaux. Le français est la 2ème langue nationale. La diversité de la population et les richesses culturelles spécifiques à chaque Région constituent des atouts supplémentaires au développement du tourisme.

L'ÉCONOMIE NATIONALE CONSTITUE UNE BASE DE DÉPART SUFFISANTE POUR ASSEOIR L'ÉMERGENCE

- L'économie malagasy est une économie libérale, diversifiée et résiliente, avec des pôles de croissance répartis sur tout le territoire (Nosy-Be et Sainte Marie avec le Tourisme, Région SAVA avec la vanille, Région Vakinankaratra avec l'agrobusiness, Toamasina avec le port, le Sud avec les mines, Antananarivo avec les industries et les services, etc.)
- Elle est intégrée au marché mondial, avec des positions de leader sur des marchés de niche : Madagascar est le 1er producteur mondial de vanille, 2ème producteur de girofle et 6ème producteur de cobalt.
- Des infrastructures aéroportuaires modernes (Nosy Be et Tana), un port international en cours d'extension pour en faire le plus grand dans l'océan Indien (Toamasina) et un réseau de télécoms performants facilitent les échanges nationaux et internationaux.

LA QUALITÉ DU CADRE MACROÉCONOMIQUE FOURNIT UNE OPPORTUNITÉ D'ADOPTER UNE STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT AMBITIEUSE

- Madagascar affiche une stabilité macroéconomique et financière. Il entretient des relations solides et durables avec les bailleurs de fonds dont le FMI, la Banque Mondiale, la Banque Africaine de Développement, le Fonds Européens pour le Développement et bien d'autres qui lui ont historiquement accordé leur soutien.
- Le niveau d'endettement est modéré comparé aux autres pays africains, avec une dette publique de 36% du PIB à fin 2021, et présente un profil favorable, avec une maturité longue, d'une moyenne de 11,7 ans, et un taux d'intérêt moyen pondéré très faible de 1,9% à fin septembre 2021, grâce à la part importante des financements concessionnels.
- La politique monétaire mise en œuvre a toujours permis de maintenir le taux d'inflation à un niveau modéré, procurant une faible volatilité du taux



de change. Les réserves brutes officielles couvrent 5,0 mois d'importations de biens et de services à fin 2021.

- Le système bancaire est sain et solide et contribue activement au financement de l'économie.
- Le taux de chômage demeure faible à un niveau de 1,3% de la population active suivant la mesure au sens du Bureau International du Travail (BIT), soit un taux d'activité de près de 98,7%.

L'ACCÈS PRIVILÉGIÉS AUX MARCHÉS INTERNATIONAUX DONT LE PAYS JOUIT LE REND ATTRACTIF AUX INVESTISSEMENTS DIRECTS ÉTRANGERS

- Madagascar dispose d'un accès privilégié aux marchés européen et américain, notamment grâce à l'Accord de Partenariat Économique Intérimaire (APEI) signé en 2009 et à sa réintégration à l'African Growth Opportunity Act (AGOA) depuis 2014.
- Son adhésion à la COI, au COMESA, et à la SADC lui donne accès aux marchés régionaux, qui figurent parmi les dynamiques au monde, dans le cadre d'accords de libre-échange.
- Il bénéficie par ailleurs des dérogations prévues dans le cadre de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC), dont il est membre depuis 1995, pour les Pays les Moins Avancés en faveur du développement de ses exportations.
- Madagascar entretient d'excellentes relations diplomatiques avec les grands pays (France, Allemagne, Union Européenne, Japon, Chine, États-Unis, Inde, Russie, Afrique du Sud) et bénéficie d'accords de coopération en soutien à son plan de développement.



4. STRATÉGIE

POUR L'ÉMERGENCE

4.1 Objectifs transformationnels

Hisser Madagascar au rang des pays émergents d'ici 2040 est l'objectif premier de la présente démarche. Pour y arriver, le Plan Émergence Madagascar (PEM) vise à atteindre 3 objectifs transformationnels :

- **Le développement d'une économie multisectorielle**, multipolaire, à travers la création de zones d'émergence basées sur l'exploitation des potentialités économiques spécifiques de chaque Région ;
- **Le déploiement d'infrastructures structurantes** comme des routes, des aéroports et des ports, la construction de logements, et la réalisation d'investissements publics dans le cadre d'une politique des grands travaux ;
- **La décentralisation** pour confier aux élus locaux la responsabilité du développement économique, favoriser la concurrence et la complémentarité inter-régionale, facteurs déterminants pour le dynamisme intérieur et la compétitivité internationale, et instaurer une Administration performante, plus proche de la population.

4.2 Démarche stratégique

Le peuple Malagasy a fait le choix de changer le cours de son histoire. La Grande Ile en a la possibilité avec la richesse de ses ressources naturelles et la jeunesse de sa population, en fondant sa stratégie de développement sur l'exploitation des atouts et des potentialités du pays et en relevant les défis identifiés.

L'État est conscient que l'émergence de Madagascar exigera :

- **Une profonde réforme des Institutions et de l'Administration Publique** dans le sens de la performance, de la crédibilité et de la redevabilité à l'égard des citoyens ;
- **Une justice sociale** donnant à toute la population l'accès aux services sociaux de base et protégeant les groupes vulnérables ;
- **Une transformation structurelle de l'économie** qui se traduira par le développement d'une économie multisectorielle dynamique et attractive, portée par les espaces d'émergence, lesquels seront fortement interconnectés au niveau national et largement intégrés au niveau international ;

- **Une croissance soutenue et respectueuse de l'environnement** pour asseoir le **développement inclusif et durable**.

Les choix fondamentaux dictant notre démarche stratégique et l'orientation de la politique économique seront engagés dans le cadre d'un « État développeur ». Cette considération est importante quant à la manière de relever les défis, d'intervenir dans la prise de décision politique, économique et sociale ainsi que dans la façon de mener la diplomatie.

Tout en se concentrant sur ses fonctions régaliennes, l'État Développeur catalyse les actions tendant vers l'Émergence, prend ses responsabilités à travers des programmes prioritaires bien ciblés afin de promouvoir le développement socio-économique, d'améliorer le cadre de vie et de préserver l'environnement.

4.3 Approche émergente

L'État adoptera une approche émergente articulée autour du renforcement d'un pivot central, la gouvernance, et de trois socles : le socle social et capital humain, le socle économie et croissance accélérée et le socle environnement et cadre de vie.

La mise en œuvre des engagements présidentiels (Velirano) à travers des programmes et des projets ciblés vise la réalisation des objectifs transformationnels du PEM. Les Velirano, au nombre de 13, sont organisés suivant les 3 socles et le pivot central, conformément à l'approche émergente.

Les programmes et les projets prioritaires du Gouvernement pour le cycle de planification 2019-2023 sont récapitulés en annexe 1.



PIVOT GOUVERNANCE

VELIRANO 1 : La paix et la sécurité, une priorité
VELIRANO 3 : La lutte contre la corruption et le renforcement de la performance de l'Administration publique
VELIRANO 12 : L'autonomie et la responsabilisation des collectivités territoriales décentralisées



SOCLE SOCIAL ET CAPITAL HUMAIN

VELIRANO 4 : L'éducation pour tous
VELIRANO 5 : La santé pour tous
VELIRANO 6 : L'emploi décent pour tous
VELIRANO 8 : L'appui aux femmes, aux jeunes et aux plus démunis pour une nation émergente
VELIRANO 13 : Le sport et la culture pour la cohésion et la fierté nationale



SOCLE ECONOMIQUE ET CROISSANCE ACCELEREE

VELIRANO 2 : L'énergie et l'eau potable pour tous
VELIRANO 7 : L'industrialisation de Madagascar et l'émergence économique
VELIRANO 9 : L'autosuffisance alimentaire et l'émergence d'un secteur agricole moderne
VELIRANO 11 : La modernisation de Madagascar



SOCLE- ENVIRONNEMENT

VELIRANO 10 : La gestion durable des ressources naturelles

PIVOT GOUVERNANCE

Le pivot gouvernance constitue l'élément central de l'approche émergente. Le défi est d'assurer la stabilité politique, la décentralisation, la paix et la sécurité, l'état de droit, la défense des droits de l'homme, la proscription de la corruption, l'efficacité de l'administration et des institutions, la bonne gestion des finances publiques, éléments fondamentaux pour le développement de Madagascar. Parmi les programmes clés du pivot gouvernance figurent :

- Le renforcement de la sécurité publique et la promotion de la stabilité politique ;
- L'accès à la justice pour tous notamment par le développement de nouvelles infrastructures de justice pour une meilleure proximité de la population ;
- La lutte contre la corruption avec une tolérance zéro à tous les niveaux ;
- Le renforcement de la bonne gouvernance publique à travers la gestion optimale des ressources de l'État ;
- L'amélioration de la performance de l'administration publique et l'allègement des procédures administratives autant que possible à travers, par exemple, un programme de digitalisation de l'administration publique, pour donner plus de satisfaction aux usagers des services publics ;
- La décentralisation, afin d'assurer l'autonomie des Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD) ;
- Une stratégie ambitieuse de mobilisation de ressources pour le financement de la mise en œuvre du PEM, avec de nombreuses mesures pour accroître la compétitivité du pays.

SOCLE SOCIAL ET CAPITAL HUMAIN

Pour émerger, la population malagasy doit être en bonne santé, bien nourrie, bien éduquée, compétente, fière de sa culture et tirer profit de ses valeurs. L'émergence doit ainsi se traduire également par une amélioration des conditions de vie, tout en intégrant les dimensions genre et dividende démographique. Parmi les programmes clés du socle social et capital humain figurent :

- Le développement d'une éducation de qualité pour tous. Il s'agira de former les enseignants, d'accroître les effectifs des différents cycles d'enseignement et d'axer les efforts sur l'employabilité des jeunes diplômés. L'accès des filles au système éducatif sera particulièrement privilégié ;
- Le renforcement des capacités de prise en charge médicale sur toute l'étendue du territoire afin de permettre l'accès universel aux services de santé de base, à la santé de la reproduction et à la prise en charge des pathologies ayant un taux de létalité élevé ;
- L'instauration d'une justice sociale par l'emploi décent pour tous ;
- La promotion d'industries culturelles avec la création de musées, l'organisation des festivals culturels, d'évènements artistiques et musicaux, ou encore la création de centres de lecture comme levier pour le développement d'une culture de l'émergence basée sur une identité nationale forte ;
- Le développement du sport de haut niveau pour promouvoir l'épanouissement de la jeunesse et renforcer la fierté nationale et la cohésion sociale ;
- Le renforcement du programme national de planning familial pour maîtriser la croissance démographique.



SOCLE ÉCONOMIE ET CROISSANCE ACCÉLÉRÉE

L'émergence exige un taux de croissance élevé et soutenu sur le long terme. L'exploitation des atouts du pays et la promotion des secteurs porteurs que sont l'agrobusiness, le tourisme, les activités extractives, la transformation industrielle et les NTIC doivent former la base de la stratégie économique. Le renforcement du secteur privé et la promotion des investissements sont également requis. La mise en place d'un cadre des affaires propice est de ce fait fondamental. Parmi les programmes clés du socle économie et croissance accélérée figurent :

- L'amélioration de l'environnement des affaires, pour rendre le pays plus attractif aux investisseurs à travers la mise en place de législations adéquates, telles que la loi sur les PPP ou la nouvelle loi sur les investissements, et la construction d'infrastructures aux standards internationaux ;
- Le développement de l'accès au foncier, à l'eau et à l'énergie, ainsi que le renforcement de la qualité et de la compétitivité des services de support (transport, logistique, finances), lesquels contribueront à une restructuration du secteur productif de l'économie Malagasy ;
- L'émergence d'un secteur Agricole moderne, indispensable à l'autosuffisance alimentaire, à la lutte contre la pauvreté et au développement des exportations ;
- Le développement du secteur industriel en passant d'une économie de comptoir à une économie de transformation industrielle et de création de valeur ;
- Le développement d'une économie numérique à travers l'inclusion financière, la promotion du commerce électronique, et la couverture nationale des réseaux de télécommunications en faveur d'une économie modernisée ;
- La valorisation du potentiel minier et pétrolier pour en faire l'un des leviers de l'émergence de Madagascar par ses retombées ;
- La promotion de la destination Madagascar et la diversification de l'offre touristique du pays afin de permettre d'augmenter son impact positif sur l'économie nationale.

SOCLE ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE

Protéger l'environnement, préserver la biodiversité, lutter contre le changement climatique et se préserver contre les risques et catastrophes naturelles est nécessaire afin que la population malagasy puisse disposer d'un bon cadre de vie, participer et tirer profit de la croissance. Parmi les programmes clés du socle environnement et cadre de vie figurent :

- La préservation et la valorisation des ressources naturelles et de la biodiversité du pays, notamment via un programme massif de reforestation ;
- La conciliation de l'émergence économique avec le respect des normes environnementales ;
- Le renforcement de la résilience de la population face aux effets du changement climatique, notamment grâce au renforcement des capacités pour la gestion des risques et des catastrophes aux niveaux national, provincial et communal.

4.3 Projets phares

Le PEM comprend des projets phares dont la réalisation et les impacts contribueront directement à tirer la croissance sur le long terme :

1. La modernisation des infrastructures de liaison à travers la réalisation d'autoroutes, de fly-overs, de nouvelles voies ferroviaires, la réhabilitation et la construction de routes en pavé, de routes bitumées, des ports, des aéroports, des voies navigables, et la mise en place de nouveaux modes de transports qui n'ont jamais existé à Madagascar.

2. Le développement urbain à travers la dotation d'infrastructures modernes, en matière d'habitat et d'aménagement dans les grandes villes (aménagement du bord de mer à Toamasina), la création de la nouvelle ville de TANA-MASOANDRO, la construction de nouveaux logements, la création de zone d'aménagement concerté.

3. Le développement industriel à travers le programme One District One Factory (ODOF), l'aménagement de Zones d'Émergence Industrielle dans le domaine du textile et d'autres produits manufacturés (électroménager, électronique...), la création de cimenteries, de sucreries, d'industries pharmaceutiques, automobiles et de production de panneaux solaires et la mise en place de villages émergents.

4. L'augmentation de l'offre énergétique à travers la construction de barrages hydro-électriques et d'autres infrastructures d'énergie renouvelable (éolienne, solaire, méthanisation, biomasse, biogaz).

5. Le développement du secteur extractif à travers la promotion de l'exploitation et la transformation industrielle de réserves minières (le charbon de Sakoa, les terres rares des régions DIANA et SOFIA, la bauxite de Manantenina et de la région SOFIA, le site de nickel et de cuivre de Borikely-Ambatomainty, les réserves d'uranium dans les zones d'Antsirabe, de Faratsiho Makay, les gisements de fer du moyen nord-ouest, les gisements aurifères des Régions DIANA, Boeny

et Atsimo Atsinanana) et pétrolières (huile lourde de Tsimiroro, réserves de gaz et de bitume), le soutien au développement des petites mines et des acteurs miniers locaux.

6. Le développement du Secteur Touristique à travers le développement et la diversification de l'offre touristique sur l'ensemble du territoire, la facilitation de l'accès aux sites et la promotion de la destination Madagascar.

7. Le développement du Secteur Agricole à travers la vulgarisation de nouvelles méthodes de production, l'encouragement des paysans à utiliser des semences et engrais, la facilitation de l'accès au crédit, surtout les systèmes de microfinance pour les paysans, la mise en œuvre des projets d'irrigation, la renforcement de la sécurisation foncière, la connexion des paysans aux marchés, la politique d'exploitation durable et rationnelle des ressources halieutiques (promotion des techniques de pêche respectueux de l'environnement, signature d'accord de pêche gagnant-gagnant, promotion de la pisciculture et de l'aquaculture).

8. La valorisation du Capital Humain à travers le renforcement du planning familial, la mise en place d'un système éducatif et de formation performants, la mise en place de centres hospitaliers de référence internationale (cardiologie, odontologie, transplantation rénale), la construction de centres de soins hospitaliers dans toutes les régions, le renforcement de la capacité de production d'eau potable de la JIRAMA dans les grandes villes de Madagascar, l'amélioration des systèmes d'AEP dans les Chefs-lieux de Districts et dans les communes rurales.

9. Le développement du commerce des services à travers l'exploitation des NTIC, la digitalisation, l'inclusion financière et le développement des services bancaires et financiers.

1

**LA MODERNISATION DES
INFRASTRUCTURES DE LIAISONS**

2

LE DÉVELOPPEMENT URBAIN

3

LE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL

4

**L'AUGMENTATION
DE L'OFFRE ÉNERGÉTIQUE**

5

**LE DÉVELOPPEMENT
DU SECTEUR EXTRACTIF**

6

**LE DÉVELOPPEMENT
DU SECTEUR TOURISTIQUE**

7

**LE DÉVELOPPEMENT
DU SECTEUR AGRICOLE**

8

**LA VALORISATION
DU CAPITAL HUMAIN**

9

**LE DÉVELOPPEMENT
DU COMMERCE DES SERVICES**

5. CADRAGE MACROÉCONOMIQUE

Tableau 1: Principaux indicateurs macroéconomiques

Indicateurs	2019	2023	2027	2030	2040
PIB nominal au prix courant (en milliards USD)	14,10	16,46	24,45	35,46	185,65
PIB nominal par habitant (en USD)	533	552	733	981	4 024
Taux de pression fiscale nette (en % du PIB)	10,6	13,5	16,3	17,2	20,3
Solde global (base caisse) (en % du PIB)	-1,4	-6,7	-8,0	-7,4	-1,1
Investissement au prix courant (en milliards USD)	2,79	5,59	9,28	13,74	74,26
Dont part de l'investissement public (en %)	28,3	35,1	30,8	26,9	15,3
Investissement public (en milliards USD)	0,79	1,97	2,86	3,70	11,37
Investissement privé (en milliards USD)	2,00	3,63	6,42	10,05	62,89
Investissement nominal (en % du PIB)	19,7	34,0	38,0	38,7	40,0
Investissement public (en % du PIB)	5,6	11,9	11,7	10,4	6,1
Investissement privé (en % du PIB)	14,2	22,0	26,2	28,3	33,9

Tableau 2: Plan de financement

Indicateurs	2019	2023	2027	2030	2040
Investissement public (en milliards USD)	0,79	1,97	2,86	3,70	11,37
Sur financement interne	0,21	0,89	1,83	2,80	10,84
Sur financement externe	0,58	1,07	1,03	0,90	0,54
Emprunts extérieurs	0,24	0,82	0,76	0,57	0,07
Subventions extérieures	0,34	0,25	0,27	0,33	0,46
Investissement privé (en milliards USD)	2,00	3,63	6,42	10,05	62,89
Dont, investissement direct étranger (IDE)	0,37	0,48	0,78	1,20	9,68
Part des IDE sur les investissements privés (en %)	18,7	13,2	12,1	11,9	15,4
IDE (en % du PIB)	2,6	2,9	3,2	3,4	5,2
Investissement brut (en milliards USD)	2,79	5,59	9,28	13,74	74,26



La mise en œuvre du PEM permettra de porter le PIB de Madagascar de **14,1 milliards USD en 2019 à 185,7 milliards USD en 2040**. Elle requerra la réalisation d'investissements massifs dont le niveau passera **de 19,7% du PIB en 2019 à 40,0% en 2040**. En valeur nominale, les investissements bruts passeront de **2,8 milliards USD en 2019 à 74,3 milliards USD en 2040**.

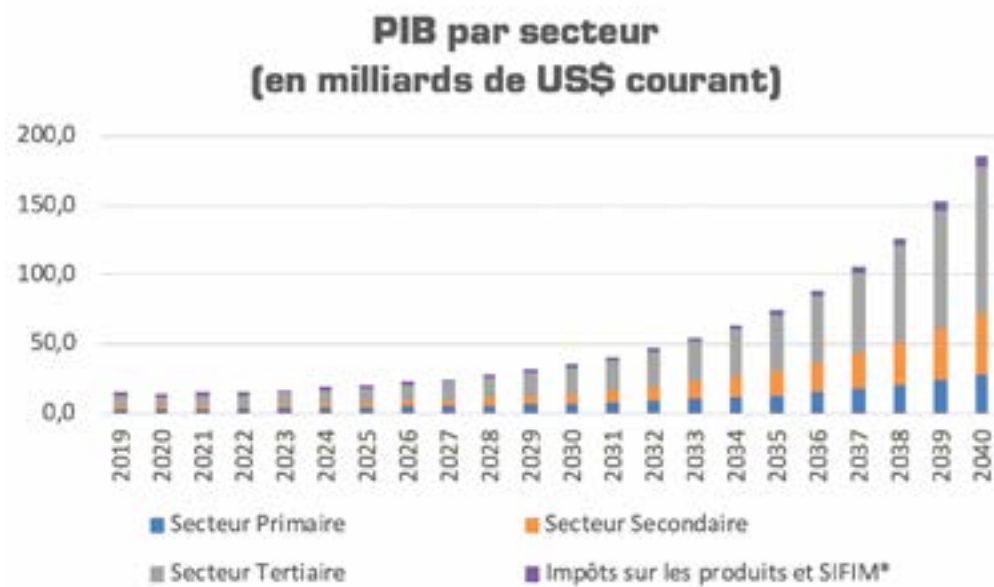
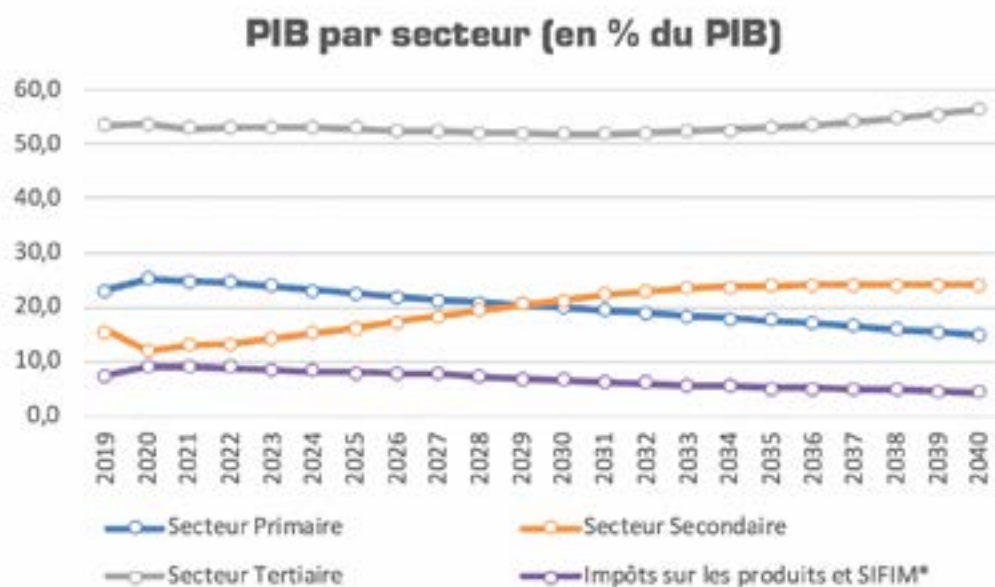
Le financement de ces investissements sera réparti entre l'État et le privé. Si traditionnellement, les investissements publics représentaient 25% des investissements nationaux, la part de l'État, en tant qu'État développeur, atteindra **35% du total d'ici 2023** pour lancer l'émergence avant de laisser progressivement la place à l'investissement privé.

Au niveau du secteur privé, le flux d'investissement **sera multiplié par 30** au cours de la période. Le niveau des IDE se renforcera en parallèle pour passer **de 2,6% à 5,2% du PIB** et atteindre **9,7 milliards USD en 2040**. Toutefois, le cadrage macroéconomique prévoit qu'avec la dynamique d'émergence, l'épargne nationale s'accroisse. Elle demeurera la première source de financement des investissements privés.

Le développement de l'économie connaîtra une **première phase** au cours de laquelle, le taux de croissance du secteur industriel, du fait des branches extractives, construction et énergie, dépassera fortement celui des secteurs primaire et tertiaire.

Cette phase correspondra à une phase de construction d'infrastructures et d'investissement dans les industries de transformation. Elle sera accompagnée par une relance du secteur agricole et mènera vers une transformation de la structure du PIB, où la part du secteur industriel dans l'économie nationale devrait enfin dépasser celle du secteur agricole à fin 2027. La **deuxième phase** du PEM correspondra à une intensification de la production et des échanges commerciaux, fortement facilitée par les investissements réalisés au cours de la phase précédente. Au cours de la période, les travaux de déploiement d'infrastructures structurantes et d'investissement dans le secteur industriel seront poursuivis.

La **troisième phase** du plan verra l'atteinte d'un taux de croissance à deux chiffres. Elle correspondra à une phase au cours de laquelle le secteur tertiaire jouera un rôle moteur dans une économie moderne, compétitive et fortement intégrée au commerce international.



*SIFIM: Service d'Intermédiation Financière Indirectement Mesuré

CROISSANCE DES BRANCHES ECONOMIQUES 2019-2040

Tableau 3: Croissance sectorielle

Taux de croissance (en %)	2019	2023	2027	2030	2040
Croissance économique nationale	4,4	8,0	9,2	9,5	10,0
Secteur Primaire	5,9	5,1	6,5	7,0	6,2
Agriculture	7,6	6,0	7,2	7,5	6,3
Elevage et Pêche	2,5	3,4	5,3	6,2	5,9
Secteur Secondaire	6,8	15,1	16,0	14,3	9,7
Industrie extractive	10,3	31,2	23,5	18,2	10,4
Alimentaire, boisson, tabac	4,1	4,9	5,8	6,5	9,0
Textile	8,2	8,7	9,6	9,9	11,4
Matériaux de construction	6,0	12,3	6,6	7,2	7,4
Industries diverses	2,5	4,8	5,8	6,5	9,0
Electricité, eau, gaz	3,7	16,2	18,2	15,7	7,5
Secteur Tertiaire	5,0	8,1	8,8	9,3	11,7
BTP	10,3	16,3	15,2	14,0	14,1
Hôtel, restaurant	15,6	28,5	9,0	8,9	8,2
Transport	4,8	9,7	9,0	11,0	15,5
Poste et télécommunication	10,3	12,2	12,2	12,3	11,9
Banque, assurance	11,7	5,4	7,5	7,5	7,5

6. MOBILISATION DES RESSOURCES

6.1. Gestion des finances publiques

La gestion des finances publiques est au cœur de la stratégie de mobilisation de ressources pour la mise en œuvre du PEM. Elle est axée sur :

Le développement de la stratégie d'endettement public du pays :

- Avec un niveau d'endettement contenu comparé à ses pairs et un risque de surendettement modéré selon le Fonds Monétaire International, Madagascar a la possibilité d'utiliser le levier de la dette pour financer la relance économique et soutenir son émergence. Madagascar entend privilégier les opportunités de financement à taux concessionnels et diversifier ses sources de financement au niveau international dans ce contexte, conformément aux recommandations de sa Stratégie de Gestion de la Dette à Moyen-Terme.
- Pour certains projets d'infrastructures sociales ou économiques, ou encore pour les projets de développement de services sociaux, des mécanismes de financement « mixte » (gouvernement, institutions internationales, entreprises privées nationales et internationales, ONG, philanthropies, communautés, ...) seront promus. De tels modes de financement ont l'avantage de favoriser l'interaction entre les acteurs de développement et d'améliorer les performances des projets, en termes de résultats.
- Des techniques de titrisation seront explorées pour lever des fonds tout en respectant les principes prudeniels clés afin d'éviter tout risque systémique.
- Madagascar continuera par ailleurs à mettre à jour sa Stratégie de Gestion de la Dette à Moyen Terme et à la publier de manière régulière, conformément à sa pratique historique. Le Comité Technique de la Dette, chargé du pilotage de la stratégie améliorée d'endettement, assumera sa pleine responsabilité.

L'optimisation de la gestion des dépenses publiques :

- L'Administration va miser sur l'amélioration du système de contrôle, notamment grâce à une augmentation du taux de couverture des contrôles de la matérialité des dépenses à posteriori, le renforcement des compétences techniques des acteurs budgétaires en termes de programmation et d'exécution budgétaire dans le cadre d'une gestion axée sur les résultats.
- Parmi les réformes clés figureront également le déploiement du système de gestion des ressources humaines de l'État « AUGURE 2 » au niveau des 23 régions, l'assainissement de la base de données des pensionnées, la digitalisation du traitement administratif et du paiement (e-poketra) des pensions, le renforcement de capacités en marchés publics des acteurs de la commande publique des Services Techniques Déconcentrés (STD), Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD), et de différentes entités de l'Etat, ou encore l'organisation de Conférences Budgétaires Régionales (CBR) et de séances d'information sur la transparence budgétaire et participation citoyenne.

L'adoption d'une nouvelle stratégie fiscale :

- Madagascar s'est fixé comme défi d'augmenter ses recettes fiscales à travers une nouvelle stratégie qui consiste notamment à étendre l'assiette fiscale par l'intégration du secteur informel dans le secteur formel, essentiellement par la voie de la sensibilisation, le renforcement de l'identification des contribuables, la digitalisation des services et la promotion des investissements via une transparence fiscale et une politique fiscale prévisible et stable d'une part, et à stimuler la consommation via une amélioration du pouvoir d'achat des salariés permettant d'accroître la consommation et les taxes y afférentes d'autre part.
- Madagascar prévoit aussi de renforcer le dispositif de recouvrement fiscal, en particulier, le système de collecte des taxes indirectes, et d'améliorer la communication entre l'Administration fiscale et les contribuables via une transparence accrue dans les règles et procédures fiscales, la clarification du calcul des impôts et taxes, un changement de l'image de l'Administration fiscale, qui doit pouvoir bénéficier d'une image d'« accompagnateur » afin que les contribuables ressentent leurs « devoirs de citoyens ».

- La stratégie fiscale entend également bannir la corruption à travers notamment la finalisation de la digitalisation des déclarations fiscales et des paiements jusqu'aux centres fiscaux, ou encore une obligation pour les contribuables à porter plainte à l'encontre des agents fiscaux en cas d'incitation à la corruption, et vice versa.

L'adoption d'une nouvelle stratégie douanière :

La douane a défini un plan de réformes destiné à optimiser les performances douanières. La stratégie se concentre plus particulièrement sur :

- L'amélioration des recettes douanières par le soutien à l'industrialisation avec un dialogue public privé accru, l'amélioration de la capacité de recouvrement de ces recettes et l'optimisation de leur collecte, la diminution significative des fraudes et irrégularités commises dans le cadre des régimes de suspension et d'exonération, l'amélioration de la capacité de la Direction Générale des Douanes à cibler et réprimer la fraude organisée et la contrebande ;
- La facilitation des échanges commerciaux et transfrontaliers à travers en particulier une transparence et un partenariat accru avec le secteur privé ;
- La baisse du délai de dédouanement avec la mise en place d'une Procédure Accélérée de Déroulement (PAD), suivie d'une surveillance ou d'un contrôle à posteriori, la dématérialisation du processus de dédouanement et de paiement des droits et la modernisation des dispositifs en place ce qui permettra notamment l'éradication de la lourdeur des procédures ;
- L'amélioration de l'image de la douane, qui doit être perçue comme un « partenaire des acteurs économiques » ; et
- La stimulation du secteur économique par l'incitation à l'investissement et l'entrepreneuriat, en lien avec les autres administrations publiques, notamment en étant particulièrement attentif au respect de l'éthique douanière et à la lutte contre la corruption.

La mutualisation des actifs de l'État :

Enfin, la création d'un fonds souverain va permettre à l'État de mobiliser les ressources issues de ses réserves financières et de valoriser ses ressources naturelles extrabudgétaires pour structurer l'économie, en finançant des projets de développement stratégiques et prioritaires, rentables et créateurs d'emplois, initiés pour la réalisation de l'émergence.

6.2. Promotion des investissements privés

L'État mise sur la mobilisation des investissements privés, indispensables à la croissance économique, comme moteur de l'émergence. La stratégie de promotion des investissements privés définie dans ce contexte se base sur :

Des leviers législatifs tels que :

- L'adoption de la nouvelle loi sur les investissements, qui doit faire l'effet d'un signal fort à l'endroit des investisseurs avec la consécration des grands principes en matière de droit des investissements tels que l'égalité de traitement, le traitement juste et équitable, le « responsible business conduct » ;
- La clarification, la facilitation et la transparence des procédures relatives à l'accès au foncier (via bail emphytéotique ou autres schémas possibles de mise à disposition du foncier) ;
- L'amélioration des textes sectoriels et transversaux (par exemple, le Code minier, le Code du Tourisme, ou le Code du travail) ;
- La mise en place et l'harmonisation des textes sur les zones d'investissement avec la Loi sur les Zones Économiques Spéciales (ZES), la Loi sur les Zones d'Investissements Agricoles (ZIA) et la Loi sur les Zones et Entreprises Franches (ZEF) ;
- La mise en place d'Accords de protection des investissements et de Traités de non double imposition avec les pays partenaires cibles.

Des leviers institutionnels tels que :

- Le renforcement de l'ancrage institutionnel et du positionnement stratégique et politique de l'EDBM au sein de l'État en tant qu'agence de promotion des investissements ;
- Le renforcement du Dialogue Public Privé (DPP) ;
- L'instauration d'un mécanisme de coordination des actions de promotion des investissements entre l'EDBM, les ministères sectoriels, les organismes étatiques spécialisés, les ambassades, les consulats et les bureaux de représentation agréés de Madagascar à l'étranger ;
- La mise en place d'un comité d'investissement multipartite dont la mission est d'accompagner la mise en œuvre des projets d'investissements considérés comme étant stratégiques ;
- La mise en place d'un mécanisme pérenne de financement de la promotion des investissements.

Et des leviers opérationnels tels que :

- La digitalisation et la facilitation des procédures à tous les niveaux de l'Administration avec par exemple, l'instauration du « paperless » et du principe du « once-only » afin de ne collecter qu'une fois les informations concernant un investisseur ou une entreprise et de mettre ces informations à la disposition de tout organisme public qui pourrait en avoir besoin sans que ces derniers aient à les redemander auprès des concernés ;
- L'extension de la présence de l'EDBM sur tout le territoire, l'extension de ses services à la réalisation de toutes les procédures et formalités administratives des entreprises, y compris relatives aux activités règlementées, auprès du Guichet Unique, et le renforcement de ses capacités en matière de soutien et de suivi à l'installation, au développement et à l'expansion des entreprises ;
- La promotion des investissements à proprement dite via :
 - i) La priorisation des secteurs porteurs (agrobusiness, tourisme, industrie manufacturière, industries extractives, NTIC) et l'élaboration de pipeline de projets à promouvoir (cimenterie, smart city, textile city, ZEI, ZEA, tourisme) ;
 - ii) L'adoption d'une diplomatie économique en vue de l'exploitation des accords d'intégration économique régionale et globale existantes, la consolidation des coopérations historiques, l'ouverture aux pays émergents de l'Asie du Sud-Est, de l'Afrique et du Moyen Orient et le renforcement des partenariats stratégiques avec les nouveaux blocs avec lesquels un fort potentiel de coopération reste à développer ;
 - iii) Le déploiement de campagnes de communication pour véhiculer l'image de Madagascar comme une destination pour les investissements ;
 - iv) L'organisation de « roadshows » au niveau national et international.

6.3. Promotion des partenariats public privé

Afin de tenir compte des contraintes liées aux ressources publiques et à l'espace budgétaire, tout en reconnaissant l'importance de l'investissement dans les infrastructures pour développer l'économie malagasy, l'État entend se tourner de plus en plus vers les Partenariats Public Privé (PPP) comme source complémentaire pour faire face aux besoins de financement. La République de Madagascar s'est ainsi dotée d'un cadre juridique et institutionnel adéquat, avec l'adoption de la loi n°2015-039 sur le Partenariat Public Privé (la Loi PPP) et de ses décrets d'application.

Afin de promouvoir les PPP, les axes stratégiques prioritaires identifiés sont :

- L'intégration de la gestion des PPP dans la procédure de programmation et d'exécution des investissements et de contrôle des risques financiers et budgétaires, en lien avec les priorités stratégiques du gouvernement ;
- La revue du cadre légal et institutionnel en vue d'alléger les procédures de passation des contrats et d'anticiper les demandes de PPP dans la mise en œuvre du PEM et conformément aux orientations du Gouvernement ;
- L'opérationnalisation du dispositif institutionnel qui prévoit une unité PPP au service des personnes publiques et la mise en place de mécanismes de coordination appropriés ;
- Le renforcement des mesures d'accompagnement et d'appui des acteurs publics étatiques au niveau central et décentralisé en vue de rendre effective l'opérationnalisation desdits mécanismes ;
- La mise à jour annuelle du plan d'action sur cinq ans de l'État, déclinant les projets prévus en mode PPP, la réalisation des études préalables afférentes à ces projets, et la conduite de campagnes de recherche de partenariat auprès des investisseurs locaux, nationaux et internationaux ;
- L'encouragement et l'encadrement des initiatives privées de projets PPP pouvant contribuer à la réalisation des objectifs de développement à travers une procédure claire et transparente ;
- La mise en place de mécanismes de garantie souveraine pour les projets PPP éligibles et de contribution de l'État à leur financement en cas de responsabilités souscrites par la personne publique, selon des procédures bien établies ;
- La facilitation de l'accès aux informations en vue de garantir la transparence des transactions publiques dans les projets mis en œuvre en mode PPP.



GESTION DES FINANCES PUBLIQUES

- DÉVELOPPEMENT DE LA STRATÉGIE D'ENDETTEMENT PUBLIC
- GESTION DES DÉPENSES PUBLIQUES
- NOUVELLE STRATÉGIE FISCALE
- NOUVELLE STRATÉGIE DOUANIÈRE
- MUTUALISATION DES ACTIFS DE L'ÉTAT



PROMOTION DES INVESTISSEMENTS PRIVÉS

- LEVIERS LÉGISLATIFS
- LEVIERS INSTITUTIONNELS
- LEVIERS OPÉRATIONNELS



PROMOTION DES PARTENARIATS PUBLIC PRIVÉ



7. INDICATEURS DE RÉSULTATS

N°	Thème	Objectif	Indicateurs	Source	2019	2023	2027	2030	2040
GOVERNANCE									
1.	ÉTAT DE DROIT	Garantir la paix, la sécurité et l'État de droit sur tout le territoire national afin de protéger et rassurer la population et instaurer un cadre sécurisé pour les investisseurs	Indice de l'État de droit (échelle de 0 à 1)	World Justice Project	0,44	0,47	0,50	0,55	0,65
2.	LUTTE CONTRE LA CORRUPTION	Lutter contre la corruption à tous les niveaux afin d'améliorer l'environnement des affaires et établir la confiance de la population envers l'Administration	Indice de perception de la corruption (échelle de 0 à 100)	Transparency International	24	25	30	40	60
3.	DÉCENTRALISATION	Établir une décentralisation effective afin de créer un dynamisme de développement local	Budget alloué aux CTD en % du budget national	Madagascar	5,0%	10,0%	15,0%	20,0%	20%
4.	EFFICACITÉ DES INSTITUTIONS ET DE L'ADMINISTRATION	Établir l'efficacité des institutions et de l'Administration pour une gestion des finances publiques, une application de politique monétaire et une fourniture de services publics de qualité au profit de la population et du secteur privé	Note CPIA (échelle de 0 à 6)	Banque Mondiale	3,3	3,4	3,5	3,6	4,0

N°	Thème	Objectif	Indicateurs	Source	2019	2023	2027	2030	2040
SOCIAL									
5.	CAPITAL HUMAIN	Développer le capital humain à travers l'éducation, la santé publique de qualité et une nutrition appropriée afin de disposer d'une population éduquée et en bonne santé pouvant participer et contribuer à la croissance	Espérance de vie à la naissance	Madagascar	67,0	68,7	70,6	72,0	76,6
			Espérance d'année de scolarisation pour un enfant de 4 ans jusqu'à l'âge de 18 ans	Banque Mondiale	8,4	9,0	10,0	12,0	13,0
			Prévalence de la malnutrition chronique	Madagascar	42,0%	34,0%	26,0%	20,0%	0,0%
6.	PROTECTION SOCIALE	Renforcer la protection sociale en vue de la prise en charge des plus démunis et la réduction des inégalités	Taux de couverture globale des ménages par les programmes de transferts sociaux	Madagascar	3,6%	7,9%	19,3%	26,4%	39,5%
7.	FEMMES/JEUNES	Réaliser l'autonomisation des femmes et des jeunes afin d'asseoir leurs inclusions économiques et sociales et les mettre au cœur de l'émergence	Taux d'insertion socio-économique des femmes	Madagascar	8,5%	15,0%	20,0%	30,0%	50,0%
			Taux d'insertion des jeunes sur le marché du travail	Madagascar	12,0%	17,0%	25,0%	35,0%	50,0%
8.	DIVIDENDE DÉMOGRAPHIQUE	Accroître le développement économique à travers une maîtrise de la croissance démographique	Indice de fécondité (enfants/femmes)	Madagascar	4,6	4,0	3,5	2,7	2,2

N°	Thème	Objectif	Indicateurs	Source	2019	2023	2027	2030	2040
ÉCONOMIE									
9.	ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES	Améliorer l'environnement des affaires afin de renforcer la confiance des investisseurs et d'attirer les investissements (nationaux et étrangers)	Index de compétitivité mondiale (échelle de 0 à 100)	World Economic Forum	42,9	45,0	50,0	55,0	60,0
10.	INVESTISSEMENTS PRIVÉS	Mobiliser des investissements privés massifs pour tirer la croissance	Investissements privés en % du PIB	Madagascar	15,7%	20,3%	23,1%	23,2%	27,4%
11.	AUTOSUFFISANCE ALIMENTAIRE	Développement d'une agriculture orientée vers le marché	Nouvelles superficies rizicoles aménagées (milliers Ha)	Madagascar	10,5	100,0	180,0	240,0	440,0
12.	INDUSTRIALISATION	Développer le secteur industriel afin d'accroître la compétitivité, de répondre aux besoins de la consommation locale et d'exporter des produits à plus grande valeur ajoutée	Part du secteur secondaire en % du PIB	Madagascar	15,0%	16,1%	20,8%	24,0%	27,0%
13.	RECETTES FISCALES	Mobiliser les recettes fiscales afin de permettre à l'État de financer son programme en vue de la croissance	Taux de pression fiscale en % du PIB	Madagascar	10,6%	14,0%	16,2%	17,6%	18,3%
14.	ÉLECTRICITÉ	Répondre aux besoins d'électricité afin de booster les activités économiques, soutenir le développement local et améliorer le bien-être de la population sur l'ensemble du territoire	Taux d'accès à l'électricité en milieu rural	Madagascar	13,0%	25,0%	43,0%	57,0%	73,0%
			Taux d'accès à l'électricité en milieu urbain	Madagascar	44,0%	53,0%	71,0%	77,0%	82,0%
15.	EAU POTABLE	Accroître l'accès à l'eau potable, à l'hygiène et à l'assainissement	Taux d'accès à l'eau potable en milieu rural	Madagascar	36,0%	40,0%	50,0%	70,0%	90,0%
			Taux d'accès à l'eau potable en milieu urbain	Madagascar	85,0%	90,0%	95,0%	99,0%	99,0%

N°	Thème	Objectif	Indicateurs	Source	2019	2023	2027	2030	2040
ÉCONOMIE									
16.	AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	Assurer un développement territorial équilibré en vue de la modernisation du pays	Pourcentage des territoires mettant en œuvre un outil de planification territoriale	Madagascar	37,0%	50,0%	65,0%	70,0%	80,0%
17.	TRANSPORTS	Développer des infrastructures (routes, ports, voies ferroviaires et fluviales, aéroports) de qualité et les services de transport pour améliorer la connectivité nationale et internationale	Indice d'accès aux marchés	Madagascar	6,1%	8,0%	10,0%	12,8%	20,0%
18.	PROPRIÉTÉ FONCIÈRE	Sécuriser la propriété foncière de la population et faciliter l'accès au foncier pour les investisseurs	Pourcentage du territoire faisant l'objet d'un titre ou d'un certificat foncier	Madagascar	19,5%	22,0%	25,0%	30,0%	40,0%
ENVIRONNEMENT									
19.	ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE	Conserver, restaurer et valoriser l'environnement pour créer un cadre de vie de qualité	Indice de la pauvreté multidimensionnelle (échelle inversée de 1 à 0)	Madagascar	0,386%	0,325%	0,257%	0,149%	0,060%
			Superficie de reforestation réalisée par an (milliers Ha)	Madagascar	41,1	90,0	110,0	125,0	230,0
20.	BIODIVERSITÉ	Préserver la biodiversité de Madagascar	Indice d'efficacité de gestion des aires protégées	Madagascar	0,72	0,74	0,75	0,76	0,80
21.	RISQUES ET CATASTROPHES	Prévenir et gérer les risques et catastrophes pour renforcer les résiliences communautaires, lutter contre les effets du changement climatique	Pourcentage de districts disposant et mettant en œuvre d'un plan de contingence	Madagascar	3,0%	30,0%	50,0%	80,0%	100,0%

8. MESURES D'ACCOMPAGNEMENT



- **DIALOGUE PUBLIC PRIVÉ, DIALOGUE AVEC LES PTF, DIALOGUE AVEC LES OSC, ETC.**
- **RENFORCEMENT DU DISPOSITIF DE PLANIFICATION**
- **ADOPTION D'UN NOUVEAU MODE DE GOUVERNANCE DU SECTEUR PUBLIC**
- **MÉCANISMES DE TRANSPARENCE ET DE REDEVABILITÉ**
- **CULTURE DE RÉSULTAT**

DIALOGUE PUBLIC PRIVÉ, AVEC LES PTF, AVEC LES OSC :

Pour assurer la mise en œuvre du PEM et de la stratégie de développement à moyen et long terme, il est nécessaire d'organiser des processus de concertation, séparés mais complémentaires :

- un processus de coordination inter organisations du secteur public pour assurer la cohérence des politiques publiques et améliorer l'efficacité de l'action publique ;
- un processus de dialogue public-privé pour assurer un développement économique soutenu de Madagascar à travers une concertation entre le secteur public et le secteur privé ;
- un processus de dialogue avec les PTF pour marquer le dialogue permanent et le respect des engagements ;
- un processus de dialogue avec les OSC pour améliorer la connaissance qu'a le public de l'action du Gouvernement et pour instaurer la confiance à l'égard de l'action publique.

RENFORCEMENT DU DISPOSITIF DE PLANIFICATION :

La mise en œuvre du PEM s'appuie sur un éventail d'instruments de planification, notamment :

- des politiques, stratégies et plans sectoriels basés sur les orientations générales soulignées dans le PEM;
- un recensement des priorités annuelles sur la base de la déclaration de Politique générale de l'Etat en début de chaque année ;
- des plans annuels sectoriels et régionaux traduisant les priorités à court terme définies dans la Politique générale de l'Etat annoncé en début d'année ;
- un plan de mise œuvre (PMO) régionalisé qui détermine les activités, les responsabilités, les capacités et les ressources nécessaires avec leur répartition dans le temps et qui consolide les priorités soulignées dans les plans sectoriels et les plans régionaux, sera mise en place dans tous les secteurs et au sein de toutes les collectivités décentralisées (provinces, régions) ;
- les plans régionaux à moyen terme, déclinaison des orientations générales du PEM au niveau des régions, avec plan de mise en œuvre et budgétisation annuelle ;
- les procédures d'intégration des priorités régionales dans les plans sectoriels préparés par les ministères;
- un cadre budgétaire à moyen terme (CBMT) estimant les ressources et décrivant leur allocation entre les programmes prioritaires ;
- un cadre budgétaire annuel traduisant le financement des activités soulignées dans les plans annuels ;
- une ligne de financement régulier, destinée à appuyer les processus de planification dans tous les secteurs et au sein de toutes les collectivités décentralisées (provinces, régions).



ADOPTION D'UN NOUVEAU MODE DE GOUVERNANCE DU SECTEUR PUBLIC :

- Un nouveau mode de gouvernance marqué par la célérité, la rapidité d'exécution et l'intégrité, conjuguées au respect de la légalité, sera instauré pour impulser le redressement du pays.
- L'émergence administrative se fera par une démarche participative et collaborative des acteurs de la vie publique.
- Les agents de l'Etat seront initiés à la gestion de la qualité et les institutions publiques seront dotées d'équipements adéquats pour des services de qualité.
- Un référentiel qualité, qui spécifie les standards de qualité à respecter et les normes essentielles (normes de sécurité, normes anticycloniques, normes environnementales, normes sanitaires,...), sera mis en place au sein de chaque institution.
- Des normes ou standards seront définies en matière de gestion (mode d'organisation des tâches,...), de procédures (nombre d'étapes, délais, ...) et de biens et services fournis aux usagers (spécification basée sur les attentes des usagers, ...).
- La pratique de l'évaluation de la satisfaction des usagers sera généralisée.

MÉCANISMES DE TRANSPARENCE ET DE REDEVABILITÉ :

La mise en œuvre du PEM s'appuiera sur une politique nationale de la transparence davantage axée sur la primauté de la transparence démocratique (accessibilité de toute information ayant trait à la vie politique).

- A cet effet, un ensemble de mesures visant à assurer l'accès du citoyen à l'information sur la gestion des affaires publiques, conformément à son droit à l'information, sera mis en œuvre de manière à permettre au public de juger librement et de manière avisée les actions des pouvoirs publics, cela étant l'un des fondements de la démocratie.
- A souligner plus particulièrement la publication des informations concernant la gestion des finances publiques, pour rendre compte de l'utilisation de l'argent public à différents niveaux. A ce propos, la publication régulière du budget du citoyen, la mise en ligne des rapports périodiques d'exécution budgétaire, ..., seront poursuivies et la qualité du contenu, améliorée.
- Par ailleurs, sera mise en place, une charte de reddition des comptes, axée sur la performance, qui s'adressera à toutes les institutions publiques. Sur le principe, cette charte appellera toutes personnes investies d'un pouvoir de décision, y compris les autorités locales, à rendre compte publiquement et régulièrement (exemple : une fois par semestre) de leurs décisions aux citoyens, dans un langage accessible. Cela se fera à travers divers canaux et supports de communication, y compris les médias.
- A souligner, tout particulièrement, la soumission régulière au parlement, à des dates prédéfinies, des rapports annuels d'exécution budgétaire en vue de l'établissement de la loi de règlement.

CULTURE DE RÉSULTAT :

Pour favoriser le développement d'une culture de résultat dans les institutions publiques, il sera procédé à une vulgarisation des méthodes de planification axée vers les résultats, en insistant sur leurs principales caractéristiques, à savoir : la démarche participative en planification, l'utilisation d'indicateurs pour spécifier les résultats et le suivi-évaluation des réalisations. L'opérationnalisation du Système Nationale Intégré de Suivi Evaluation (SNISE) sera renforcée. Une politique nationale de l'évaluation sera mise en place, avec comme objectifs de :

- amener les gestionnaires du secteur public à se familiariser avec ce système de planification et, en particulier, avec l'évaluation axée sur les résultats ;
- promouvoir l'évaluation axée vers les résultats en vulgarisant les outils et les méthodes y afférentes, ainsi qu'en développant les capacités humaines et institutionnelles nécessaires ;
- développer le réflexe d'utilisation des résultats d'évaluation en vue de mettre à jour les politiques et améliorer les performances des programmes de développement ;
- cette politique s'appuiera notamment sur le développement de compétences en matière de planification axée vers les résultats au sein de toutes les institutions publiques, l'adoption de dispositions assurant une pleine participation des citoyens dans l'identification des résultats les concernant, la promotion de démarches visant l'exploitation des données relatives à la satisfaction des usagers pour ajuster le contenu des programmes nationaux, régionaux ou sectoriels, etc.



9. PILOTAGE

Le dispositif de pilotage de la mise en œuvre du PEM est articulé autour de la Présidence de la République, de la Primature, des Ministères et des Régions. Les mandats du dispositif de pilotage sont :

- Assurer la mise en œuvre effective du PEM ;
- Suivre dans quelle mesure les résultats escomptés ont été atteints, expliquer les écarts de réalisation et identifier les contraintes et blocages de mise en œuvre ;
- Assurer que la mise en œuvre est conforme aux effets et impacts attendus ;
- Procéder à une analyse critique de la mise en œuvre pour proposer de nouveaux réajustements et réorientations.

Présidence de la République

Organe de pilotage de la mise en œuvre du PEM

- Président de la République
- Premier Ministre
- Membres du Gouvernement

Primature

Groupe de Dialogue Stratégique

- Membres du Gouvernement
- Partenaires Techniques et Financiers
- Société Civile
- Secteur Privé

Secrétariat Technique

Organe de coordination sectorielle

Ministères

Comités Sectoriels et Thématiques

- Premier Ministre
- Ministres
- Société Civile
- Secteur Privé
- Partenaires Techniques et Financiers

Régions

Comités Régionaux

- Gouverneur
- Membres de la Plateforme Régionale du PEM



10. RISQUES ET MITIGATION

RISQUES	PROBABILITÉ	IMPACT POTENTIEL	NIVEAU DE RISQUE	MITIGATION
Aléas climatiques comme le cyclone et la sécheresse	Probable	Majeur		Préparation des plans de contingence, renforcement des capacités
Instabilité politique	Probable	Modéré		Tenue d'élections démocratiques et transparentes, maintien d'un dialogue permanent, engagement avec la société civile
Résurgence de maladies infectieuses comme la peste, le choléra et la Covid-19 à Madagascar	Probable	Modéré		Priorisation de la mise en place des plans de gestion des risques sanitaires
Recrudescence de la pandémie de la Covid-19 dans le monde	Probable	Modéré		Maintien des dispositifs de surveillance et de riposte sanitaire
Mauvaise gouvernance, corruption, abus et fraudes dans l'administration publique	Probable	Modéré		Renforcement de la communication, des capacités, des contrôles et des sanctions en faveur de la bonne gouvernance
Faible capacité de mise en œuvre des projets	Fort probable	Limité		Renforcement des capacités de l'Administration
Instabilité monétaire	Probable	Limité		Adoption d'une politique monétaire ciblée
Augmentation du déficit budgétaire	Probable	Très limité		Poursuite des efforts d'amélioration de la gestion des finances publiques, recours aux financements des bailleurs
Faible mobilisation du Secteur Privé pour les investissements	Peu probable	Très limité		Amélioration de l'environnement des affaires, facilitation des PPP et campagne de communication pour mobiliser le Secteur Privé, implication du Secteur Privé dans les structures de pilotage du PEM



Niveaux de probabilité : Très peu probable, Peu probable, Probable, Fort probable, Presque certaine

Niveaux d'impact : Minimal, Mineur, Modéré, Extrême, Majeur

ANNEXE 1

VELIRANO



VELIRANO 1

La paix et la sécurité, une priorité

- Programme 1.1 : Renforcement de l'Armée face à ses missions
- Programme 1.2 : Protection des institutions, des personnes et des biens dans le respect des lois et des règlements en vigueur par la Gendarmerie Nationale
- Programme 1.3 : Renforcement de la sécurité publique par la Police Nationale
- Programme 1.4 : Amélioration de l'accessibilité à la justice
- Programme 1.5 : Soutien à la promotion de la démocratie
- Programme 1.6 : Amélioration et renforcement de la Gouvernance sécuritaire



Programme 1.1 : Renforcement de l'Armée face à ses missions

OBJECTIFS :

- Assurer la souveraineté de l'Etat sur tout le territoire national aéroterrestre et maritime par une présence sécuritaire permanente, au plus près de la population notamment dans les zones les plus reculées et dans toute la Zone Economique Exclusive (ZEE) ;
- Sécuriser et appuyer significativement de manière permanente et structurée les projets locaux en matière d'éducation, de santé, de développement rural et d'environnement ;
- Être en mesure de porter un 1er secours significatif à la population en moins de 24h sur l'ensemble du territoire national, terrestre et maritime.

PROJETS PRIORITAIRES :

- Transformer et compléter les structures obsolètes (Régions militaires, Régiments...) en unités redéployées et restructurées (Zones de Défense et de Sécurité, Délégations Militaires Régionales, Bases de Soutien Logistiques Interarmées, Bataillons) ;
- Déployer des Bases Opérationnelles Avancées (BOA) et des Détachements Spéciaux de Sécurité (DSS) au plus près des populations rurales ;
- Professionnaliser des Unités opérationnelles de présence et d'interventions sécuritaires et d'appui au développement au plus près des populations rurales ;
- Opérationnaliser les nouveaux aéronefs acquis ainsi que les nouvelles acquisitions (avions, hélicoptères et drones) pour intervenir en moins de 12h au plus près des populations sur tout le territoire ;
- Acquérir de nouveaux moyens navals (patrouilleurs hauturiers, intercepteurs et vedettes moyenne mer, vedettes côtières) ainsi que des sémaphores, pour assurer une surveillance et une intervention permanente de nos côtes et une présence suffisamment dissuasive dans notre ZEE d'au moins 30% de couverture spatiale.

Indicateurs	2019	2020	2021	2022	2023	Responsable
Nombre de nouvelles Bases Opérationnelles Avancées (BOA) et de Détachements Spéciaux de Sécurité (DSS) construits et équipés	-	9	20	30	30	Ministère en charge de la Défense Nationale
Nombre d'unités opérationnelles (compagnies standardisées à 80 PAX et unités spécifiques)	-	19	31	56	74	
Nombre de nouveaux aéronefs (avions, hélicoptères) opérationnels avec leur environnement technique de maintenance et leur dispositif de formation	-	5	9	10	11	
Nombre de drones opérationnels	-	-	-	20	12	
Nombre de nouveaux moyens navals (patrouilleurs hauturiers, vedettes moyenne mer, intercepteurs moyenne mer et vedettes côtières) opérationnels avec leur environnement technique et de formation	-	2	5	8	9	
Nombre de sémaphores opérationnels	-	-	2	4	6	

Programme 1.2 : Protection des institutions, des personnes et des biens dans le respect des lois et des règlements en vigueur par la Gendarmerie Nationale

OBJECTIFS :

- Améliorer la sécurité en milieu rural (insécurité, environnement, investisseurs) ;
- Sécuriser les axes routiers ;
- Lutter contre les kidnappings ;
- Renforcer le professionnalisme du personnel et l'efficacité des unités de la gendarmerie.

PROJETS PRIORITAIRES :

- Créer un groupement au niveau de chaque région (1/23 régions) pour un commandement décentralisé ;
- Créer des compagnies, au niveau de chaque district (61/113 districts), pour un commandement de proximité ;
- Mettre en place des Brigades, au niveau de chaque commune, pour des préventions et interventions rapides ;
- Créer des Centres Spéciaux d'Aguerrissement Opérationnel (CSAO) pour renforcer les unités territoriales ;
- Créer des Brigades Routières Spéciales (BRS) dans les Aires de Service, de Sécurité et de Repos (ASSR) tous les 100 à 150 km ;
- Créer une Brigade Anti-Kidnappings (BAK) ;
- Créer un Centre National d'Entraînement Spécial de la Gendarmerie Nationale (CNESGN) ;
- Construire et entretenir les infrastructures et acquérir des équipements au profit de l'École Supérieure de la Gendarmerie Nationale (ESGN) et de l'École de la Gendarmerie Nationale d'Ambositra (EGNA) ;
- Améliorer les matériels stratégiques et des matériels spécifiques à la Gestion Démocratique des Foules (GDF).

Indicateurs	2019	2020	2021	2022	2023	Responsable
Nombre de nouveau Groupement créé (GPT)	-	-	1	1	1	Ministère en charge de la Gendarmerie nationale
Nombre de nouveau Compagnies au niveau District (CIE)	-	2	17	40	61	
Nombre de nouvelles Brigades au niveau Commune (PSC)	-	7	22	90	151	
Nombre de nouveaux Centres Spéciaux Aguerrissement Opérationnel (CSAO)	6	8	12	16	18	
Nombre de nouvelle Brigade Anti-Kidnapping (BAK)	1	1	1	1	1	
Nombre de nouvelles Brigades Routière Spéciale (BRS)	3	4	8	12	15	
Nombre de nouveau Centre National d'Entraînement Spécifique de la GN (CNESGN)	-	-	1	1	1	

Programme 1.3 : Renforcement de la sécurité publique par la Police Nationale

OBJECTIFS :

- Retrouver la confiance de la population à l'égard de la Police en tant que force de l'ordre et de sécurité ;
- Combattre la criminalité en milieu urbain et rural en vue d'une réduction drastique de l'insécurité.

PROJETS PRIORITAIRES :

- Construire de nouveaux bureaux pour des Directions régionales et des Commissariats Centraux, des Commissariats de Sécurité Publique et des Postes de Police de proximité ;
- Construire des camps des Forces d'Intervention de la Police Nationale ;
- Renforcer la surveillance et les contrôles aux frontières ;
- Adopter une nouvelle stratégie d'approche par la construction d'un Centre de formation spécialisée de la Police Nationale ;
- Renforcer les capacités opérationnelles des services existants par la dotation en armements, matériels roulants et équipements techniques et tactiques, informatiques, didactiques adéquats à la mission ;
- Renforcer l'effectif de la Police Nationale par le recrutement des nouveaux policiers ;
- Renforcer l'appui aux écoles et centres de formation de la Police Nationale ;
- Renforcer la protection des couches vulnérables et la lutte contre les violences basées sur le genre.

Indicateurs	2019	2020	2021	2022	2023	Responsable
Nombre des bâtiments construits pour les Directions Régionales de la Sécurité Publique	10	10	22	22	22	Ministère en charge de la sécurité publique
Nombre des Commissariats construits	2	2	25	42	59	
Nombre des Commissariats réhabilités	-	-	-	19	38	
Nombre des Postes de Police implantés	-	-	-	22	44	
Nombre des élèves recrutés	1 150	2 400	2 400	3 650	4 900	
Nombre des Brigades Féminines implantées	7	7	22	22	22	
Nombre des sections anti-kidnapping	-	-	7	7	7	
Nombre des motos acquis	-	400	400	700	900	
Nombre des nouvelles voitures acquises	26	69	133	197	256	

Programme 1.4 : Amélioration de l'accessibilité à la justice

OBJECTIFS :

- Mettre en place une justice accessible et de proximité ;
- Instaurer un environnement juridique stable et sécurisant, favorisant le développement socio-économique ;
- Promouvoir et protéger les droits de l'homme ;
- Améliorer la performance de la Justice par l'accélération du traitement des dossiers judiciaires ;
- Améliorer les conditions de vie en milieu carcéral.

PROJETS PRIORITAIRES :

- Créer de nouveaux Tribunaux de Première Instance et réhabiliter les infrastructures judiciaires existantes ;
- Construire de nouvelles prisons pour augmenter la capacité d'accueil (prisons de haute sécurité, maisons de force et maisons centrales) et réhabiliter les infrastructures pénitentiaires existantes pour les remettre aux normes ;
- Mettre en place des Prisons de haute sécurité ;
- Lancer des programmes de travail des personnes détenues pour la préparation à la réinsertion sociale ;
- Informatiser et mettre en place l'e-gouvernance au niveau du Département de la Justice ;
- Fournir un appui institutionnel à la Cour des Comptes ;
- Renforcer les capacités matérielles et humaines pour la mise en place effective des Pôles Anti-corruption ;
- Lutter contre les rabatteurs au niveau des Juridictions.

Indicateurs	2019	2020	2021	2022	2023	Responsable
Nombre de nouveaux palais de justice construits et opérationnalisés	-	-	5	5	9	Ministère en charge de la justice
Nouveau bâtiment de l'Ecole Nationale de la Magistrature et des Greffes (ENMG) construit	-	-	-	-	1	
Nouveau bâtiment construit pour abriter la Cour Suprême et la Cour d'Appel d'Antananarivo	-	-	-	-	1	
Nombre de nouvelles Maisons centrales construites	-	1	7	7	9	
Nombre de nouvelles prisons de haute sécurité et de Maisons de force construites	-	1	3	3	4	
Nombre des infrastructures pénitentiaires réhabilitées	-	-	-	5	10	
TPI équipés en matériels nécessaire à l'entrée à l'e-gouvernance	-	-	-	42	43	

Programme 1.5 : Soutien à la promotion de la démocratie

OBJECTIFS :

- Organiser avec succès les élections ;
- Adopter les lois fixant les nouveaux découpages territoriaux ;
- Installer les Chefs de l'exécutif et les organes délibérants

PROJETS PRIORITAIRES :

- Mettre à jour les textes électoraux ;
- Mettre à jour la liste électorale ;
- Renforcer les capacités de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) et du dispositif électoral organisationnel au niveau national;
- Organiser les élections : présidentielle, sénatoriales, législatives et communales.

Indicateurs	2019	2020	2021	2022	2023	Responsable
Tenue des élections législatives	1	-	-	-	-	Ministère en charge de l'Intérieur
Tenue des élections communales	1	-	-	-	-	
Tenue des élections sénatoriales	-	1	-	-	-	
Tenue des élections communales partielles (Maires, organes délibérants)	-	-	1	-	-	
Tenue de l'élection présidentielle	-	-	-	-	1	

Programme 1.6 : Amélioration et renforcement de la Gouvernance sécuritaire

OBJECTIF :

- Instaurer un environnement propice au développement et à l'émergence du territoire.

PROJETS PRIORITAIRES :

- Mettre en place des dispositifs territoriaux de sécurité sous l'encadrement de l'OMC (Voamieran'ny fandriam-pahalemena, andrimasom-pokonolona, auto-défense villageoise) ;
- Elaborer et vulgariser des instruments juridiques relatifs à l'amélioration de la gouvernance sécuritaire et l'exercice des libertés publiques (textes législatifs et réglementaires).

Indicateurs	2019	2020	2021	2022	2023	Responsable
Nombre de dispositifs territoriaux de sécurité mis en place sous l'encadrement de l'OMC (Voamieran'ny fandriam-pahalemena, andrimasom-pokonolona, auto-défense villageoise)	-	-	78	178	278	Ministère en charge de l'intérieur
Nombre des instruments juridiques relatifs à l'amélioration de la gouvernance sécuritaire et l'exercice des libertés publiques élaborés et vulgarisés (textes législatifs et réglementaires)	-	-	7	15	24	

VELIRANO 2

L'énergie et l'eau potable pour tous

Programme 2.1 : Développement des infrastructures électriques et exploitation des ressources d'énergie locales existantes

Programme 2.2 : Accès à des produits pétroliers à un prix compétitif

Programme 2.3 : Alimentation en eau potable

Programme 2.4 : Hygiène et assainissement



Programme 2.1 : Développement des infrastructures électriques et exploitation des ressources d'énergie locales existantes

OBJECTIFS :

- Doubler les moyens de production d'électricité à 800 MW orientée vers les ressources renouvelables (75% dans le mix énergétique) ;
- Atteindre 50% de taux d'accès à l'électricité à la population.

PROJETS PRIORITAIRES :

- Développer des projets hydroélectriques ;
- Construire des centrales solaires et éoliennes ;
- Développer d'autres technologies de production électrique (charbon, biomasse, GNL, géothermie, déchet, hybride) ;
- Créer des centrales électriques dédiées aux zones minières et industrielles : actualisation des schémas directeurs en intégrant les nouveaux besoins des zones de développement (Projet Tanamasoandro) ;
- Développer des réseaux on-grid et off-grid afin d'évacuer et de distribuer l'électricité produite interconnectée ;
- Doter des Kits Solaires aux ménages, administrations et centres de santé n'ayant pas accès à l'électricité ;
- Promouvoir la filière Ethanol ;
- Promouvoir l'utilisation des foyers améliorés (économiques en bois et charbon) principalement dans les zones rurales et périurbaines ;
- Développer et mettre en œuvre une politique énergétique durable : promotion des PPP, hybridation des centrales thermiques de la JIRAMA (119 Districts), révision du tarif de branchement pour réduire le coût initial, mise en œuvre du plan de restructuration de la dette de la JIRAMA.

Indicateurs	2019	2020	2021	2022	2023	Responsable
Puissance installée (Démarrage construction) (MW)	-	153	915	1 320	1 682	Ministère en charge de l'énergie
Longueur de ligne (km)	-	280	880	1 880	3 080	
Nouveaux branchements réalisés	-	-	75 000	225 000	375 000	
Nombre de kits solaires dotés	50 000	50 000	100 000	150 000	200 000	
Nombres de ménages électrifiés par Système Solaire Domestique (SSD)	1 368	3 152	6 568	11 684	22 650	
Nombre d'unités de production d'éthanol mis en place	-	-	1	3	5	
Taux de pénétration des foyers améliorés	15	20	30	50	75	

Programme 2.2 : Accès à des produits pétroliers à un prix compétitif

OBJECTIFS :

- Améliorer l'accès et les coûts des produits pétroliers à la population, au secteur industriel et aux compagnies de transport ;
- Favoriser l'approvisionnement local en HFO pour réduire la dépendance aux importations.

PROJETS PRIORITAIRES :

- Adopter des documents cadre et législatif de l'Aval pétrolier pour : inciter l'entrée de nouveaux investisseurs, mettre en œuvre un mécanisme de prix accepté par toutes les parties prenantes (Etat, consommateur, pétroliers), favoriser la concurrence dans le sous-secteur hydrocarbures, et clarifier le cadre sur le commerce du HFO ;
- Développer des infrastructures pétrolières (terminal pétrolier, dépôt vrac, station-service, port pétrolier, infrastructure ferroviaire de transport d'hydrocarbure, etc.) ;
- Améliorer la logistique pétrolière (transport ferroviaire, transport routier, transport maritime, dépôts, etc.) ;
- Introduire la concurrence sur le commerce du fuel aviation ;
- Développer le réseau de distribution dans les 119 districts ;
- Promouvoir la filière gaz ;
- Développer la filière de recyclage des déchets pétroliers.

Indicateurs	2019	2020	2021	2022	2023	Responsable
Nombre de construction de nouveaux bacs dans les 8 circonscriptions pétrolières pour la sécurité de l'approvisionnement	-	-	-	4	8	Ministère en charge des Hydrocarbures
Nombre de ports pétroliers réhabilités	-	-	-	3	6	
Nombre de nouveaux titulaires de licence de produits aviation	-	-	-	3	3	
Nombre des nouveaux Districts desservis par des points de vente	-	-	3	7	11	
Nombre de nouveaux postes d'emplissage de faible volume	-	-	7	14	21	
Nombre de nouvelles unités de traitement de déchets hydrocarbures	-	-	-	-	3	

Programme 2.3 : Alimentation en eau potable

OBJECTIF :

Fournir l'accès à l'eau potable à prix socialement acceptable à 60 % de la population, d'ici 2023.

PROJETS PRIORITAIRES :

- Reconvertir les points d'eau avec pompe à motricité humaine (PMH) en système solaire et mini-réseau ;
- Réhabiliter les points d'eau et installer des petites stations de désalinisation ;
- Renforcer la pipeline d'Ampotaka - Tsihombe ;
- Reprendre les travaux du pipeline de Mandrare - Sampona ;
- Démarrer le transfert d'eau sur le pipeline Bemamba - Antaritarika ;
- Mobiliser la ressource en eau de la rivière Efaho ;
- Alimenter en eau potable par système gravitaire (Tarantsy-Ambovombe) ;
- Remettre à niveau les systèmes d'AEP dans les Chefs-lieux de Districts ;
- Construire et remettre à niveau les systèmes d'adduction d'eau potable (AEP) dans les Communes non chefs-lieux de Districts ;
- Construire et réhabiliter les systèmes d'AEP dans les Fokontany non chefs-lieux de Communes ;
- Renforcer, normaliser et entendre les systèmes d'AEP dans les chefs-lieux de districts ;
- Reconvertir les points d'eau avec pompe à motricité humaines (PMH) en système solaire et mini réseau.

Indicateurs	2019	2020	2021	2022	2023	Responsable
Nombre de forages avec mini réseau à réaliser dans le Grand Sud	-	-	413	863	1 323	Ministère en charge de l'eau
Nombre de forage avec mini réseau et unité de désalinisation dans l'Extrême Sud (conversion de 425 systèmes à construire)	-	-	142	284	425	
Nombre de forages dans le sous-écoulement de la rivière souterraine Bemamba avec les ouvrages de transports et de distribution (transfert d'eau : pipeline Bemamba Antaritarika)	-	-	4	8	12	
Nombre des ouvrages de transports et de distributions de l'AEP par système gravitaire « Tarantsy - Ambovombe » dans les 13 fokontany, Commune Ambovombe	-	-	5	9	13	
Nombre de chefs-lieux de districts disposant de réseaux d'eau potable fonctionnels	18	52	83	98	119	
Nombre de chefs-lieux de communes, non chefs-lieux de District, disposant des systèmes d'AEP fonctionnels	40	81	411	911	1 576	
Nombre de Fokontany, non chefs-lieux de Communes, disposant des systèmes d'AEP fonctionnels	-	474	1 164	2 129	3 232	

Programme 2.4 : Hygiène et assainissement

OBJECTIFS :

- D'ici 2023, 90% des Malagasy ne pratiquent plus l'Open Défécation Free (ODF) et pratiquent le lavage des mains au savon ;
- D'ici 2023, 55% des Malagasy utilisent les latrines basiques.

PROJETS PRIORITAIRES :

- Mettre en place le Schéma Directeur d'Assainissement Urbain d'Antananarivo et d'autres grandes villes ;
- Mettre en place les plans communaux en assainissement et hygiène ;
- Construire des latrines basiques ;
- Créer des centres de traitements des déchets solides ;
- Créer des centres de traitements de boues de vidanges ;
- Fournir des matériels de ramassage des ordures ;
- Promouvoir la lutte contre la pratique de la défécation à l'air libre.

Indicateurs	2019	2020	2021	2022	2023	Responsable
Schémas directeurs réalisés	1	9	45	55	67	Ministère en charge de l'hygiène et assainissement
Nombre de latrines basiques construites	204 813	354 813	504 813	704 813	904 813	
Nombre de centres de traitement de déchets solides construits	4	5	9	15	25	
Nombre de centres de traitement de boues de vidanges construits	3	4	7	10	14	
Nombre de grandes villes disposant d'un système de ramassage des ordures	19	27	31	67	71	

VELIRANO 3

La lutte contre la corruption et le renforcement de la performance de l'Administration publique

Programme 3.1 : Lutte contre la corruption

Programme 3.2 : Amélioration de l'efficacité de l'Administration

Programme 3.3 : Réforme de la gestion des finances publiques

Programme 3.4 : Diplomatie économique au service de l'émergence



Programme 3.1 : Lutte contre la corruption

OBJECTIFS :

- Améliorer l'Indice de Perception de la Corruption du pays ;
- Susciter une adhésion forte des responsables et de la population à la lutte contre la corruption ;
- Rétablir la confiance de la population envers l'Administration publique ;
- Renforcer les dispositifs de lutte contre la corruption dans toute l'administration, plus particulièrement dans les marchés publics, la chaîne des dépenses publiques, les services sociaux de base et les 9 secteurs identifier par la stratégie de lutte contre la corruption (LCC) ;
- S'assurer de la mise en œuvre effective des dispositifs légaux pour l'application des sanctions contre les hauts responsables et agents reconnus coupables de détournement de deniers publics, notamment par le recouvrement des avoirs illicites.

PROJETS PRIORITAIRES :

- Mettre en œuvre la Stratégie Nationale de Lutte Contre la Corruption (SNLCC) ;
- Renforcer les capacités institutionnelles et organisationnelles des pôles anti-corruption existants et mettre en place les pôles anti-corruption du système anti-corruption prévu par la loi ;
- Mettre en œuvre la Politique Nationale de Bonne Gouvernance (PNBG) ;
- Renforcer l'effectif et le budget de fonctionnement du BIANCO et augmenter sa représentation dans les Régions ;
- Intensifier les programmes de communication et de sensibilisation sur l'ensemble du territoire ;
- Créer et opérationnaliser l'agence de recouvrement des avoirs illicites ;
- Renforcer la lutte contre les rabatteurs au niveau des Juridictions ;
- Établir les cellules anti-corruption dans toute l'Administration pour renforcer la sensibilisation, la surveillance et l'application des sanctions, plus particulièrement dans les marchés publics, la chaîne des dépenses publiques, les services sociaux de base, la justice, les forces de l'ordre, les concours administratifs ;
- Allouer un budget annuel pour la lutte contre la corruption correspondant à 0,3% du budget général de l'Etat ;
- Mettre en place des Centres d'Informations Administratives et d'Orientation Ivon'ny Torohay (IVOTORO) ;
- Mettre en place un comité national et des comités régionaux pour le développement de la déontologie et de la bonne conduite dans l'Administration Publique.

Indicateurs	2019	2020	2021	2022	2023	Responsable
Nombre de nouveaux Pôles Anti-corruption équipés de matériel adéquat et suffisant	1	2	4	5	6	Ministère de la Justice et SAC
Nombre de Provinces où dispositifs anti-corruption et anti-rabatteurs installés auprès des Cours d'Appel et TPI	1	1	1	2	3	
Budget annuel alloué à la lutte contre la corruption (SAC) (toutes rubriques en milliard d'ariary)	27	45	85	130	180	
Nombre de centres IVOTORO créés	-	1	8	15	22	Ministère en charge Communication
Nombre de comité national et de comités régionaux pour le développement de la déontologie et de la bonne conduite dans l'Administration publique mis en place	-	5	6	15	23	Ministère en charge de la Fonction Publique

Programme 3.2 : Amélioration de l'efficacité de l'Administration

OBJECTIFS :

- Améliorer la fourniture de services publics par l'Administration ;
- Renforcer la capacité de l'Administration.

PROJETS PRIORITAIRES :

- Réformer les règles et procédures relatives à l'accès des usagers aux services publics (moins de bureaucratie) ;
- Dématérialiser les procédures administratives à travers l'E-gouvernance ;
- Instaurer des dispositifs anti-fraude par la mise en place des plateformes e-bilan, e-crédit TVA, e-Facturation ;
- Moderniser le réseau de télécommunications et les infrastructures informatiques de l'Administration Malagasy ;
- Améliorer la gestion des ressources humaines de l'État :

- Mise en œuvre une politique de Gestion Prévisionnelle des Emplois, des Effectifs et des Compétences (GPEEC) ;
- Rationnaliser la gestion administrative et financière du Personnel de l'État par le biais de l'AUGURE ;
- Mettre en œuvre un programme de formation continue des agents de l'État ;
- Doter les départements de l'État en matériels et équipements et en locaux adaptés aux besoins de services ;
- Lancer la mise en œuvre de la politique nationale de bonne gouvernance ;
- Initiative e-Hetra ;
- Digitaliser les paiements des subventions des enseignants FRAM et des bourses universitaires ;
- Construire et équiper des Hôtels des Finances Régionaux.

Indicateurs	2019	2020	2021	2022	2023	Responsable
119 Unités opérationnelles (modules) "e-hetra" du SAFI opérationnels jusqu' à 2023	-	5	10	113	119	Ministère en charge des Finances, Ministère en charge du Travail et de l'Emploi, de la Fonction Publique et des lois sociales PREA
Nombre de boursiers et enseignants FRAM ayant accès au paiement digitalisé	-	-	54 000	185 000	316 000	
Hôtels des finances construits et équipés	-	1	6	13	20	
Taux d'intégration de la gestion administrative et financière de la solde et des pensions sur AUGURE	-	40%	65%	80%	100%	Ministère en charge du Travail et de l'Emploi, de la Fonction Publique et des lois sociales Programme de Références pour l'Efficacité de l'Administration (PREA)
Pourcentage des agents de l'État intégré dans la GPEEC	35%	60%	75%	90%	100%	
Taux de satisfaction des usagers et/ ou clés des parties prenantes	-	-	60%	70%	80%	
Implantation d'un service digital accessible au public en collaboration avec le MEF et le PREA (E-Gouvernance)	-	-	10	20	30	
Nombre des Agents de l'État géré par le système et disposant de la carte AUGURE	40 000	80 000	150 000	180 000	200 000	
Taux d'implantation des standards de service dans les Institutions et Départements Ministériels	-	-	5%	20%	25%	
Outils établis pour la mise en place d'un nouveau système d'évaluation (NSE)	2	6	12	19	30	

Programme 3.3 : Réforme de la gestion des finances publiques

OBJECTIFS :

- Augmenter les recettes intérieures ;
- Renforcer la transparence des finances publiques ;
- Améliorer la gestion des investissements publics ;

PROJETS PRIORITAIRES :

- Améliorer le cadre légal et réglementaire, la passation et le contrôle des marchés publics ;
- Centraliser les activités de recouvrement douanières et améliorer la lutte contre l'évasion fiscale ;
- Renforcer les capacités de la douane en matière de contrôle de la valeur en douane ;
- Améliorer les capacités en matière de contrôle post-dédouanement ;
- Produire les informations budgétaires conformément aux normes IBO (transparence budgétaire) ;
- Digitaliser le paiement des salaires des enseignants et des bourses des étudiants ;
- Renforcer la capacité institutionnelle des organes de contrôle externe des finances publiques : Cour des Comptes et Tribunaux Financiers, Conseil de Discipline Budgétaire et Financière (CDBF), Commission de Contrôle de Financement de la Vie Politique (CCFVP) ;
- Renforcer le cadre légal et réglementaire de la gestion des investissements publics. ;
- Mettre en œuvre une stratégie ambitieuse de mobilisation des recettes intérieures ;
- Appuyer la conduite des réformes des finances publiques en produisant un rapport d'autoévaluation de la performance de la gestion des finances publiques selon la méthodologie PEFA ;
- Digitaliser le système de visa ;
- Assainir et moderniser de la gestion financière des agents de l'État ;
- Améliorer la gestion des actifs publics ;
- Renforcer les Outils d'analyse pour la Relance Économique.

Indicateurs	2019	2020	2021	2022	2023	Responsable
Nombre de trésoreries ministérielles nouvellement opérationnelles	-	-	6	7	8	Ministère en charge des finances
Une nouvelle organisation douanière mise en place.	-	-	-	100%	-	
Nombre boursiers et enseignants FRAM ayant accès au paiement digitalisé	-	-	54 000	185 000	316 000	
Indice sur le Budget Ouvert (IBO) : Publications des documents et rapports budgétaires (y compris le Budget des Citoyens) dans les temps et suivant les normes IBO (en %)	40	40	50	60	70	
Taux d'intégration de la gestion administrative et financière de la solde et des pensions sur AUGURE	-	42%	65%	80%	100%	

Programme 3.4 : Diplomatie économique au service de l'émergence

OBJECTIFS :

- Renforcer la présence de Madagascar dans le monde, améliorer la visibilité de Madagascar ;
- Promouvoir la contribution de la Diaspora malagasy à l'atteinte des objectifs de développement national.

PROJETS PRIORITAIRES :

- Redéployer le réseau diplomatique et consulaire de Madagascar à travers l'ouverture d'Ambassades et Consulats ;
- Mettre en place des vitrines de Madagascar dans toutes les représentations extérieures de Madagascar ;
- Elaborer et mettre en œuvre la Campagne pour l'excellence et la marque de Madagascar ;
- Mobiliser la diaspora pour l'émergence de Madagascar.

Indicateurs	2019	2020	2021	2022	2023	Responsable
Nombre de représentations extérieures mises en place	-	-	4	8	9	Ministère en charge des Affaires étrangères
Nombre de vitrines mises en place dans les représentations extérieures	-	-	12	18	24	
Augmentation des investissements directs étrangers	-	-2%	10%	12%	14%	
Etat de mise en œuvre de la politique d'engagement de la diaspora	0%	0%	35%	75%	100%	

VELIRANO 4

L'éducation pour tous

Programme 4.1 : Amélioration des taux de scolarisation et des conditions d'apprentissage dans l'éducation fondamentale et le secondaire
Programme 4.2 : Repositionnement de l'enseignement supérieur
Programme 4.3 : Soutien à l'éducation non formelle
Programme 4.4 : Revalorisation de l'enseignement technique



Programme 4.1 : Amélioration des taux de scolarisation et des conditions d'apprentissage dans l'éducation fondamentale et le secondaire

OBJECTIFS :

- Améliorer l'accès à l'éducation et la rétention des élèves ;
- Améliorer la qualité de l'éducation ;
- Renforcer la gouvernance du système éducatif ;
- Réduire le déficit en infrastructures et en équipements et en améliorer la qualité ;
- Renforcer les compétences d'enseignement.

PROJETS PRIORITAIRES :

- Multiplier les nouvelles infrastructures « manara-penitra », réhabiliter et étendre les installations éducatives existantes en milieu rural et en milieu urbain ;
- Construire des établissements scolaires à 2 ou 4 salles ;
- Alléger les charges parentales pour améliorer la rétention des élèves : dotation de caisses écoles, distribution de kits scolaires, mise en place de cantines scolaires dans les zones à haute insécurité alimentaire ;
- Utiliser à tous les niveaux des Technologies de l'Information et de la Communication appliquée à l'Éducation (TICE) ;
- Doter les établissements scolaires en matériels didactiques modernes : manuels scolaires, tablettes pour les classes d'examen, laboratoires, salles informatiques ;
- Normaliser les conditions d'enseignement/apprentissage et de renforcement du système de formation ;
- Déployer l'Éducation préscolaire par la création et l'opérationnalisation des Centres d'Apprentissage Préscolaire (CAP) en vue du renforcement de la gouvernance du système
- Digitaliser les transferts en vue du renforcement de la gouvernance du système ;
- Informatiser la gestion de la scolarité pour les établissements scolaires ;
- Doter de packs solaires les établissements scolaires.

Indicateurs	2019	2020	2021	2022	2023	Responsable
Nombre de salles construites: au sein d'EPP manara-penitra inclusives à 12 salles de classe	-	720	1 320	2 280	3 240	Ministère en charge de l'Éducation
Nombre de salles construites: au sein de blocs à 2 ou 4 salles de classe	-	476	4 608	9 692	14 776	
Nombre de salles construites: au sein de CEG manara-penitra inclusifs à 24 salles de classe	-	408	792	1 368	1 944	
Nombre de salles construites: au sein d'EPP-CEG manara-penitra inclusifs à 24 salles de classe	-	-	432	1 248	2 064	

Indicateurs	2019	2020	2021	2022	2023	Responsable
Nombre de salles construites: au sein de lycées inclusifs manara-penitra à 12 salles de classe	-	144	432	720	1080	Ministère en charge de l'Éducation
Table-bancs biplaces	-	16 800	538 800	1 356 386	1 901 443	
Centres de Formation et de Ressources TICE (CFRTICE) construits	-	189	297	459	627	
Nombre de manuels scolaires dotés (en millions)	-	6	12	25	32	
Nombre de Rakibolana dotés (en millions)	-	1	2	3	4	
Élève-maîtres formés et certifiés	-	-	3 700	9 700	15 700	
Conseillers pédagogiques du primaire formés	-	-	460	1060	1660	
Enseignants en service formés et certifiés	-	-	28 692	63 122	95 639	
Enseignants qualifiés recrutés	-	-	7 500	25 545	47 290	
Centres d'Apprentissage Préscolaire (CAP) réhabilités et équipés	-	-	2 018	4 168	6 368	
Centres d'Apprentissage Préscolaire (CAP) créés	-	-	130	280	437	
Transferts digitalisés	-	-	154 000	200 000	215 000	
Gestion de la scolarité des établissements informatisée	-	-	2 614	5 228	7 842	
Établissements dotés de packs solaires	-	189	297	459	627	

Programme 4.2 : Repositionnement de l'enseignement supérieur

OBJECTIFS :

- Multiplier et moderniser les infrastructures universitaires ;
- Faire de l'Enseignement Supérieur de qualité pour tous, un réel moteur du développement économique et social par l'excellence et l'innovation ;
- Valoriser la recherche scientifique aux services du développement de la nation.

PROJETS PRIORITAIRES :

- Construire de nouveaux campus universitaires ;
- Construire de nouvelles cités universitaires ou dortoirs ;
- Construire des laboratoires de recherches spécifiques ;
- Construire de nouveaux centres de santé universitaires ;
- Moderniser le système d'enseignement supérieur et de la recherche scientifique en utilisant la gouvernance numérique ;
- Recruter des enseignants chercheurs et chercheurs enseignants ;
- Recruter des personnels administratifs et techniques.

Indicateurs	2019	2020	2021	2022	2023	Responsable
Nombre de nouveaux campus universitaires (Capacité d'accueil par campus : 1500 étudiants)	-	8	14	20	23	Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Nombre de nouvelles cités universitaires ou dortoirs (Capacité d'accueil par cité ou dortoir) de 160 étudiants	-	9	17	25	30	
Nombre de laboratoires de recherches spécifiques construits	-	2	6	10	14	
Nombre de nouveaux centres de santé universitaires	-	0	6	16	30	
Modernisation du système d'enseignement supérieur et de la recherche scientifique en utilisant la gouvernance numérique	-	0%	25%	50%	100%	
Recrutement des enseignants chercheurs et chercheurs enseignants	-	-	100	550	1 000	
Recrutement des personnels administratifs et techniques	-	-	50	150	250	

Programme 4.3 : Soutien à l'éducation non formelle

OBJECTIF :

Réduire l'analphabétisme et intégrer et/retenir les enfants vulnérables moins de 16 ans exclus du système scolaire éducatif formel.

PROJETS PRIORITAIRES :

- Mettre en place des Centres d'Alphabétisation et des Ressources (CAR) et organiser des cours d'alphabétisation fonctionnelle des jeunes et des adultes ;
- Mettre en place des centres éducatifs spécialisés pour les enfants vulnérables moins de 16 ans exclus du système scolaire.

Indicateurs	2019	2020	2021	2022	2023	Responsable
Nombre de nouveaux centres d'alphabétisation opérationnels	-	2	10	10	10	Ministères en charge de l'Éducation Nationale et de la Population
Educateurs/Enseignants/Encadreurs locaux formés en pédagogie inclusive	-	-	1 000	2 200	3 700	

Programme 4.4 : Revalorisation de l'enseignement technique

OBJECTIF :

Préparer les jeunes à la poursuite des études supérieures techniques et technologiques.

PROJETS PRIORITAIRES :

Mettre en place des Lycées Techniques de Références (LTF).

Indicateurs	2019	2020	2021	2022	2023	Responsable
Nombre de Lycées Techniques de Référence publics construits	-	-	11	23	35	Ministère en charge de l'Enseignement Technique

VELIRANO 5

La santé pour tous

Programme 5.1 : Santé de la mère, de l'enfant, des personnes en situation d'handicap et des personnes âgées

Programme 5.2 : Amélioration de l'offre de soins de qualité pour tous

Programme 5.3 : Couverture de Santé Universelle

Programme 5.4 : Programme National de Nutrition communautaire



Programme 5.1 : Santé de la mère, de l'enfant, des personnes en situation d'handicap et des personnes âgées

OBJECTIFS :

- Améliorer la santé et réduire la mortalité des femmes enceintes, des enfants de moins de 5 ans, des personnes en situation d'handicap, et des personnes âgées ;
- Maîtriser la transition démographique face à la croissance économique à travers une politique de planning familiale renforcée ;
- Fournir un accès universel à la santé sexuelle et procréative aux adolescents et aux jeunes ;
- Accroître le taux de couverture vaccinale ;
- Maîtriser la croissance démographique.

PROJETS PRIORITAIRES :

- Prendre en charge les soins pour les enfants de moins de 5 ans, pour les femmes enceintes et pour les personnes âgées de plus de 65 ans ;
- Recruter et redéployer les ressources humaines en santé et nutrition qualifiées selon leur niveau et leurs besoins ;
- Revitaliser la vaccination pour éviter les épidémies de maladies évitables ;
- Promouvoir et vulgariser les méthodes contraceptives naturelles et modernes ;
- Renforcer le système de suivi et d'encadrement relatif à la santé sexuelle et procréative des jeunes et des adolescents ;
- Lancer un programme national de planning familial ambitieux sur la base de nouvelles stratégies.

Indicateurs	2019	2020	2021	2022	2023	Responsable
Nombre des femmes enceintes bénéficiant de KIA (Kit individuel d'Accouchement)	63 600	179 575	339 574	542 846	825 806	Ministère en charge de la Santé Publique
Nombre des réfrigérateurs solaires acquis	650	790	1 281	1 801	2 330	
Nombre de drones acquis pour 03 centres d'éclatement (hub)	-	-	3	6	9	
Taux de couverture vaccinale (%)	85	90	91	92	95	
Nombre d'utilisateurs réguliers de moyens contraceptifs	2 015 115	2 025 972	2 622 974	3 219 977	3 816 980	

Programme 5.2 : Amélioration de l'offre de soins de qualité pour tous

OBJECTIFS :

- Multiplier et moderniser les infrastructures de santé ;
- Améliorer la qualité des services de santé ;
- Renforcer les dispositifs de surveillance et de prévention sanitaire.

PROJETS PRIORITAIRES :

- Construire un centre hospitalier de référence internationale à Nosy Be Hell Ville ;
- Construire un centre de cardiologie et de transplantation rénale à Tanamasoandro ;

- Renforcer la prévention contre les maladies endémo-épidémiques transmissibles tels que le paludisme, la tuberculose, le VIH Sida, la peste, et la Covid-19 avec des stratégies novatrices ;
- Renforcer la prévention contre les maladies non transmissibles (Hypertension Artérielle, maladies chroniques non transmissibles, santé bucco-dentaire ...) ; - Normaliser les infrastructures des formations sanitaires : CSB manara-penitra, CHD manara-penitra et centres spécialisés ;
- Doter en équipement de pointe les formations sanitaires ;
- Assurer les urgences et prise en charge pré hospitalière ;
- Normaliser les ressources humaines par le recrutement et la formation des personnels de santé ;
- Améliorer la réglementation du secteur de la santé ;
- Créer un réseau de laboratoires et d'usine pharmaceutique Malagasy.

Indicateurs	2019	2020	2021	2022	2023	Responsable
Nombre CHU Tanamasoandro construit	-	-	-	1	1	Ministère en charge de la Santé Publique
Centre hospitalier de référence internationale construit	-	-	-	-	1	
Nombre de bâtiments CSB manara-penitra construits	-	18	258	379	500	
Nombre d'Hôpitaly CHD « Manara-penitra » fonctionnels	10	13	24	34	44	
Nombre d'Hôpitaly CHR « Manara-penitra » fonctionnels	1	2	5	8	10	
Nombres de CHD dotés en matériels de laboratoire	-	-	30	60	98	
Nombre de CHR dotés en scanner	-	-	5	10	17	
Nombres de CHD dotés en Échographe	-	-	30	60	98	
Nombres de CHD dotés en Radiographie numérique	-	13	43	73	98	
Nombre de formations sanitaires doter en équipement	-	-	7	20	36	
Nombre de CHR dotés en mammographie	-	-	7	14	22	
Nombre de CHU mise aux normes	-	9	17	25	31	
Nombre de laboratoires construits selon la norme ISO 17024	-	-	1	3	7	
Nombre de laboratoires de surveillance construits et équipés pour la biologie moléculaire et la surveillance bactériologique régional opérationnel	-	-	8	16	23	
Laboratoire P3 opérationnel	-	-	-	1	1	

Programme 5.3 : Couverture de Santé Universelle

OBJECTIFS :

- Réduire les inégalités en facilitant l'accès aux services de santé et en établissant des dispositifs de prise en charge pour les ménages vulnérables ;
- Assurer la couverture en santé de 9,5 millions de personnes défavorisés d'ici 2023.

PROJETS PRIORITAIRES :

- Opérationnaliser la Caisse Nationale de Solidarité Santé (CNSS);
- Solliciter le partenariat public privé pour le financement des services de soin ;
- Développer les prestations communautaires ;
- Augmenter le budget national alloué à la couverture de santé universelle (CSU) ;
- Mettre en œuvre le système ticket de prise en charge des frais de soins de santé des femmes enceintes, des enfants moins 5ans et des personnes âgées de plus de 65 ans ;
- Mettre à disposition des CHU, CHRR, CHDR et CSB des fonds d'urgence.

Indicateurs	2019	2020	2021	2022	2023	Responsable
Nombre de districts couverts par la CSU (couverture de santé universelle)	1	2	8	20	46	Ministère en charge de la Santé Publique
Nombre de District disposant des antennes CNSS	-	4	34	64	114	
Nombre de régions ayant un système de ticket de prise en charge des frais de soins des femmes enceintes, des enfants moins 5ans et des personnes âgées de plus de 65 ans	-	-	4	8	14	
Nombre de CHU disposant de fonds d'urgence	-	-	22	22	22	
Nombre de CHRR disposant de fonds d'urgence	-	-	17	17	17	
Nombre de CHD disposant de fonds d'urgence	-	-	100	100	100	
Nombre de CSB disposant de fonds d'urgence	-	-	2 725	2 725	2 725	

Programme 5.4 : Programme National de Nutrition communautaire

OBJECTIFS :

- Réduire la prévalence du retard de croissance et de l'émaciation chez les enfants, et de dénutrition chez les femmes enceintes et allaitantes ;
- Contenir le fléau de la faim et de la malnutrition sur l'ensemble du territoire Malagasy ;
- Améliorer l'état nutritionnel et la sécurité alimentaire de la population malagasy en particulier les ménages les plus vulnérables.

PROJETS PRIORITAIRES :

- Assurer la mise en place d'un système de coordination multisectorielle des actions en nutrition afin d'aligner toutes les actions des parties prenantes autour d'un cadre commun des résultats ;
- Étendre la couverture de la plateforme communautaire de services essentiels en santé et nutrition communautaire ;
- Renforcer la prise en charge de la malnutrition aiguë ;
- Renforcer la prévention de la malnutrition chronique des enfants de moins de 5 ans dans les sites de nutrition communautaire ;
- Renforcer le programme d'iodation et de fluorisation universelle du sel ;
- Prévenir et traiter l'anémie chez les femmes, adolescents et chez les enfants ;
- Promouvoir l'alimentation du nourrisson et du jeune enfant, ainsi que la nutrition de la femme ;
- Promouvoir la consommation d'aliments sains, équilibrés et diversifiés, ainsi que les aliments à haute valeur nutritionnelle ;
- Mobiliser la population pour un changement de comportement en faveur de la nutrition ;
- Renforcer le programme multisectoriel de nutrition au niveau communautaire à travers des actions intégrées (actions WASH-nutrition, commune champion de la nutrition) ;
- Renforcer les capacités pour la préparation aux situations d'urgence en matière de nutrition ;
- Promouvoir la fortification alimentaire et la bio fortification des produits disponibles localement ;
- Vulgariser les résultats de recherche permettant d'améliorer la production et la consommation des aliments de qualité ;
- Mettre en place des Centres de Récupération et d'Education Nutritionnelle Ambulatoire Sévère (CRENAS) dans tous les CSB ;
- Mettre aux normes des Centres de Récupération et d'Education Nutritionnelle Intensif (CRENI).

Indicateurs	2019	2020	2021	2022	2023	Responsable
Nombre de CRENAS (Centre de Récupération et d'Éducation Nutritionnelle Ambulatoire) mis en place dans les CSB	-	441	941	1 441	1 873	Organisme en charge de la Nutrition et Ministère en charge de la Santé Publique
Nombre des Formations Sanitaires Amies des Bébés	100	125	310	495	680	
Nombre de CRENI (Centre de Récupération et d'Éducation Nutritionnelle Intensif) mis aux normes	-	3	6	9	13	

VELIRANO 6

L'emploi décent pour tous

Programme 6.1 : Mise en place d'un cadre juridique favorable à l'emploi décent

Programme 6.2 : Création d'emplois par la promotion de l'entrepreneuriat

Programme 6.3 : Création d'emplois par la promotion de l'artisanat

Programme 6.4 : Formation professionnelle pour les besoins de l'émergence



Programme 6.1 : Mise en place d'un cadre juridique favorable à l'emploi décent

OBJECTIFS :

- Instaurer un environnement juridique propice à la création d'emploi décent ;
- Renforcer les institutions en charge de la promotion de l'emploi décent.

PROJETS PRIORITAIRES :

- Assurer la finalisation de l'élaboration du PPTD IIème Génération ;
- Mettre en œuvre progressivement le code de travail réformé ;
- Mettre en œuvre progressive le Plan National de lutte contre le travail des enfants ;
- Mettre en œuvre effective les textes et outils juridiques relatifs à la migration professionnelle ;
- Mettre en place et opérationnaliser un Agence National pour l'Emploi et ses démembrements dans les 23 régions ;
- Assurer le suivi de l'application des textes sur la Politique Nationale de l'Emploi.

Indicateurs	2019	2020	2021	2022	2023	Responsable
Programme Pays pour le Travail Décent (2020-2024) IIème phase mis en œuvre et élaboré (quinquennal)	-	1 200 000	6 000 000	9 000 000	12 000 000	Ministère en charge du Travail de l'Emploi et de la Fonction Publique
Nombres des Entreprises ayant fait l'objet d'un suivi par l'inspection du travail y compris dans l'économie informelle	-	67 500	157 500	270 000	405 000	
Couverture sociale des travailleurs Malagasy augmenté, y compris dans le secteur informel	-	87 975	134 820	181 665	252 000	
Plan national d'action (PNA) de lutte contre le travail des enfants IIème phase	-	324 000	774 000	1 374 000	2 030 000	
Institutionnalisation et opérationnalisation de l'Agence Nationale pour l'Emploi et ses démembrements (Régions)	-	-	1	12	23	

Programme 6.2 : Création d'emplois par la promotion de l'entrepreneuriat

OBJECTIFS :

- Créer des emplois décents à travers l'entrepreneuriat, les associations et les coopératives et les startups ;
- Promouvoir la création d'entreprises, d'associations de métiers et le développement de clusters et de coopératives.

PROJETS PRIORITAIRES :

- Renforcer le programme FIHARIANA : programmes de financement, de subvention et d'assistance technique des entrepreneurs ;
- Moderniser le cadre légal et réglementaire régissant les coopératives ;
- Promouvoir la culture entrepreneuriale auprès des jeunes ;
- Créer et moderniser les associations et les coopératives ;
- Déployer des centres de formations en entrepreneuriat ;
- Sensibiliser et former les jeunes sur les techniques de montage de projet et la création d'emploi ;
- Former les entreprises sur l'innovation de leurs activités.

Indicateurs	2019	2020	2021	2022	2023	Responsable
Nombre de coopératives formalisées	-	-	500	2 000	3 000	Ministère en charge de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat
Centres de formation en entrepreneuriat accompagnés	16	44	69	94	119	Ministère en charge du Travail
Jeunes sensibilisés et formés sur les techniques de montage de projet et de création d'emploi	5 000	12 000	24 000	40 500	55 000	
Nombre de PME, des artisans, des agriculteurs dont la productivité est améliorée	800	1 500	3 000	4 700	6 500	

Programme 6.3 : Création d'emplois par la promotion de l'artisanat

OBJECTIFS :

- Créer des emplois décents par le biais de la professionnalisation des métiers d'artisans ;
- Soutenir la création des Très Petites et Micro Entreprises (TPME) à travers la formalisation des métiers d'artisans.

PROJETS PRIORITAIRES :

- Créer une Cité des métiers ;

- Créer des villages artisanaux surtout dans les zones d'émergence touristiques ;
- Construire des centres de traitements de matières premières (cuire, raphia) ;
- Faciliter l'accès aux matières premières par les artisans dans un cadre respectueux de l'environnement et favorable au développement durable ;
- Développer l'identification numérique des artisans ;
- Appuyer l'accès de 50 000 artisans au programme Fihariana ou similaire.

Indicateurs	2019	2020	2021	2022	2023	Responsable
Nombre de Villages Artisanaux érigés	-	-	3	5	5	Ministère en charge de l'Artisanat
Cité des métiers	-	-	1	1	1	
Nombre d'artisans formalisés	-	-	150 000	300 000	450 000	
Nombre de centres de traitement des matières premières créés : cuir, raphia	-	-	6	6	6	

Programme 6.4 : Formation professionnelle pour les besoins de l'émergence

OBJECTIF :

Former les jeunes aux métiers requis par les secteurs en émergence moderne, traditionnel et artisanal.

PROJETS PRIORITAIRES :

- Mettre en place des Centres de Formation Professionnelle de Référence (CFPR) ;
- Mettre en place des Centres de Formation Professionnelle communautaires ;
- Transformer les Centres de Formation Professionnel (CFP) existant en CFP communautaire.

Indicateurs	2019	2020	2021	2022	2023	Responsable
CFPR construits, équipés et digitalisés	-	6	17	27	37	Ministère en charge de l'Enseignement Technique et Professionnel + FMFP et Secteur Privé
CFP communautaire construits et équipés	-	-	8	16	24	
Salles de classes construites	-	-	59	118	177	
CFP existant équipés en matériels modernes	-	-	19	39	59	
Nombre de personnels formateurs formés	-	-	190	390	590	

VELIRANO 7

L'industrialisation de Madagascar et l'émergence économique

Programme 7.1 : Environnement des affaires et promotion des investissements

Programme 7.2 : Création d'un tissu industriel dynamique et compétitif

Programme 7.3 : Développement du secteur minier et pétrolier

Programme 7.4 : Développement du secteur tourisme

Programme 7.5 : Protection des consommateurs et assainissement du commerce intérieur

Programme 7.6 : Intégration régionale et promotion des exportations



Programme 7.1 : Environnement des affaires et promotion des investissements

OBJECTIFS :

- Instaurer un environnement des affaires propice à la croissance, à l'investissement et à l'emploi ;
- Renforcer la compétitivité des entreprises Malagasy ;
- Promouvoir les investissements directs étrangers.

PROJETS PRIORITAIRES :

- Améliorer et consolider le cadre juridique des investissements : loi sur les investissements, loi sur les zones franches, loi sur les Zones économiques spéciales, loi sur le PPP
- Mettre en place la Zone d'Émergence Économique (ZEEC) de Taolagnaro ;
- Promouvoir la construction d'infrastructures de logistique et d'entreposage de proximité par les Chambres de Commerce et d'Industrie ;
- Soutenir les entreprises à travers des programmes de compagnonnage, de R&D, d'assistance technique, de financement à taux concessionnel, de garanties bancaires, de renforcement des fonds propres et de développement des marchés des capitaux ;
- Améliorer l'environnement des affaires suivant les dispositifs de Dialogue Public Privé ;
- Mener des campagnes nationales et internationales de promotion des investissements ;
- Redynamiser les commissions en charge des réformes du droit des affaires et mettre en place progressivement des nouveaux Tribunaux de commerce.

Indicateurs	2019	2020	2021	2022	2023	Responsable
Nombre de dispositifs de Dialogue Public-Privé (DPP sectoriel et/ou régional) opérationnel	-	8	18	28	30	Ministère en charge de l'Industrie
Label « Malagasy Ny Antsika » actualisé	-	-	1	1	1	
Nombre de Traités Bilatéraux d'Investissement élaborés	-	-	5	9	13	
Nombre de Tribunaux de Première Instance où un Tribunal de commerce est nouvellement mis en place et opérationnalisés	-	-	1	2	4	Ministère en charge de la Justice

Programme 7.2 : Création d'un tissu industriel dynamique et compétitif

OBJECTIFS :

- Produire localement les besoins de consommation courante de la population ;
- Soutenir les activités industrielles tournées vers l'exportation ;
- Promouvoir l'industrialisation régionale basée sur les potentialités de transformation de chaque région ;
- Promouvoir les Zones d'Émergence Industrielles.

PROJETS PRIORITAIRES :

- Créer la Zone Industrielle Textile de Moramanga ;
- Développer l'industrialisation régionale à travers le projet « One District One Factory (ODOF) » ;
- Promouvoir la création de parcs industriels ;
- Promouvoir la création de Zones d'Émergence Industrielles ;
- Promouvoir la création d'infrastructures industrielles (silos à grains) ;
- Promouvoir les industries d'importance stratégique : PPN (sucrierie, huilerie, minoterie, pâtes alimentaires), cimenterie, pharmaceutique, panneaux solaires, construction voiture métallurgique, transformation agro industrielle (extrait de vanille, huiles essentielles, fruits et légumes).

Indicateurs	2019	2020	2021	2022	2023	Responsable
Nombre de nouveaux Districts disposant d'au moins une unité de transformation (ODOF)	-	30	60	90	119	Ministère en charge de l'Industrie
Nombre d'unités de transformation mises en place	-	51	171	321	391	
Nombre de Parcs Industriels créés	-	-	4	8	8	
Superficies en Ha des Zones d'Émergence Industrielle (ZEI) créées	-	-	105	345	345	

Programme 7.3 : Développement du secteur minier et pétrolier

OBJECTIFS :

- Soutenir le développement des grandes mines et des exploitations minières nationales (petites mines) ;
- Valoriser les ressources pétrolières et gazières ;
- Appuyer la constitution de réserves nationales d'Or ;
- Augmenter la valeur ajoutée à travers la mise en œuvre de la politique de transformation locale des produits miniers ;
- Renforcer la traçabilité des métaux précieux, des pierres précieuses et des substances minières à travers la mise en place des dispositifs de contrôle et de lutte contre les trafics illicites.

PROJETS PRIORITAIRES :

- Améliorer le cadre juridique et fiscal minier et pétrolier (Code minier et Code pétrolier) ;
- Mettre en place le Bureau de Géologie et de Gemmologie de Madagascar pour la consolidation et la capitalisation des données géologiques de Madagascar en vue d'inciter les investissements miniers nationaux et internationaux ;
- Relancer les grands projets miniers : Le site de charbon de Sakoa, les réserves de terres rares des régions DIANA et SOFIA, les réserves de bauxite de Manantenina et de la région SOFIA, le site de nickel et de cuivre de Borikely-Ambatomainy, les réserves d'uranium dans les zones d'Antsirabe, de Faratsio et de Makay, les gisements de fer du moyen nord-ouest ;
- Relancer l'attribution des blocs pétroliers et gaziers ;
- Promouvoir la formalisation de la filière aurifère dans le cadre de l'appui à la constitution de la réserve nationale d'Or : Créer une centrale et des comptoirs d'or nationaux, créer une fonderie pour la production de lingots d'or et un laboratoire de certification de lingots aux normes internationales ;
- Recenser, formaliser et professionnaliser les exploitants miniers nationaux (petites mines) ;
- Opérationnaliser les Bureaux d'Administration Minière (BAM) ;
- Mettre en place et opérationnaliser les ateliers communautaires de formation, de démonstration, de transformation des produits miniers et de lapidairerie dans les zones forte potentialité ;
- Équiper les aéroports, ports, services de l'Administration minière de matériels spécifiques d'analyse et de contrôle des métaux, pierres précieuses et substances minières.

Indicateurs	2019	2020	2021	2022	2023	Responsable
Nombre de Bureaux d'Administration Minière (BAM) opérationnels	-	5	10	15	20	Ministère en charge des Mines et des Ressources Stratégiques
Pourcentage des données géologiques nationales à disposition par rapport à l'étendue du territoire (% cumulé)	30%	40%	100%	100%	100%	
Nombre des exploitants miniers nationaux encadrés et formalisés	-	6 000	50 000	100 000	200 000	
Centrale d'or créée	-	0	0	100%	100%	
Cadre juridique et fiscal minier amélioré (% cumulé)	-	75%	100%	100%	100%	
Cadre juridique et fiscal pétrolier amélioré (% cumulé)	-	15%	75%	100%	100%	

Programme 7.4 : Développement du secteur tourisme

OBJECTIFS :

- Franchir le cap de 500 000 touristes étrangers à l'horizon 2023 ;
- Développer le tourisme national.

PROJETS PRIORITAIRES :

- Diversifier l'offre touristique dans les niches de marché : nature, haut de gamme, balnéaire, sportif, hôtel club, culture, MICE, agritourisme, fluvial, écotourisme ;
- Augmenter la capacité d'accueil en assurant le maintien des structures existantes et la création de nouvelles capacités en écolodges, hôtels-clubs et hôtels de charme ;
- Améliorer l'accessibilité des sites touristiques par les voies aériennes, ferroviaires, routières, fluviales et maritimes (construction, réhabilitation, modernisation de ports, d'aéroports et de chemins de fer) ;
- Soutenir le tourisme national par la création des villages de vacances et la promotion de l'offre via les nouvelles technologies ;
- Intensifier la promotion internationale et développer les marchés porteurs ;
- Construire un Eco-Resort & Spa haut de gamme (5*) à Ankasy et (4*) à Orangea
- Construire un Eco-luxury Resort (5*) à Nosy Hara :
- Construire un Ecolodge rustique à Ankarana (4*) ;
- Construire un écolodge à l'île aux Prunes.

Indicateurs	2019	2020	2021	2022	2023	Responsable
Eco-Resort & Spa haut de gamme (5*) à Ankasy	-	-	-	-	1	Ministère en charge du Tourisme et des Transports
Eco-Resort & Spa haut de gamme (4*) à Orangea	-	-	-	-	1	
Construire un Eco-luxury Resort (5*) à Nosy Hara	-	-	-	-	1	
Construire un Ecolodge rustique à Ankarana (4*)	-	-	-	-	1	
Ecolodge construit à l'île aux prunes	-	-	-	-	1	
Nombre aéroports construits (Bekopaka "les Tsingy de Bemara", Ranohira /Isalo)	-	-	-	-	2	

Programme 7.5 : Protection des consommateurs et assainissement du commerce intérieur

OBJECTIFS :

- Renforcer le dispositif de protection des consommateurs ;
- Assainir le commerce intérieur ;
- Assurer le ravitaillement du marché notamment pour les produits de première nécessité (PPN).

PROJETS PRIORITAIRES :

- Moderniser les dispositifs de protection des consommateurs à travers la mise en place des sites de destruction de produits non conformes (avaries, périmés, ...) et des laboratoires d'analyse physico-chimique des produits dans les espaces de croissance ;
- Créer des centrales d'achat de type « Rungis » ;
- Opérationnaliser les structures chargées de la métrologie légale dans les Régions (programme « REFY ») ;
- Moderniser le système d'approvisionnement du marché (Carte Rouge Numérique).

Indicateurs	2019	2020	2021	2022	2023	Responsable
Nombre de Cartes Rouges numériques des commerçants émis	-	-	250 000	500 000	600 000	Ministère en charge du Commerce
Nombre de Centrales d'Achats de type « Rungis » mises en place	-	-	1	2	2	
Nombre d'incinérateurs industriels installés	-	-	6	6	6	
Nombre de sites d'enfouissement construits	-	-	6	6	6	
Nombre de Laboratoires d'analyses des denrées alimentaires modernisés et opérationnels	-	-	6	6	6	
Nombre de Bureaux de métrologie légale modernisés et opérationnels dans les régions (Programme REFY)	-	-	22	22	22	

Programme 7.6 : Intégration régionale et promotion des exportations

OBJECTIFS :

- Renforcer l'accès des entreprises aux marchés régionaux et internationaux ;
- Promouvoir les exportations de produits et de services ;
- Soutenir la position commerciale de Madagascar sur les filières clés.

PROJETS PRIORITAIRES :

- Imposer l'Origine Madagascar sur le marché continental africain ;
- Affirmer la position de leader mondial de Madagascar dans la filière vanille par la mise en place du Complexe «MAISON DE LA VANILLE» ;
- Mettre en place l'Agence de Promotion des Exportations (APEX) et le Portail d'Informations Commerciales ;
- Promouvoir les filières clés à l'exportation :
 - o Vulgarisation de l'appui technique et financier aux producteurs
 - o Renouvellement des plantations (café, poivre, vanille, girofle)
 - o Labélisation des produits originaires de la Grande Ile
 - o Lancement d'un programme spécifique pour la promotion et la valorisation du Cacao fin de Madagascar
 - o Extension de 20 000 ha de plantation de cacao avec la variété hybride de Cote d'Ivoire

Indicateurs	2019	2020	2021	2022	2023	Responsable
Accord ZLECAf ratifié	-	-	1	1	1	Ministère en charge du Commerce
« Maison de la vanille » créée	-	-	1	1	1	
Portail d'Informations Commerciales mis en place et opérationnel	-	-	1	1	1	
Agence de Promotion des Exportations (APEX) mise en place	-	-	1	1	1	
Nombre d'entreprises soutenues	-	-	10 000	20 000	30 000	

VELIRANO 8

L'appui aux femmes, aux jeunes et aux plus démunis pour une nation émergente

Programme 8.1 : Autonomisation des femmes

Programme 8.2 : Promotion de la jeunesse

Programme 8.3 : Lutte contre les Violences Basées sur le Genre

Programme 8.4 : Renforcement de la protection sociale



Programme 8.1 : Autonomisation des femmes

OBJECTIFS :

- Renforcer l'inclusion politique et sociale des femmes ;
- Renforcer l'employabilité et la capacité d'entrepreneuriat des femmes.

PROJETS PRIORITAIRES :

- Améliorer la coordination nationale entre les structures d'insertion socio-économique des femmes pour une meilleure performance ;
- Recadrer la migration professionnelle ;
- Développer la formation professionnelle des femmes pour renforcer leur employabilité ;
- Promouvoir l'entrepreneuriat par les femmes à travers les programmes titres verts, FIHARIANA, pépinières TANIKETSA, et la promotion de groupement ;
- Promouvoir une plus grande présence des femmes au niveau des centres de décision politique.

Indicateurs	2019	2020	2021	2022	2023	Responsable
Nombre d'associations des femmes appuyées et accompagnées en matière d'activités génératrices de revenu (AGR)	-	80	305	555	955	Ministère en charge de la Population

Programme 8.2 : Promotion de la jeunesse

OBJECTIFS :

- Mobiliser et renforcer la participation citoyenne des jeunes au service de l'Émergence ;
- Renforcer l'inclusion économique et sociale des jeunes.

PROJETS PRIORITAIRES :

- Promouvoir et développer des structures régionales « Pôles emplois jeunes et centres de jeunes »
- Promouvoir et renforcer la capacité des Centres de jeunes publics, privés et communautaires au service de l'Émergence à la base ;
- Appuyer la mise en œuvre des Veliranon'ny tanora au service de l'Émergence via les Centres de jeunes (publics, privés) à l'échelon communautaire ;
- Développer la formation professionnelle des jeunes pour renforcer leur employabilité ;
- Promouvoir l'entrepreneuriat par les jeunes à travers les programmes titres verts, Fihariana, pépinières Taniketsa (Pôles emplois jeunes), et la promotion de groupement ;
- Assurer la formation initiale et le perfectionnement continu des cadres de la jeunesse ;
- Développer l'initiative Tagnamaro.

Indicateurs	2019	2020	2021	2022	2023	Responsable
Nombre des structures régionales « Pôles emplois jeunes et centres de jeunes » instituées et fonctionnelles	-	-	12	23	23	Ministère en charge du Commerce
Nombre de centres des jeunes publics (Maisons des jeunes, espaces jeunes) construits et équipés	-	-	1	23	45	
Nombre des communautés de base appuyées dans la mise en œuvre de six Veliranon'ny Tanora pour l'Émergence	-	-	600	2 040	3 600	
Nombre de Pôles emplois jeunes (chaîne de valeur visant la préparation des pépinières ou Taniketsa des jeunes entrepreneurs) mis en place	-	25	225	475	775	
Nombre des cadres de la jeunesse formés	45	45	105	105	165	
Nombre de volontaires mobilisés pour l'activité Tagnamaro	2 500	5 500	30 000	60 000	100 000	Ministère en charge de la Communication
Nombre CTD adoptant l'activité Tagnamaro	180	210	710	1 210	1 710	
Nombre de start-up et de PME créés et encadrés	-	600	1 700	3 000	4 000	Ministère en charge de du Travail, de l'Emploi, de la Fonction Publique, du Travail et des Lois Sociales

Programme 8.3 : Lutte contre les Violences Basées sur le Genre

OBJECTIFS :

- Promouvoir le droit des femmes ;
- Lutter contre toutes formes de violences basées sur le genre.

PROJETS PRIORITAIRES :

- Renforcer le cadre juridique et l'application effective des lois sur les Violences Basées sur le Genre ;
- Renforcer les structures judiciaires de lutte contre les Violences Basées sur le Genre ;
- Renforcer les structures de prise en charge des victimes de Violences Basées sur le Genre ;
- Renforcer les actions de sensibilisation pour le respect des droits humains y compris la lutte contre les Violences Basées sur le Genre ;
- Renforcer les structures de prévention et de prise en charge des enfants victimes de violence ;
- Lutter contre la traite d'êtres humains.

Indicateurs	2019	2020	2021	2022	2023	Responsable
Nombre de chaînes spéciales mises en place au niveau des juridictions	-	4	8	28	48	Ministère en charge de la Justice
Nombre de centres de prises en charge intégrées de VBG mis en place et opérationnel	1	2	11	21	31	Ministères en charge de la Justice et de la Population
Nombre de Centre d'écoute et de Conseil Juridique mis en place et opérationnel	-	-	7	14	22	
Nombre de document cadre juridique, politique pour l'égalité femmes - hommes adopté	-	-	4	4	4	
Nombre de séance de sensibilisation de la population et des leaders d'opinion dans la lutte contre les VBG, la lutte contre la violence à l'égard des enfants, la lutte contre la traite des personnes, les droits des femmes, la lutte contre les pratiques néfastes, éducation citoyenne	44	458	2 658	4 158	5 158	
Nombre de Réseaux de Protection de l'Enfant (RPE) mis en place / redynamisés	100	150	275	525	875	
Nombre de centres d'accueil d'urgence pour les enfants victimes de violence opérationnels	0	0	6	30	78	

Programme 8.4 : Renforcement de la protection sociale

OBJECTIFS :

- Prendre en charge et accompagner les ménages très pauvres et victimes de chocs vers une croissance durable et inclusive avec des programmes intégrés de protection sociale adaptés (FSS)
- Réduire le nombre de population en situation d'extrême pauvreté ;
- Renforcer le mécanisme existant relatif aux programmes de protection sociale ;
- Promouvoir et défendre les droits des personnes âgées et handicapées.

PROJETS PRIORITAIRES :

- Promouvoir les travaux communautaires à Haute Intensité de Main d'œuvre (HIMO), les programmes de Transferts Monétaires Conditionnels et d'Argent Contre Travail Productif, en soutien aux plus vulnérables ;
- Renforcer les dispositifs de prise en charge des personnes âgées et des personnes handicapées ;
- Mettre en place des restaurants sociaux pour les couches les plus vulnérables dans le milieu urbain ;
- Créer des Centres d'Aides Sociales et renforcer les infrastructures d'accueil des segments les plus fragiles ;
- Renforcer l'opérationnalité du registre des bénéficiaires vers un registre social exploitable ;
- Renforcer la capacité institutionnelle de coordination, de suivi-évaluation et mettre en œuvre des directives efficaces pour les agences de mise en œuvre.

Indicateurs	2019	2020	2021	2022	2023	Responsable
Nombre de centres de prise en charge et de formation adaptés aux personnes handicapées construits	-	-	4	8	12	Ministère en charge de la Population
Nombre de centres intégrés pour les personnes âgées mis en place et opérationnels (Akany ZO HASINA)	-	-	6	12	18	
Nombre de Centres de Promotion Socio-économique (CPSE)	5	5	12	19	26	
Nombre de Sites Communautaires / Nombre de Logements sociaux	4/221	6/627	10/840	15/1 089	20/1 366	
Nombre de Sites opérationnels Kaly Tsinjo / Nombre de personnes bénéficiaires	-	39/152 000	47/170 400	97/223 100	120/277 000	
Nombre de ménages vulnérables bénéficiaires des Filets Sociaux de Sécurité	146 500	182 723	249 603	275 880	275 880	
Nombre de ménages victimes de chocs appuyés (transferts monétaires (TOSIKA FAMENO), distribution vivres, reconstructions, dotations kits ménages et couvertures, HIMO)	-	100 686	105 686	110 686	115 686	
Nombre de centres d'aide d'urgence construits au niveau des districts	-	-	14	42	82	

VELIRANO 9

L'autosuffisance alimentaire et l'émergence d'un secteur agricole moderne

Programme 9.1 : Développement de l'agriculture

Programme 9.2 : Développement d'un élevage structuré vers le marché

Programme 9.3 : Développement de la pêche et de l'aquaculture et valorisation des ressources halieutiques



Programme 9.1 : Développement de l'agriculture

OBJECTIFS :

- Atteindre l'autosuffisance alimentaire en riz ;
- Développer l'agribusiness.

PROJETS PRIORITAIRES :

- Augmenter la production rizicole (Aménager de nouveaux périmètres (100 000 ha) et réhabiliter les périmètres rizicoles)
- Doter des Titres Verts aux jeunes et aux opérateurs locaux ;
- Mettre en place des Dokany Moran'ny Mpamokatra (DMM) pour faciliter l'accès aux intrants et services d'appuis de proximité, en vue d'augmenter de la productivité agricole ;
- Mettre en place des Centres d'Appui à l'Agribusiness (CABIZ) et développer un système d'information numérique sur les producteurs ;
- Mettre en place des Zones d'Émergence Agricole (ZEA) ;
- Soutenir l'entreprenariat agricole, l'agriculture familiale, les organisations professionnelles des producteurs et le financement du monde rural ;
- Appuyer et développer les filières à forte valeur ajoutée, vivrière et l'Agriculture Biologique ;
- Développer les cultures de rentes (vanille, girofle, cacao, café, épice).

Indicateurs	2019	2020	2021	2022	2023	Responsable
Superficie rizicole nouvellement aménagée (Ha)	10 480	17 640	40 640	70 640	100 640	Ministère en charge de l'Agriculture
Superficie rizicole remise en état (Ha)	36 507	78 507	128 507	188 507	268 507	
Superficie de riz pluvial cultivée (Ha)	-	-	60 000	120 000	220 000	
Nombre de Titres Verts attribués aux jeunes et opérateurs locaux	-	1 000	2 000	12 000	22 000	
Nombre de centres de distribution d'intrants/ matériels (DMM) opérationnels	-	12	62	110	110	
Nombre de centres d'Appui à l'Agribusiness (CABIZ) opérationnels	-	3	7	11	11	
Nombre de Zone d'Émergence Agricole (ZEA) mise en place	-	3	4	5	6	
Nombre de cartes numériques de producteurs délivrées	-	5 000	55 600	927 800	1 800 000	

Programme 9.2 : Développement d'un élevage structuré vers le marché

OBJECTIFS :

- Atteindre l'autosuffisance alimentaire en protéine ;
- Moderniser les filières d'élevage.

PROJETS PRIORITAIRES :

- Développer la filière bovine à viande ;
- Améliorer la race bovine et la race laitière ;
- Construire et réhabiliter des fermes modernes d'élevage ;
- Construire des abattoirs « manara-penitra » ;
- Mettre en place des systèmes de traçabilité et d'identification électronique des bovins ;
- Développer l'élevage à cycle court : aviculture, apiculture, oviniculture, porciculture, etc. ;
- Promouvoir l'exportation des produits d'élevage.

Indicateurs	2019	2020	2021	2022	2023	Responsable
Nombre d'Abattoirs "Manara-penitra" opérationnels	-	1	11	36	70	Ministère en charge de l'Élevage
Nombre de fermes modernes d'élevage appuyées	-	-	40	90	140	
Nombre de têtes de bovin munis d'un système de traçabilité et/ou d'identification électronique infalsifiable	-	5 000	1 005 000	5 005 000	11 005 000	
Géniteurs performants importés pour le cheptel bovin laitier	-	1 000	3 500	7 500	12 500	
Nombre de têtes additionnelles d'élevage de poulets	-	15 000 000	31 000 000	50 000 000	75 000 000	

Programme 9.3 : Développement de la pêche et de l'aquaculture et valorisation des ressources halieutiques

OBJECTIFS :

- Exploiter et valoriser de manière durable et rationnelle les ressources halieutiques ;
- Promouvoir le débarquement des produits de la pêche et leur transformation locale ;
- Augmenter les revenus des pêcheurs ;
- Renforcer le contrôle et la surveillance des pêches ;
- Contribuer à l'autosuffisance alimentaire à base de produits halieutiques.

PROJETS PRIORITAIRES :

- Renforcer la bonne gouvernance de la pêcherie et des ressources halieutiques et les dispositions légales sur la délivrance des permis de collecte et de Licence de pêche ;
- Adaptation des équipements portuaires aux enjeux de l'économie bleue (ports de pêche, débarcadères, chambres froides, etc.) ;
- Développer la pêche artisanale et la pêche industrielle ;
- Valorisation des produits halieutiques ;
- Promouvoir les villages de pêcheurs (« Concept Marine ») ;
- Distribuer des kits de sécurité et de production aux petits pêcheurs ;
- Développer l'aquaculture marine (algoculture, holothuriculture, crabculture), la spiruliniculture et la pisciculture à grande échelle ;
- Renforcer la surveillance des pêches.
- Lutter contre la malnutrition infantile à travers la production de spiruline ;
- Mettre en place des Champs Ecoles Pisciculteurs ;
- Développer le 12ème espace de croissance marin par la promotion de l'économie bleue.

Indicateurs	2019	2020	2021	2022	2023	Responsable
Nombre de textes réglementaires élaborés	2	6	10	14	18	Ministère en charge de la Pêche
Nombre d'accord de pêche signé	-	-	1	1	1	
Nombre de villages de pêcheurs modernes mis en place	-	-	4	10	20	
Nombre des kits de sécurité et de production des petits pêcheurs distribués	-	10 000	25 000	45 000	70 000	
Nombre de pisciculteur moderne opérationnel	-	-	300	700	1 200	
Complexe d'Ecloserie et ferme de grossissement communautaire d'holothurie mis en place	-	-	4	8	10	
Nombre de bassin de stabulation et de bassin d'engraissement de crabe de mangrove mis en place	-	-	6	10	10	
Nombre de centres de surveillance des pêches mis en place	-	1	5	7	9	

VELIRANO 10

La gestion durable des ressources naturelles

**Programme 10.1 : Gestion durable des ressources naturelles,
des paysages et reforestation intensive**

Programme 10.2 : Prévention et gestion des risques et catastrophes



Programme 10.1 : Gestion durable des ressources naturelles, des paysages et reforestation intensive

OBJECTIFS :

- Conserver, restaurer et valoriser la biodiversité de Madagascar ;
- Lutter contre l'exploitation illégale et le trafic de ressources naturelles ;
- Renforcer la protection des Aires Protégées.

PROJETS PRIORITAIRES :

- Intensifier le reboisement de proximité, utile (plantes médicinales, bois précieux, bois industriels, etc.) et la restauration forestière et lutter contre les feux de brousse ;
- Développer un système de valorisation des déchets à Madagascar ;
- Promouvoir les énergies alternatives (réchaud à gaz avec bouteilles, charbon écologique, briquettes de charbon, biogaz et plaque solaire) ;
- Promouvoir la gestion durable des mangroves ;
- Elargir et consolider le réseau des Aires Marines Protégées de Madagascar ;
- Mettre en place une éducation environnementale : production d'outils de sensibilisation et d'éducation et diffusion ;
- Gérer durablement les Zones de Conservation et Amélioration des Moyens de Subsistance pour lutter contre le trafic d'animaux sauvages à Madagascar ;
- Appuyer l'harmonisation de la gestion des ressources et la coordination du secteur Environnement ;
- Mettre en place du projet paysage durable à l'Est de Madagascar ;
- Elaborer un programme de réduction des émissions due à la déforestation et la dégradation des forêts.

Indicateurs	2019	2020	2021	2022	2023	Responsable
Taux de réduction des feux de brousse	Nd	10%	10%	20%	20%	Ministère en charge de l'Environnement
Superficie reboisée et restaurée	38 609	79 278	139 278	209 278	284 278	
Superficie de mangrove restaurée	2 457	6 790	21 790	36 790	51 790	
Centres de traitement et valorisation des déchets opérationnels	3	7	11	15	15	
Superficie des aires protégées marines avec statut définitif	800 000	800 000	1 231 700	1 331 700	1 931 700	
Carbone évité / Projet paysage durable à l'Est de Madagascar (Tonnes de RE éq. CO2)	-	0,3	0,6	1,8	10	
Carbone évité par la réduction de la déforestation (MTonnes de RE éq. CO2)	2,4	2,4	4,4	4,4	11,4	
Techniciens forestiers formés et recrutés (CNFTF, CNEFEREF, ECD, ingénieur)	-	249	362	503	646	

Programme 10.2 : Prévention et gestion des risques et catastrophes

OBJECTIFS :

- Renforcer les résiliences communautaires face aux risques et catastrophes ;
- Atténuer les effets du changement climatique.

PROJETS PRIORITAIRES :

- Doter chaque Région et District à risque d'un plan de contingence multirisque multi aléas ;
- Poursuivre la mise en œuvre des mécanismes institutionnels pour la Gestion des risques et catastrophes (GRC) ;
- Renforcer les capacités à long terme pour la gestion des risques et des catastrophes aux niveaux national, provincial, local et communal ;
- Développer un système d'information exhaustif sur les risques et catastrophes ;
- Développement des mécanismes financiers à long terme pour la GRC ;
- Renforcer la coopération régionale et internationale sur la GRC ;
- Mettre en place et opérationnaliser les antennes régionales du Bureau national de gestion des risques et catastrophes (BNGRC) ;
- Mettre en place un réseau de surveillance de la qualité de l'air en milieu urbain.

Indicateurs	2019	2020	2021	2022	2023	Responsable
Nombre d'antennes régionales mises en place et opérationnelles	-	2	4	6	8	Ministère en charge de l'intérieur et de la Décentralisation
Nombre de Régions à risques disposant d'un plan de contingence multirisque multi aléas	-	6	12	16	32	
Nombre de Site d'hébergement sur les communes très à risque et difficile d'accès	-	-	2	6	10	
Hangars de pré positionnement construits	-	-	1	1	1	
Dotations de matériels de secours de transport terrestre et nautique dotés	-	-	2	4	6	
Station de mesure de la qualité de l'air en milieu urbain installée	3	9	9	10	10	

VELIRANO 11

La modernisation de Madagascar

Programme 11.1 : Sécurisation foncière

Programme 11.2 : Aménagement et équipement des villes

Programme 11.3 : Développement des infrastructures des transports

Programme 11.4 : Développement de l'économie du numérique



Programme 11.1 : Sécurisation foncière

OBJECTIFS :

- Sécuriser 23 % du territoire en 2023 ;
- Assurer la sécurisation foncière massive sur l'ensemble du territoire ;
- Moderniser les services fonciers au niveau national ;
- Assurer la sécurisation foncière des investissements.

PROJETS PRIORITAIRES :

- Acquérir une couverture nationale en ortho images à haute résolution ;
- Assurer une sécurisation foncière massive ;
- Promouvoir l'Administration de proximité par la mise en place des Services Fonciers au niveau des Districts ;
- Dématérialiser les informations foncières et informatiser les Services Fonciers ;
- Renforcer la procédure de consolidation des données entre les guichets fonciers et les Services Fonciers et la mise à jour des plans locaux d'occupations foncières (PLOF) ;
- Interconnecter le site central - Services Fonciers - Guichets Fonciers ;
- Renforcer les capacités des Services et Guichets Fonciers et des agents du foncier.

Indicateurs	2019	2020	2021	2022	2023	Responsable
Nombre de Titres créés	668 526	675 000	715 000	765 000	825 000	Ministère en charge du Foncier
Nombre de Certificats fonciers édités	-	416 700	1 466 700	2 566 700	2 716 700	
Nombre de guichets fonciers appuyés	501	802	1 102	1 727	2 352	
Superficie du territoire sécurisée	-	117 408	123 278	129 148	135 018	
Superficie en km ² couverte d'image orthophoto de haute résolution	146 750	146 750	587 041	587 041	587 041	

Programme 11.2 : Aménagement et équipement des villes

OBJECTIFS :

- Réduire au maximum le problème de logements dans la Capitale et dans les grandes villes ;
- Construire 40 000 logements ;
- Faire face au rythme actuel de l'urbanisation ;
- Promotion du 12ème Espace de croissance ;
- Promouvoir la bonne gouvernance et le développement du secteur infrastructure publique.

PROJETS PRIORITAIRES :

- Renforcer la planification, l'organisation et la structuration des territoires autour du concept d'espace de croissance et de solidarité ;
- Élaborer et mettre en œuvre la Politique Nationale de Développement des Infrastructures et Équipements (PNDIE) ;
- Promouvoir l'aménagement urbain en vue de la modernisation des villes ;
- Aménager le bord de mer de Toamasina suivant le style Miami ;
- Lancer les projets de créer des nouvelles villes (Tanamasoandro-Ambohidrapeto, Amparemahitsy, Tanamasoandro-Ivato) ;
- Créer des zones d'habitats et des zones commerciales notamment dans les nouvelles villes, ou Zone de Réhabilitation Sociale (ZRS) ;
- Créer des villages communautaires, des Habitats à Loyer Modéré, des centres d'hébergement et des containers modifiés en maison d'habitation ;
- Construire des logements décents résilients pour tous et pour toutes les catégories sociales : zones de réhabilitation sociale, building mora et tranomora ;
- Mettre en place un mécanisme pérenne de mobilisation de fonds et de partenariat avec le Secteur Privé, sous l'impulsion d'un organe contrôlé par l'État pour soutenir la bonne marche du programme, à moyen et long terme ;
- Identifier les terrains et développer les PPP avec les privés ;
- Mettre en œuvre la stratégie et la Politique Nationale du Logement (PNL) ;
- Mettre en œuvre le projet Lalankely.

Indicateurs	2019	2020	2021	2022	2023	Responsable
Nombre de logements construits (PNL)	-	-	560	1 360	2 160	Vice Ministère en charge de l'Habitat et des Nouvelles Villes
Nombre de logements construits (PROLOG 50 000)	-	-	10 000	22 805	37 805	
Nombre de villes créées et viabilisés (infrastructures routières créées et des terrains viabilisés)	-	-	1	3	6	
Outils de planification territoriaux (PUDI, PUDÉ, SRAT, SNAT)	112	153	282	332	382	Ministère de l'Aménagement du Territoire et des Travaux Publics
Voiries ou réseaux divers réhabilités ou construits en km	1	117,5	239,9	269,4	278,9	
Nombre d'infrastructures de base réhabilité (blocs sanitaires, lavoirs et espaces publics) (Lalankely III)	50	794	945	976	996	
Nombre d'infrastructures de base et infrastructure de mobilités réhabilité (ruelles et voies carrossable) (Lalankely IV)	50	750	862	882	932	

Programme 11.3 : Développement des infrastructures des transports

OBJECTIFS :

- Permettre le déplacement de la population et des marchandises en toute sécurité sur l'ensemble du territoire ;
- Faciliter l'acheminement des produits locaux des zones productrices vers les marchés locaux et d'exportation ;
- Développer la connectivité internationale de Madagascar ;
- Développer un maillage permettant de relier et de desservir les pôles d'émergence ;
- Intégration de la dimension environnementale dans les projets routiers et ouvrages.

PROJETS PRIORITAIRES :

- Réhabiliter les routes nationales, et particulièrement les réseaux structurants ;
- Mettre en œuvre les travaux de construction de l'autoroute Antananarivo-Toamasina ;
- Aménager les connexions interrégionales et intercommunales pour desservir et développer les zones productrices, les zones rurales mal desservies ;
- Générer des revenus plus durables et mettre en place un plan d'entretien des routes, des ponts et des ouvrages ;
- Doter les Directions Régionales d'engins des Travaux Publics, de ponts modulaires, de bacs, etc ;
- Créer une autorité de sécurité routière et mettre en œuvre la stratégie sectorielle
- Développer des infrastructures pour faciliter la circulation et moderniser les villes (flyovers, voies de contournement, voies rapides, etc) ;
- Développer la mobilité urbaine dans les grandes villes (train urbain, téléphérique, bus, taxi, etc) ;
- Construire un tunnel sous la ville Ampantsakana - Analakely
- Développer l'axe du canal Andriantany en voie principale

- Réhabiliter et construire les autres infrastructures structurantes (non routières) pour assurer un transport multimodal : ports, aéroports, voies ferroviaires et fluviales (valorisation du Canal des Pangalanes) ;
- Restructurer la concession du réseau Nord et soutenir la relance des services ferroviaires sur la ligne FCE ;
- Soutenir le redressement d'Air Madagascar et de Tsaradia, concéder les aéroports restants ;
- Construire un nouvel aéroport à Andrakaka ;
- Moderniser et développer l'aéroport de Sainte Marie Ravoraha, Toamasina Ambalamanasy ;
- Améliorer la navigabilité du Canal des Pangalanes ;
- Mettre en place d'un port de plaisance au Port Jasmine et son Waterfront ;
- Réhabiliter et réaménager le vieux port de Taolagnaro ;
- Mise en place de la plateforme multimodale de l'Est au By Pas Antananarivo et du By Pass ferroviaire entre le TCE et la TA ;
- Réhabiliter et étendre les ports de Toliara et de Majunga ;
- Reprise des activités du réseau ferroviaire Nord ;
- Exploiter les lignes de ferry Majunga-Maintirano-Morondava « route des baobab » (capacité minimum : 10 véhicules et 100 passagers).

Indicateurs	2019	2020	2021	2022	2023	Responsable
Routes nationales réhabilités et entretenues	395	9 945	23 866	40 594	57 275	Ministère en charge des travaux public et en charge des transports
Kilomètre de chemins de fer réhabilités (FCE, TCE-MLA)	-	164	451	648	845	
Nombre de ports existants réhabilités/aménagés	-	4	13	20	22	
Nombre d'aéroports réhabilités/modernisés	-	16	16	20	28	
Linéaire de quai réhabilité (Tuléar)	-	-	-	320	320	

Programme 11.4 : Développement de l'économie du numérique

OBJECTIFS :

- Développer le e-commerce
- Promouvoir l'accès et améliorer le rapport coûts/qualité des services de télécommunication ;
- Promouvoir l'émergence d'une économie du numérique ;
- Soutenir le développement des moyens de paiement modernes et la bancarisation.

PROJETS PRIORITAIRES :

- Élaborer une Stratégie Nationale pour le Développement du e-commerce ;
- Créer et aménager le cadre réglementaire sur l'usage du numérique ;
- Mettre en place le IT-Board ;
- Renforcer les programmes de formation en services numériques ;
- Compléter le cadre juridique et renforcer la régulation du secteur des télécommunications pour établir un environnement propice au développement des infrastructures, l'introduction des nouvelles technologies, l'accroissement de la concurrence, l'amélioration de l'accès, la réduction des tarifs, et l'émergence de services innovants ;
- Mettre en œuvre le projet Smart City pour créer une technopole en soutien au développement du secteur BPO/IT ;
- Opérationnaliser les bornes WIFI Publique ; HOTSPOT, WIFI Gratuit ;
- Développer l'offre de monnaie numérique de la BFM (e-Ariary) ;
- Doter la BFM d'un Switch National de Paiement pour promouvoir l'inclusion financière ;
- Mettre en place de l'ANSI (Agence Nationale pour la Sécurité de l'Information) ;
- Harmoniser le programme de transformation numérique du gouvernement.

Indicateurs	2019	2020	2021	2022	2023	Responsable
Stratégie Nationale pour le Développement du E-commerce élaborée	-	-	1	1	1	Ministère en charge du Commerce
Organe d'Accréditation des prestataires de service de certification mis en place	-	-	1	1	1	
IT-Board opérationnel	-	-	1	1	1	
Nombre de bénéficiaires de formations en services numériques	-	-	500	1200	2200	
Nombre de sites HOTSPOT	-	50	90	130	130	Ministère des Postes, des Télécommunications et du Développement Numérique

VELIRANO 12

L'autonomie et la responsabilisation des collectivités territoriales décentralisées

Programme 12.1 : Représentation territoriale de l'État en appui à la décentralisation émergente et au développement local

Programme 12.2 : Décentralisation émergente et développement local



Programme 12.1 : Représentation territoriale de l'État en appui à la décentralisation émergente et au développement local

OBJECTIFS :

- Augmenter la capacité des Représentants de l'État dans l'accomplissement de leurs missions régaliennes ;
- Améliorer la maîtrise du territoire par la modernisation de l'administration territoriale et la disponibilité des données administratives à tous les niveaux ;
- Améliorer la coordination et la mobilisation des services techniques déconcentrés et accompagner les CTD dans le processus de développement local.

PROJETS PRIORITAIRES :

- Lancer le programme de construction, d'équipement et d'accompagnement des préfectures, districts, arrondissements administratifs et fokontany manara-penitra ;
- Moderniser, standardiser et sécuriser les titres liés à l'identification des personnes, des biens ainsi que des activités soumises à l'autorisation du MID ;
- Mettre en place et opérationnaliser les dispositifs d'appui aux CTD ;
- Renforcer le système de contrôle et la veille informationnelle au niveau des circonscriptions administratives pour des interventions plus efficaces ;
- Appuyer institutionnellement les CTD ;
- Renforcer les services déconcentrés chargés du soutien aux CTD (matériels et équipements, locaux, budget, etc).

Indicateurs	2019	2020	2021	2022	2023	Responsable
Nombre des Préfectures manara-penitra construites et équipées	-	12	14	19	24	Ministère en charge de l'intérieur
Nombre des Districts manara-penitra construits et équipés	-	-	-	10	20	
Nombre de bureaux d'Arrondissement administratif manara-penitra construits et équipés	-	-	-	60	120	
Nombre de bureaux de Fokontany manara-penitra construits et équipés	-	-	-	90	190	
Nombre de systèmes informatisés de gestion de titres et d'autorisations administratives mis en place	0%	0%	25%	50%	75%	

Programme 12.2 : Décentralisation émergente et développement local

OBJECTIFS :

- Fixer les orientations et promouvoir le changement de paradigme pour une décentralisation émergente ;
- Augmenter la capacité des CTD à financer leur fonctionnement et surtout de réaliser des investissements publics ;
- Améliorer la performance et la qualité des services publics offerts par les Collectivités territoriales décentralisées ;
- Responsabiliser les CTD dans la prise en charge du développement local.

PROJETS PRIORITAIRES :

- Lancer le programme de construction, d'équipement et d'accompagnement des communes manara-penitra ;
- Élaborer et adopter la Lettre de la Politique de Décentralisation Émergente (LPDE) et le Plan National de Décentralisation Émergente (PNDE) ;
- Lancer le programme de construction, d'équipement et d'accompagnement des préfectures, districts, arrondissements administratifs et fokontany manara-penitra ;
- Réviser les taux et les critères d'octroi des subventions aux CTD suivant leurs spécificités et leurs capacités d'autofinancement ;
- Renforcer la capacité des CTD en matière de schéma d'aménagement territorial, de plan de développement local, de gestion financière publique, de gestion foncière décentralisée, de passation des marchés, de budget participatif, de lutte contre la corruption, de fiscalité locale, de coopération décentralisée, etc., suivant leur score IGL ;
- Mettre en place la Fonction Publique Territoriale (FPT) ;
- Renforcer la capacité institutionnelle des organes en charge du contrôle et d'assistance aux Collectivités territoriales Décentralisées en matière de gestion budgétaire, en l'occurrence les Tribunaux Financiers et les Tribunaux Administratifs.

Indicateurs	2019	2020	2021	2022	2023	Responsable
Activités prioritaires du PNDE mises en œuvre	-	0%	10%	25%	50%	Ministère en charge de l'Intérieur et de la Décentralisation
Nombre de textes révisant les taux et les critères d'octroi des subventions suivant les spécificités et les capacités d'autofinancement des CTD	-	-	3	3	3	
Nombre des CTD bénéficiaires des subventions d'investissement à travers le FDL	463	896	1 166	1 497	1 867	
Nombre des Communes manara-penitra construites et équipés	-	50	60	120	170	
Pourcentage de Communes ayant une note Indice de Gouvernance Locale (IGL) supérieure ou égale à 5/10 suite au renforcement de capacité	7%	14%	23%	35%	50%	
Nombre de Fonctionnaires Publics Territoriaux opérationnels	-	-	-	300	750	

VELIRANO 13

Le sport et la culture pour la cohésion et la fierté nationale

Programme 13.1 : Développement du sport émergent

Programme 13.2 : Promotion de la Culture Malagasy

Programme 13.3 : Promotion de l'information et de la communication pour un développement citoyen



Programme 13.1 : Développement du sport émergent

OBJECTIFS :

- Assurer l'Émergence d'une Grande Nation Sportive apte à concourir et remporter des compétitions internationales (régionales, continentales et mondiales), et dotée des viviers considérables et intarissables des talents sportifs ;
- Assurer l'Émergence des citoyens en bonne santé, actifs et compétents grâce à l'implantation d'une Éducation Physique de Qualité conformément aux recommandations de l'UNESCO.

PROJETS PRIORITAIRES :

- Promouvoir et développer des infrastructures sportives aux normes ;
- Mettre en œuvre le Statut des athlètes de haut niveau combiné avec un programme pluriannuel de préparation des athlètes ;
- Accueillir et organiser les Jeux des Iles 2023 ;
- Participer aux Jeux Africains 2023, à la CAN Football 2021 et 2023 et aux autres compétitions sportives internationales ;
- Promouvoir des académies sportives, des centres de perfectionnement sportif et redynamiser le Centre National du Sport Étude ;
- Mettre en œuvre un programme pluriannuel en vue de l'implantation d'une Éducation Physique de Qualité incluant prioritairement la promotion du Sport-santé, des sports de plage et de la revalorisation des jeux et des sports traditionnels ;
- Mettre en place une Alliance de Haut niveau pour l'Éducation Physique de Qualité et pour le Sports en Afrique (Plan d'Action du Président de la République de Madagascar en sa qualité de « Champion de l'Éducation Physique de Qualité et du Sport en Afrique ») ;
- Assurer la formation initiale et le perfectionnement continu des cadres sportifs et des cadres en éducation physique de qualité.

Indicateurs	2019	2020	2021	2022	2023	Responsable
Nombre d'infrastructures sportives manara-penitra construites dans les Chefs-lieux de Province	-	3	6	6	6	Ministère en charge de la Jeunesse et des Sports
Nombre d'infrastructures sportives manara-penitra construites dans les Chefs-lieux de Région	-	-	6	16	22	
Nombre d'infrastructures sportives mises aux normes en vue d'accueillir les Jeux des Iles	-	-	10	10	10	
Nombre des sportifs bénéficiaires du statut des athlètes de haut niveau (avec un programme pluriannuel de préparation)	-	-	280	280	350	
Nombre des académies sportives et centres de perfectionnement sportif institués et fonctionnels	-	-	5	15	27	
Nombre des cadres sportifs et des cadres en éducation physique de qualité formés	-	200	250	450	550	

Programme 13.2 : Promotion de la Culture Malagasy

OBJECTIFS :

- Revaloriser la richesse culturelle malagasy ;
- Former des professionnels dans les métiers des arts et de la culture.

PROJETS PRIORITAIRES :

- Redynamiser les Centres de Lecture et d'Animation Culturelle dans les milieux ruraux ;
- Rendre fonctionnelle l'Académie Nationale des Arts et de la Culture ;
- Construire des Maisons de la Communication et de la Culture ;
- Eriger les Stèles des personnalités Malagasy connues ;
- Construire des Musées sur l'origine des Malagasy comprenant :
 - o 1 Musée sur l'esclavage ;
 - o 1 Musée des grands noms malagasy ;
 - o 1 Centre International Austronésien.

Indicateurs	2019	2020	2021	2022	2023	Responsable
Nombre de Bibliothèque Nationale et Centres de Lecture et d'Animation Culturelle redynamisés	-	-	6	12	18	Ministère en charge de la Culture
Taux d'avancement des travaux de l'Académie Nationale des Arts et de la Culture	20%	80%	100%	100%	100%	
Nombre de Maisons de la Communication et de la Culture construites et fonctionnelles	5	14	14	19	24	
Nombre de Stèles érigées	-	3	18	33	48	
Taux d'avancement des travaux du Musée sur l'origine des Malagasy	-	-	60%	100%	100%	

Programme 13.3 : Promotion de l'information et de la communication pour un développement citoyen

OBJECTIF :

Promouvoir une information et une communication adéquate au service de la Culture Malagasy et du développement citoyen.

PROJETS PRIORITAIRES :

- Moderniser les infrastructures et matériels de la chaîne publique : entretien et aménagement du bâtiment de l'ORTM ; réhabilitation de l'ascenseur de l'ORTM et création de nouveaux studios et plateaux;
- Acquérir des émetteurs pour l'ORTM ;
- Construire un Dôme TVM à Antananarivo Renivohitra, et un Musée RNM et TVM ;
- Créer la chaîne TVM 2.0;
- Migrer vers la Télévision Numérique Terrestre ;
- Construire une Maison de la Presse (Bâtiment + Équipements) ;
- Mettre en place l'Unité de Monitoring des Médias ;
- Mettre en place des blocs techniques modernes de dimension 14*7 *R+2 dans les 119 Districts.

Indicateurs	2019	2020	2021	2022	2023	Cumul	Responsable
Nombre de studios et plateaux installés	1 plateau JT 1 studio avec 4 plateaux 1 studio RNM avec 5 plateaux 1 plateau	1 studio avec 4 plateaux 1 studio RNM avec 5 plateaux	1 Studio d'enregistrement TVM 1 Studio d'enregistrement RNM	-	-	8	Ministère en charge de la Communication et la Culture
Nombre d'émetteurs acquis	29 Emetteurs TV 2 Emetteurs FM	21 Émetteurs TV 19 Emetteurs FM	50 Emetteurs TV 50 Emetteurs FM	50 Emetteurs TV 50 Emetteurs FM	50 Emetteurs TV 50 Emetteurs FM	180 Emetteurs TV 171 Emetteurs FM	

Indicateurs	2019	2020	2021	2022	2023	Cumul	Responsable
Nombre de travaux de construction de DOME TVM, de Maison ORTM, de Musée RNM et TVM et de création de TVM 2.0 réalisés	-	-	4	-	-	4	Ministère en charge de la Communication et la Culture
Nombre de pylônes construits, réhabilités et/ou étendus	15	6	30	30	40	121	
Nombre de Maison de la Presse construite	-	-	1	-	-	1	
Nombre d'Unité de Monitoring des Médias mis en place	-	-	01	05	-		
Nombre des blocs techniques construits et réhabilités dans les 119 districts (14m*7m avec 2 étages)			39	40	40	119	

ANNEXE 2

PROJETS PHARES



EMERGENCE _ par les infrastructures de liaisons



Madagascar totalise 48 000 KM de routes bitumées, en pavé ou de pistes carrossables toute l'année ou durant la saison sèche. 15% seulement soit 7200 KM sont bitumés dont 43% sont en bon état.

Le PEM prévoit la réalisation d'autoroutes, de flyovers, de nouvelles voies ferroviaires, de routes en pavé, de routes bitumées, de nouveaux modes de transports qui n'ont jamais existés à Madagascar.

ROUTE NATIONALE
20 000^{KM}

Construction et réhabilitation

LES FICHES DE PROJETS DÉTAILLÉES SONT EN ANNEXE PAGES 07 - 40

RÉSEAU ROUTIER DE MADAGASCAR

2017



Objectifs

- Promouvoir une approche spatiale plus avancée dans le développement du réseau routier, pour un maillage plus densifié du territoire ;
- Promouvoir la participation du secteur privé dans le développement des routes ;
- Promouvoir des investissements privés pour la réalisation d'autoroutes.



2040



ROUTES Objectifs 2023

50% préservation
du réseau existant

25 000KM de routes en bon état

7 000KM de routes ré-ouvertes
à la circulation

15% de nouvelles routes

Près de 10 000KM de routes

2 000KM de nouvelles routes
bitumées

RÉHABILITATION

des routes nationales —

9427 KM de routes nationales seront réhabilités à l'horizon 2023

Les axes prioritaires :

RN12a : Taolagnaro / Vangaindrano (180 KM, 244 millions USD)

RN 10 : Andranovory / Ambovombe (434 KM, 290 millions USD)

RN9 : Manja/ Morondava (155 KM, 159 millions USD)

RN31 : Ankazobatsiahy / Bealalana (72 millions USD)

RN32 : Antsohihy / Mandritsara (186 KM, 144 millions USD)

RN44 - RN3 : Moramanga Ambatondrazaka - Vohitraivo - Andilamena + Connection RN 32 (72 millions USD)

RN1bis : Tsiroanomandidy / Maintirano (372 KM, 283 millions USD)

RN11-RN11A : Mananjary - Nosy Varika - Mahanoro - Vatomandry - Antsampanana (101 millions USD)

Route Firaïankina : Antsiranana -Toliara (2250 KM, 304 millions USD)

RN13 : Ihosy - Fort Dauphin (107 KM, 82 millions USD)

RN06: Ambondromamy - Antsiranana: (240 KM, 199 millions USD)

Objectif

- Réhabiliter les principaux axes routiers afin de faciliter la mobilité des populations et intensifier les échanges économiques et commerciaux tout en accordant un intérêt particulier au renforcement de la solidarité nationale, illustrée par le projet « **Route Firaïankina** » reliant directement Antsiranana à Toliara.

Impacts

- Croissance du PIB national accélérée par la dynamisation de la mobilité des personnes et des produits;
- Plus de 10 000 emplois directs et 100.000 emplois indirects;
- Secteur des travaux publics relancé et de nouvelles activités génératrices de revenus créées;
- Tourisme international et national développé;
- Bassins riziocoles Nord-Est (RN 31, RN 32) désenclavés;
- RN 1 bis : Régions Moyen Ouest désenclavées;
- RN 12 A : Partie Sud de l'île désenclavé.

FORME: PPP - PTF - RPI

Régions concernées :

23 régions de Madagascar

RÉHABILITATION
9427 KM

ESTIMATION DU COÛT

5 MILLIARDS USD

18 750 MILLIARDS MGA

DONT 2,7 MILLIARDS USD
À RECHERCHER

CONSTRUCTION

de routes en pavé

1190 KM de nouvelles routes en pavé seront construites à l'horizon 2023 à raison de 10 KM dans chaque district de Madagascar.

Chaque Gouverneur doit construire 10 KM de route en pavé chaque année dans les districts de sa Région.

CONSTRUCTION
1190^{KM}
annuelle

Objectifs

- Doter les districts d'infrastructures de base et création de valeurs ajoutées locales ;
- Rendre effective la mobilité locale dans chaque région.

Impacts

- Croissance du PIB national accélérée par la dynamisation de la mobilité des personnes et des produits ;
- Emplois direct et indirects créés dans chaque district ;
- Secteur des travaux publics relancé et de nouvelles activités génératrices de revenus créées ;
- Tourisme international et national développé.

Régions concernées :
23 régions de Madagascar



FORME: RPI

ESTIMATION DU COÛT
152,3 MILLIONS^{USD}

571,12 MILLIONS^{MGA}



PROJETS FLYOVERS

Des flyovers connectés à la future Voie Rapide Ouest Tana (VROT) assureront la jonctions des voies à grandes circulations de la capitale.

Flyover : Anosizato - Antananarivo

Flyover : Maki - Antananarivo

POPULATION CIBLE : 2 MILLIONS

DURÉE DES TRAVAUX: 2 ANS

- DÉBUT DES TRAVAUX EN 2021

- FIN DES TRAVAUX EN 2023

MISE EN SERVICE: 2023

FORME: EPC-F

Objectif

..... Désengorger l'agglomération d'Antananarivo par des infrastructures innovantes aptes à rendre fluide durablement la circulation urbaine et périurbaine.

Impacts

- • Problèmes d'embouteillage dans la ville et les environs d'Antananarivo résolus;
- • Plus de 2000 emplois créés;
- • Ville d'Antananarivo modernisée.

Région concernée : Analamanga



ESTIMATION DU COÛT
55 MILLIONS USD
206,25 MILLIARDS MGA

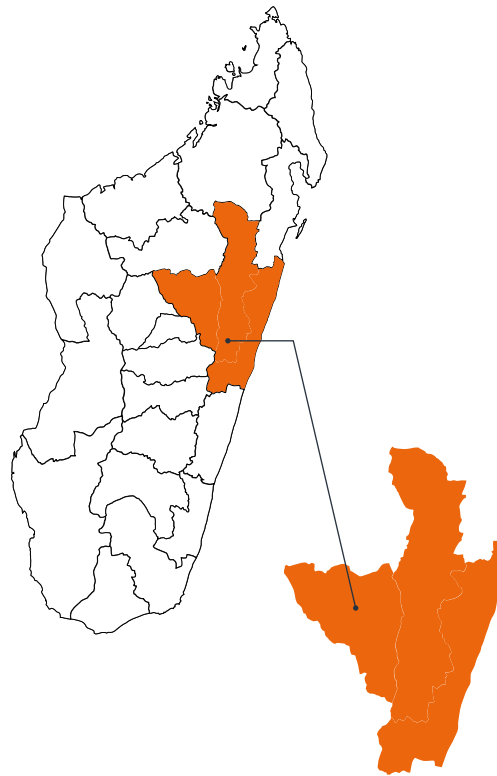
AUTOROUTE

Antananarivo - Toamasina

La première autoroute à quatre voies à péage du pays traversera trois régions :

Analamanga - Alaotra Mangoro - Atsinanana

LONGUEUR
260^{KM}



Objectif

... Dynamiser le principal axe économique du pays par une infrastructure de connectivité moderne.

Impacts

- Mobilité des usagers et des opérateurs économiques améliorés;
- Développement économique des deux villes et du pays.

Régions concernées : Analamanga, Alaotra Mangoro et Atsinanana

Durée contrat de PPP : 25 à 30 ans

FORME: PPP- RPI

ESTIMATION DU COÛT
2,5 MILLIARDS^{USD}

9 375 MILLIARDS^{MGA}

TRANSPORT URBAIN PAR CABLE

La construction d'un téléphérique urbain - tramway aérien - traversant la ville d'Antananarivo permettra à la ville des Milles de disposer d'un mode de transport vertueux.

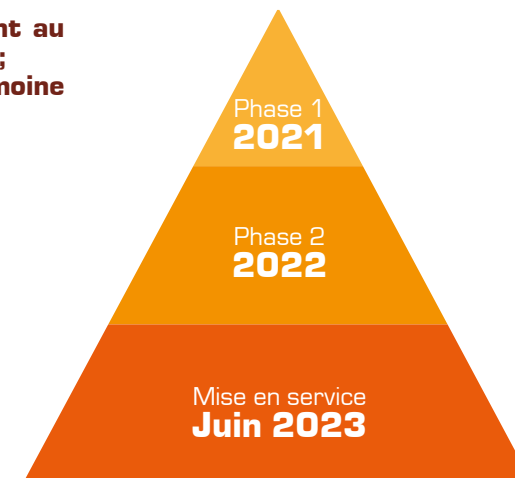
- Un mode de transport intermédiaire participant au désengorgement du trafic routier dans la capitale;
- Un mode de transport valorisant le patrimoine historique de la capitale.

LIGNE ROUGE : ANOSY- AMBATOBE (9,21KM)
LIGNE JAUNE : ANOSY- AMBANIDIA (2,60KM)

POPULATION CIBLE :
28 000 À 38 000 PERSONNES PAR JOUR

FINANCEMENT: ETAT - GROUPEMENT POMA - COLAS.

FORME : PPP - RPI



Objectif

- Améliorer la mobilité urbaine et le mode de déplacement de la population tananarivienne.

Impacts

- Moins de gaz à effet de serre émis ;
- Circulation de la ville plus fluide ;
- Capitale modernisée et embellie;
- Gain de productivité pour les entreprises et l'économie.

Région concernée : Analamanga

ESTIMATION DU COÛT
158,2 MILLIONS USD

593,25 MILLIARDS MGA

TRAMWAY

Un train urbain desservira les quatre points cardinaux de la ville d'Antananarivo.

Phase 1
2021



Phase 2
2022



Mise en service
Juin 2023

LE TRACÉ EST LE SUIVANT:

- CORRIDOR NORD 3,5KM : LA CITY IVANDRY - SOARANO
- CORRIDOR SUD 12KM: SOARANO -BY PASS

POPULATION CIBLE: 3 à 4 MILLIONS

LE TARIF APPLIQUÉ SERA DE L'ORDRE DE :
1000 à 2000 ARIARY

LA SITUATION DU PROJET ACTUELLE EST

L'ÉTUDE A ÉTÉ RÉALISÉE

COÛT TOTAL DU PROJET HORS WAGONS:
179 MILLIARDS ARIARY
(INFRASTRUCTURES ET ÉQUIPEMENTS)

LES ENTREPRISES PARTENAIRES:

FORME: PPP - RPI

Objectifs

- Optimiser le temps déplacement dans la capitale;
- Réduire la pollution sur la ville ;
- Améliorer les échanges entre les parties Est et Ouest de la ville en desservant la plaine d'Antananarivo;
- Lier le centre-ville et les principaux centres d'activités notamment avec la nouvelle plateforme multimodale de By-Pass (liaison Est - Ouest);
- Délocaliser le complexe de chemin de fer Soarano au profit de développement de nouveaux centres d'affaires, de commerces et de services;
- Complémentarité avec le projet de transport par câble.

Impacts

- Moins de gaz à effet de serre émis;
- Circulation de la ville plus fluide;
- Capitale modernisée et embellie;
- Gain de productivité pour les entreprises et l'économie.

Région concernée : Analamanga

ESTIMATION DU COÛT
47 MILLIONS^{USD}

176,25 MILLIARDS^{MGA}

TUNNEL SOUS LA VILLE

Un nouveau tunnel reliant Ampefiloha à Analakely (600m, 4 voies) - les travaux démarreront cette année - facilitera la circulation entre le centre et la partie Ouest d'Antananarivo.

Phase 1
2021

Phase 2
2022

Mise en service
Septembre 2023

LE TRACÉ EST LE SUIVANT :

- **ENTRÉE SUD:**
AMPATSAKANA DERRIÈRE LA CNAPS
- **ENTRÉE NORD:**
ANALAKELY PRÈS DE SELECT HOTEL
- **PASSANT SOUS LES ROCHES SUBSTRATUM D'ANTANINARENINA**

POPULATION CIBLE: LES AUTOMOBILISTES

FORME: PPP - RPI

Objectif

Améliorer la mobilité urbaine et le mode de déplacement de la population tananarivienne

Impacts

- Circulation de la ville fluide;
- Capitale modernisée et embellie;
- Gain de productivité pour les entreprises et l'économie.
- 5000 emplois créés en phase de construction et 1500 en phase d'exploitation.

Région concernée : Analamanga

ESTIMATION DU COÛT
80 MILLIONS USD

300 MILLIARDS MGA

ROCADE EST/OUEST

Une nouvelle rocade reliera Marais Masay à Andohatapenaka assurant une liaison directe entre les périphériques Est et Ouest

Objectif

Améliorer la mobilité urbaine et le mode de déplacement de la population tananarivienne.

Impacts

- Circulation de la ville fluide;
- Capitale modernisée et embellie;
- Gain de productivité pour les entreprises et l'économie.

Région concernée : Analamanga

LE TRACÉ EST LE SUIVANT :

ANTANANARIVO: MARAIS MASAY - ROCADE ANDOHATAPENAKA ET FLYOVER LP (2,5 KM)

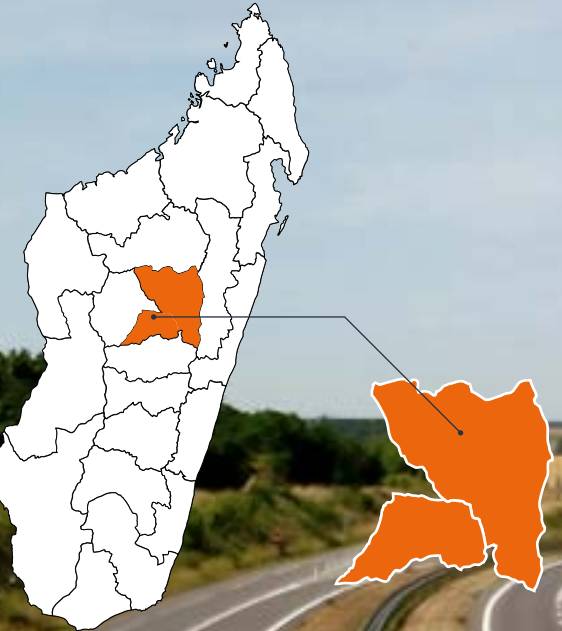
POPULATION CIBLE: 2 MILLIONS

FORME: PTF - RPI

Voie rapide Ouest Antananarivo (vrot) reliant ANTANANARIVO – IMERINTSIATOSIKA

Construction d'une autoroute de 25KM, à quatre voies de circulation (comportant des voies parallèles pour un train urbain et des pistes cyclables) reliant Antananarivo et Imerintsiosika sans emprunter la RN1. Imerintsiosika accueille la nouvelle ville de Tanà-Masoandro.

Région concernée : Analamanga - Itasy



ESTIMATION DU COÛT

ROCADE EST/OUEST
35,6 MILLIONS^{USD}

133,5 MILLIARDS^{MGA}

VROT

ANTANANARIVO – IMERINTSIATOSIKA

167 MILLIONS^{USD}

626,25 MILLIARDS^{MGA}

(216 MILLIONS^{USD} AVEC VOIE FERREE)

(810 MILLIARDS^{MGA})

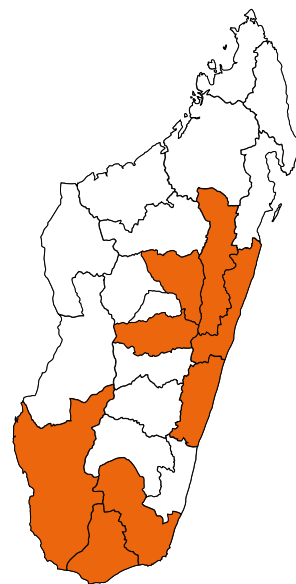
ROUTE FERROVIAIRE DE MADAGASCAR

Le réseau Nord, composé de trois lignes de 673 KM (TCE, MLA, TA) et la ligne FCE (163 KM), sera réhabilité prioritairement. Ces travaux permettront de réduire de 25% le coût de transport de marchandises. Une plateforme multimodale sera mise en place au By Pass.

Un autre volet concerne l'actualisation d'une étude sur la création d'une liaison de chemin de fer de 990 KM environ reliant Antsirabe et le port de Toliara avec un embranchement sur Fianarantsoa au niveau d'Ikalamavony.

Analamanga - Vakinankaratra - Alaotra Mangoro Atsinanana - Vatovavy-Fitovinany

Perspectives : Anosy - Androy - Atsimo Andrefana (Vallée des Mines)



COÛT RÉHABILITATION TCE, MLA, TA :
196,5 MILLIONS USD

COÛT RÉHABILITATION FCE : **18 MILLIONS USD**

COÛT MISE EN PLACE PLATEFORME
MULTIMODALE : **108 MILLIONS USD**

COÛT VALLÉE DES MINES : **1,2 MILLIARD USD**
FORME: PPP - RPI

Impacts

- 1,5 millions de tonnes de marchandises transportées;
- 1 000 000 personnes désenclavées ;
- Gisements miniers identifiés dans la région Sud et Sud-Ouest (de l'ordre de 1 million t/an);
- Plus de 2000 emplois directs et indirects créés sur les réseaux ;
- Activités économiques boostées.

Objectif

• Rendre accessible toutes les localités des zones enclavées de Madagascar par le réseau national de chemin de fer.

ESTIMATION DU COÛT
322,5 MILLIONS USD

1209,37 MILLIARDS MGA
(HORS VALLÉE DES MINES)

REDYNAMISATION du Secteur Aérien

La réhabilitation des aéroports existants et la construction de nouveaux aéroports dans tout Madagascar permettra de promouvoir le transport aérien. Un autre défi consiste à reconfigurer le paysage aéroportuaire afin d'arrimer le secteur aux nouveaux enjeux de la mobilité des personnes et des échanges commerciaux aussi bien sur le plan international qu'au niveau domestique.

Objectifs

- Rendre accessible toutes les localités de Madagascar par avion;
- Promouvoir le tourisme et la destination Madagascar.

Impacts

- Mobilité de la population accrue;
- Désenclavement des régions effectif;
- Gain de productivité pour les entreprises et l'économie;
- Plus de 4000 emplois directs créés durant la phase de travaux;
- Connectivité aérienne significativement améliorée et croissance accélérée par le tourisme et les échanges commerciaux.

AÉROPORT À RÉHABILITER : SAINTE MARIE RAVORAHA, AMBALAMANASY TOAMASINA.

NOUVELLES CONSTRUCTIONS : AÉROPORT À ANDRAKAKA (367 MILLIONS USD), ISALO, BEKOPAKA, MODERNISATION DES AÉROPORTS GÉRÉS PAR ADEMA

FORME: PPP, JOINT VENTURE ET FONDS SOUVERAIN

ESTIMATION DU COÛT
1,219 MILLIARD^{USD}

REHABILITATIONS : 249 MILLIONS^{USD}
NOUVELLES CONSTRUCTIONS : 970 MILLIONS^{USD}

4571,25 MILLIARDS^{MGA}

Développement PORTUAIRE

Le développement de l'économie dépend de la connectivité des entreprises aux marchés nationaux et internationaux. La modernisation des ports renforcera les échanges commerciaux, la connectivité nationale et internationale de notre île.

Objectif

- Réhabiliter et étendre des ports de Toliara, de Mahajanga et réaménagement du port de Taolagnaro.

Régions concernées : Boeny, Anosy et Atsimo-Andrefana

Impacts

- Vieux port de Taolagnaro réhabilité et réaménagé en une « Ville-port - Yacht Club » par le privé;
- Port de Mahajanga et Toliara réhabilités et ont fait l'objet d'une extension;
- Ports francs mis en place à Toliara, Taolagnaro et Mahajanga;
- Canal de Pangalanés rendu navigable.

ESTIMATION DU COÛT
1,178 MILLIARD^{USD}

4417,50 MILLIARDS^{MGA}

EMERGENCE _ par le Développement urbain



Les grandes villes de Madagascar seront dotées d'infrastructures modernes, en matière d'habitat et d'aménagement. Cette modernisation a déjà débuté par l'aménagement du bord de mer à Toamasina. La création de la nouvelle ville de TANA-MASOANDRO commencera cette année, les études et les plans d'aménagements sont réalisés. Cette nouvelle ville sera l'extension de la capitale de Madagascar.

Dans le domaine de l'habitat, l'Etat facilitera la construction de 40 000 logements, à travers la création de zone d'aménagement concerté, la sécurisation foncière et des mesures incitatives fiscales. Ces nouvelles constructions seront, en majorité, accessibles aux employés du secteur privé et de la fonction publique.

LOGEMENTS
40 000

LES FICHES DE PROJETS DÉTAILLÉES SONT EN ANNEXE PAGES 41 - 46

MIAMI _TOAMASINA

La plateforme Nord, mesurant 560m, du bord de la mer de Toamasina est en cours de réaménagement. Cet ouvrage est composé d'une structure de protection de 800m le long de la côte et des espaces détente et de loisirs (skate-park, espace de sport en plein air, espaces verts...).

L'objectif consiste à l'embellissement et au réaménagement du bord de mer par l'installation d'attractions touristiques et d'espaces de divertissement.

POPULATION CIBLE: 3 MILLIONS

**COÛT TOTAL DU PROJET :
25 MILLIONS USD**

FORME: PPP - RPI

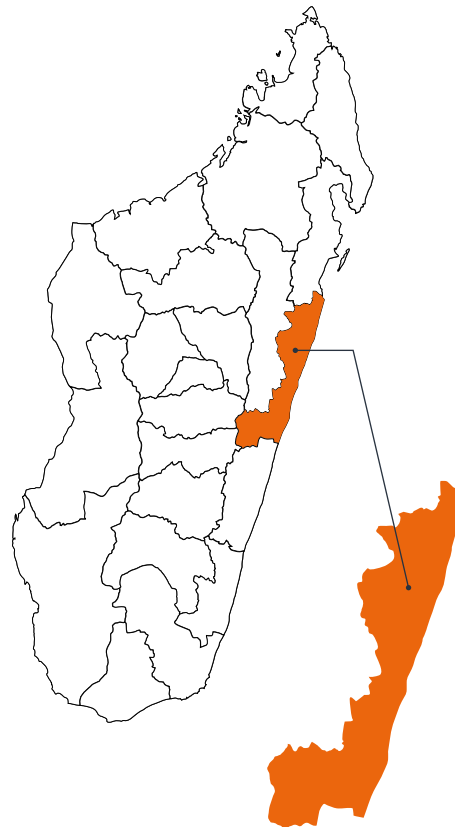
Objectif

Moderniser par l'aménagement urbain et touristique la plateforme Nord du bord de la mer de Toamasina.

Impacts

- Fréquentation touristique, tant internationale que nationale, de la destination Toamasina développée;
- Plus de 5000 emplois créés durant et après la phase des travaux qui durera 5 mois;
- Ville de Toamasina embellie et de nouvelles activités génératrices de revenus créées.

Région concernée : Atsinanana



ESTIMATION DU COÛT
25 MILLIONS USD

93,75 MILLIARDS MGA



ESTIMATION DU COÛT
540 MILLIONS USD
 2 025 MILLIARDS MGA

1^{ERE} PHASE



NOUVELLE VILLE TANÀ-MASOANDRO

Un nouvel espace urbain moderne où toutes les commodités y seront à proximité et dans une seule zone d'une superficie de 1000 ha sera aménagé dans la périphérie de la capitale. La ville accueillera :

- un quartier administratif ;
- des zones d'investissement ;
- des centres de santé ;
- des centres de loisirs ;
- des établissements à vocation éducative.

Objectif

..... Désengorger l'agglomération d'Antananarivo par la création d'une nouvelle zone urbaine moderne.

Impacts

-
- Forte croissance urbaine maîtrisée;
 - Relais de croissance économique développé;
 - Plus de 50 000 emplois créés durant la phase travaux.

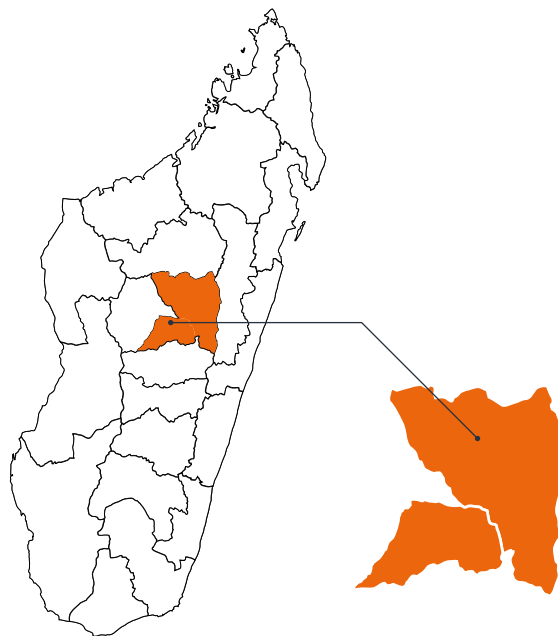
Régions concernées : Analamanga - Itasy

FORME: PPP - RPI

Impacts socio-économiques

La nouvelle ville apportera un nouveau souffle à l'économie Malagasy à travers les nombreux investissements publics et privés qui s'y concentreront. Elle produira également un effet de levier au développement des communes voisines par la professionnalisation et la mise à l'échelle de la production dans tous les secteurs d'activités.

En termes économique, de planification et d'attractivité, Tana Masoandro sera un atout compétitif pour Madagascar et une marque de modernité du pays.



Accès au foncier :
FACILITÉ

Procédure allégée



Tanà Masoandro

Aménagement d'une nouvelle ville : Une nécessité pour Antananarivo

La ville d'Antananarivo, conçue initialement pour 300.000 habitants en compte actuellement plus de 3.000.000. Conséquence d'une forte croissance urbaine traduite par un dédoublement de la population en moins de 15 ans. La ville se développe de manière non planifiée et les besoins dépassent largement la réalité : insuffisance notoire d'équipements urbains de base (santé, hygiène, éducation), difficulté de déplacement et de mobilité, problème d'accès au logement. Les nouvelles constructions ne peuvent se faire que sur la plaine restante, de manière illégale, sans aménagements préalables, et au détriment du système d'assainissement de la ville. Sur le plan économique, la capacité de la ville à offrir des espaces structurés dédiés au développement économique est dépassée, la possibilité de création et de développement de grandes entreprises est limitée, la création de nouveaux emplois formels s'avère impossible (80% de la population dans les quartiers précaires d'Antananarivo exercent des emplois informels). De ce fait, la production de valeurs ajoutées et de richesses par la ville est en stagnation avec une contribution au PIB national à hauteur de 42%.

Les espaces dédiés à de nouvelles opportunités, que ce soit pour l'habitation ou pour le développement des affaires, se font rares et coûtent chers. La ville étouffe et arrive à saturation. La création d'une nouvelle ville s'avère être la seule issue pour Antananarivo pour répondre aux besoins du présent et anticiper ceux du futur.



ÉLÉMENTS STRUCTURELS AU SEIN DE TANÀ-MASOANDRO

Localisation et programmation

Tanà-Masoandro Imerintsiasosika, une des 5 nouvelles villes planifiées pour le développement de l'agglomération d'Antananarivo (Plan d'urbanisme directeur d'Antananarivo - 2019), en est la concrétisation la plus proche. Si la commune centre d'Antananarivo (CUA) ne fait que 86km², Imerintsiasosika offre une plateforme de 173km² dont une grande partie reste à urbaniser. Conçue pour 300 000 habitants résidents et en activité à l'intérieur, Tanà-Masoandro sera la solution pour réduire la pression sur Antananarivo et promouvoir le développement des zones environnantes sur l'axe Ouest de la ville, jusqu'à Arivonimamo.

La nouvelle ville sera aménagée sur un espace de 1000Ha situé à environ 26km de la capitale, les deux villes reliées directement par une voie rapide dédiée.

Tanà-Masoandro accueillera le nouveau centre administratif du pays (7,5%). Elle disposera de plus de 50.000 unités de logements (67%) :

- **Boulevard principal** : avenue de 3,5km et les grands axes connectés;
- **Cœur administratif** sur 6,5 Ha : 9 immeubles ministériels, Sénat, Assemblée Nationale, Primature, Hôtel de ville, Palais présidentiel;
- **Parc de logement** sur 565 Ha pour plus de 50 000 unités de logements de tous types répartis dans des immeubles, des îlots de logements et des villas individuelles.



Des espaces dédiés aux activités économiques avec un quartier d'affaires (6,5%), un commerce (10%), des activités industrielles non polluantes (2%), des équipements de santé et de formation aux dernières technologies (4%) :

- **Quartier d'affaires** : une tour de 300m, des bâtiments à usages mixtes pour commerces, services et bureaux, chancellerie;
- **Plateformes commerciales de différentes catégories**: Centres commerciaux (grands malls et centres commerciaux moyens ou économiques), China Town, concessionnaires automobiles, marchés de tous types, commerces et services de proximité, ...
- **Hôtels de grandes enseignes internationales**: hôtels VIP et hôtels réservés pour les affaires;
- **Equipements « pointus » de santé** (hôpitaux et cliniques spécialisés) et **d'éducation** (centres de formation, université, lycée, collège, école primaire, crèche) publics et privés.



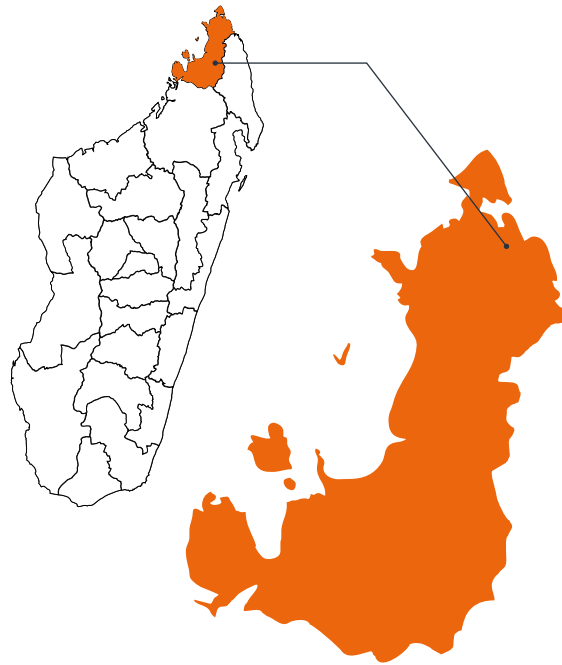
Des infrastructures de sports, de culture et de loisirs (3%). Les premières constructions sortiront de terre cette année. Des milliers d'emplois seront créés que ce soit pendant la période de construction ou la période de fonctionnement et d'exploitation :

- Corridor vert traversant la ville d'Est en Ouest;
- **Equipements sportifs modernes** : terrains, ARENA de 15 000 places, Académie Nationale des sports de haut niveau;
- **Equipements publics** d'intervention d'urgence, de sécurité et d'entretien de la ville (sapeurs-pompiers, postes de police, locaux techniques eau et électricité, centre de tri et de traitement des déchets, ...)
- **Espaces publiques et zones de loisirs** : parc d'attraction, cinéma, promenades, parcs et espaces verts, plans d'eau, restaurations de rue;
- **Îlot culturel** : musées, centres culturels, bibliothèques, esplanade, ...



NOUVELLE VILLE DE NOSY BE

- un quartier d'affaires;
- des zones touristiques;
- des centres de santé,;
- des centres de loisirs;
- des espaces publics;
- de nouvelles zones hôtelières.



Objectif

Améliorer la zone urbaine pour promouvoir la création d'un nouvel espace de vie et une zone urbaine à vocation touristique qui se conjugue avec la modernité.

Impacts

- Croissance urbaine maîtrisée;
- Relais de croissance économique développée;
- Ville à statut particulier à vocation touristique et économique créée;
- Des emplois créés.

Région concernée : Diana

FORME: PPP - RPI

ESTIMATION DU COÛT
374 MILLIONS USD
1 402,50 MILLIARDS MGA

LOGEMENT MOYEN-STANDING

2235 logements de moyens standing seront construits dans les 07 grandes villes de Madagascar, sur des terrains viabilisés et aménagés par l'État :

**Antananarivo – Toamasina –
Antsirabe- Mahajanga – Toliary –
Antsiranana – Fiaranarantsoa**

Plusieurs nouveaux quartiers d'habitation multistanding

Objectif

Moderniser les grandes villes et créer des zones d'habitation pour répondre aux besoins en logements dans les grandes villes de Madagascar.

Impacts

- Forte croissance urbaine maîtrisée ;
- Relais de croissance économique développée;
- Plus de 100 000 emplois créés pour la phase travaux.

Régions concernées : Les 07 grandes villes de Madagascar

FORME: PPP - RPI

ESTIMATION DU COÛT
650 MILLIONS USD

2437,50 MILLIARDS MGA

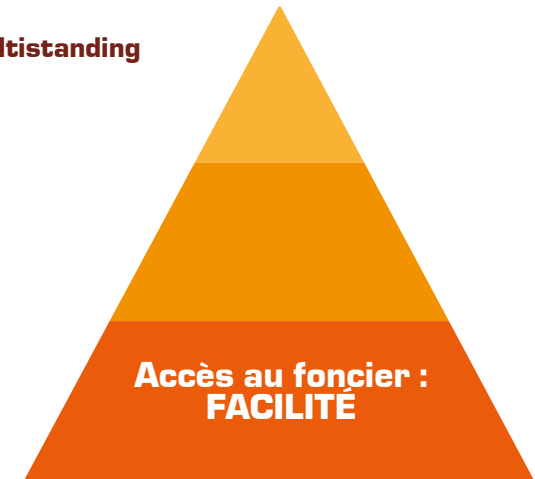
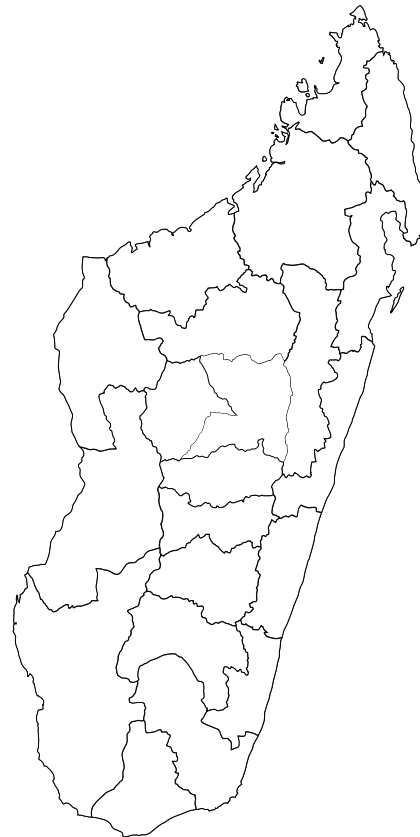
Accès au foncier :
FACILITÉ

Procédure allégée

LOGEMENT A LOYER MODÉRÉ

37 610 logements à vocation sociale seront construits dans les espaces urbains dédiés.

- Plusieurs nouveaux quartiers d'habitation multistanding



Objectif

Moderniser les grandes villes et créer des zones d'habitation pour répondre aux besoins en logements dans les grandes villes de Madagascar.

Impacts

- Croissance urbaine maîtrisée;
- Urbanisation maîtrisée et uniformisée;
- Zone d'habitation à loyer modéré créée;
- Des emplois créés.

Régions concernées : 119 districts de Madagascar

FORME: PPP - RPI

ESTIMATION DU COÛT
533 MILLIONS USD

1 998,75 MILLIARDS MGA

EMERGENCE _ par le Développement Industriel



Madagascar mise sur l'industrialisation de son économie pour atteindre ses objectifs d'émergence dans les meilleurs délais. Cette industrialisation vise à produire localement les besoins essentiels de la population. Ce programme gouvernemental One District One Factory (ODOF) permettra à chaque district de disposer de son tissu industriel.

Madagascar mettra en place des Zones d'Emergence Industrielle afin d'augmenter le volume d'exportation des produits transformés. Des parcs industriels seront aménagés dans le domaine du textile et d'autres produits manufacturés (électroménager, électronique, automotive city...), ainsi que des infrastructures industrielles (silos, villages de fret, pôles logistiques...).

La part du secteur industriel passera de **15% à plus de 25% du PIB national** à moyen terme.

Cimenteries, sucreries, industrie pharmaceutique, industries automobiles, industries de productions de panneaux solaires seront, entre autres, des projets phares qui conduiront à cette expansion industrielle.

DÉVELOPPEMENT DU TISSU INDUSTRIEL NATIONAL - ODOF

Notre objectif est de produire sur place à partir des nos productions agricoles tous nos besoins alimentaires. C'est le sens du projet national One District One Factory ou ODOF. Chaque district aura les bases de son tissu industriel.

Objectif

· Promouvoir l'industrie locale en transformant les productions agricoles et celles de l'élevage en produit de consommation pour la population, et en produits d'exportation suivant les normes internationales pour satisfaire les besoins alimentaires dans notre sous région.

Impacts

- Croissance accélérée du PIB par l'industrie;
- Niveau du volume d'exportation sensiblement augmenté;
- Plus de 20 000 emplois créés pour la durée des travaux;
- Plus de 50 000 emplois créés dans les nouveaux parcs industriels.

Régions concernées : 23 régions de Madagascar

FORME: PPP - RPI - PTF - IDE/IDN

ESTIMATION DU COÛT
288,1 MILLIONS^{USD}
1 080,37 MILLIARDS^{MGA}

Accès au foncier :
FACILITÉ

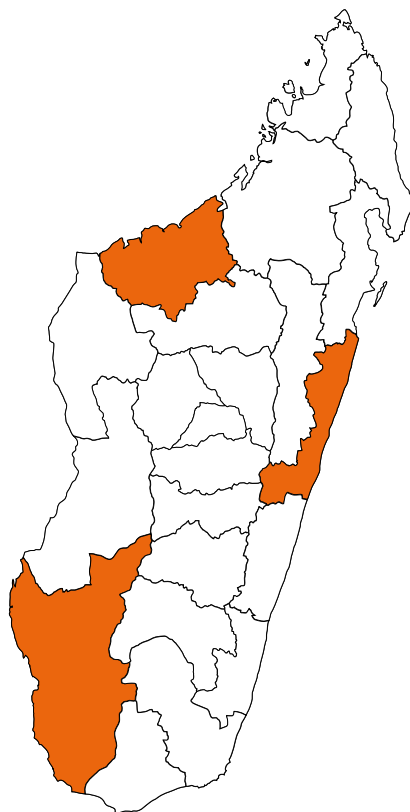


ESTIMATION DU COÛT
150 MILLIONS^{USD}

562,50 MILLIARDS^{MGA}

CIMENTERIE

Le besoin de Madagascar en ciment est de 1,5 million de tonnes par an alors que la production nationale n'en représente pas la moitié. La réalisation des projets catalyseurs nécessitera une grande consommation de matériaux de construction. L'objectif est de parvenir à mettre en place trois cimenteries d'ici 2023.



Objectif

- Créer des unités de cimenterie au niveau des districts pour répondre aux besoins au niveau national et local.

Impacts

- Production de ciments augmentée;
- Prix de marché du ciment abaissé;
- Réalisation des projets catalyseurs facilitée;
- Plus de 500 emplois créés.

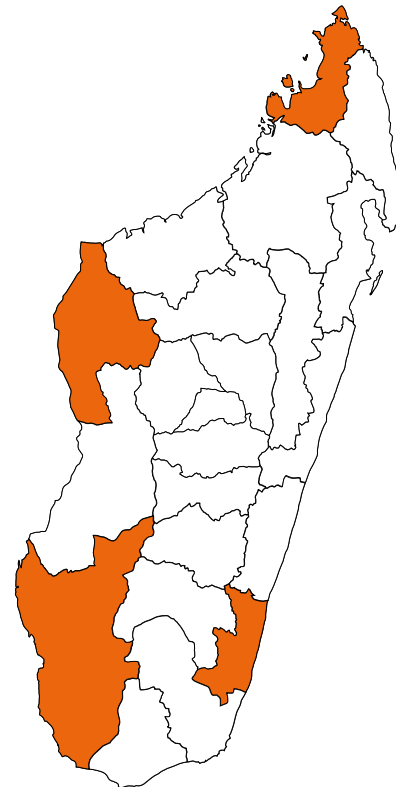
Régions concernées : Atsinanana, Atsimo Andrefana, Boeny

FORME: PPP - IDE/IDN

INDUSTRIE SUCRIÈRE

La population malgasy consomme près de 190 000 tonnes de sucre par an alors que le pays ne produit que 90 000 tonnes et importe 103 400 tonnes de sucre par an. La mise en place de sucreries dans les localités propices à ce type d'investissement s'avère impératif afin de répondre à la demande du marché et, à terme, pour l'exportation.

Parvenir à construire au moins quatre sucreries à travers le pays



Impacts

- Plus de 400 000 tonnes de sucre produites par an;
- Autonomie en production de sucre acquis;
- Des emplois créés et relance de la culture de la canne à sucre effective.

Régions concernées : Vatovavy, Melaky, Atsimo Andrefana, Diana

FORME: PPP - IDE/IDN

ESTIMATION DU COÛT
626 MILLIONS USD
2347,50 MILLIARDS MGA



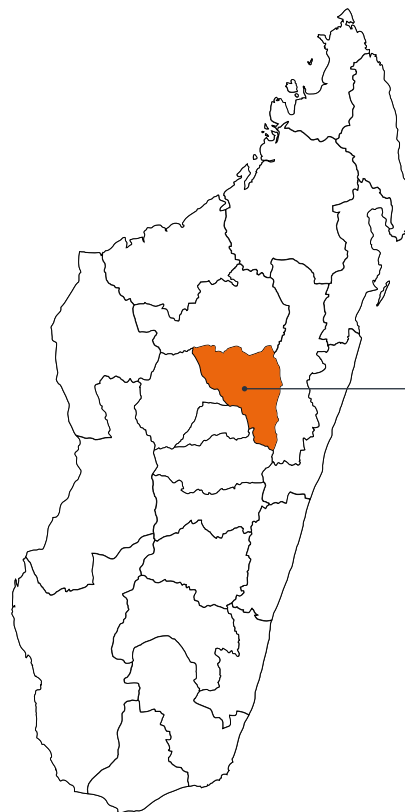
ESTIMATION DU COÛT
240 MILLIONS USD
 900 MILLIARDS MGA

GASYC TECHNOPOLE

Une usine d'assemblage de véhicules, et d'autres produits manufacturés seront implantées dans la région d'Analamanga.

Gasycar Automotive : 60 Millions USD

150 usines d'assemblage et de transformation : 180 Millions



Objectif

Créer une unité d'assemblage d'équipements roulants, en collaboration avec des marques reconnues à l'échelle mondiale.

Impacts

- Exportation de produits finis développée ;
- Recettes en devises augmentée;
- Tissu industriel renforcé;
- Nouvelles technologies et savoir-faire acquis.

Région concernée : Analamanga

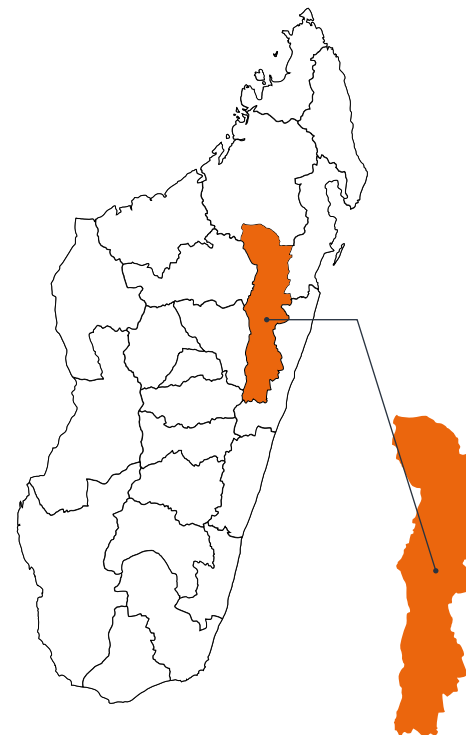
FORME: PPP - RPI - IDE/IDN

ZONE INDUSTRIELLE TEXTILE DE MORAMANGA

Madagascar dispose d'avantages concurrentiels incontestables dans le domaine de l'industrie textile (main-d'œuvre qualifiée, coûts des facteurs, accords commerciaux, accès préférentiel aux marchés européens et américains, etc.).

Un parc industriel à vocation exportatrice opérant dans les produits textiles (habillements, accessoires...) sera installé sur une superficie de 683 hectares. Le projet sera réalisé en trois phases :

- 1ère phase : 228 ha
- 2ème phase : 247 ha
- 3ème phase : 208 ha



Objectif

- Redimensionner le tissu industriel national.

Impacts

- Contribution à l'atteinte de 25% de la part de l'industrie dans le PIB national ;
- Activités industrielles tournées vers l'exportation soutenues ;
- Industrialisation régionale basée sur les potentialités de transformation de chaque région développée.

Région concernée : Alaotra Mangoro, localité de Moramanga, à 100 km d'Antananarivo et à 200 km du principal port, Toamasina.

FORME: PPP - RPI - IDE/IDN

Type d'investissement :
EPC, usine clé en main



ESTIMATION DU COÛT
264,5 MILLIONS USD

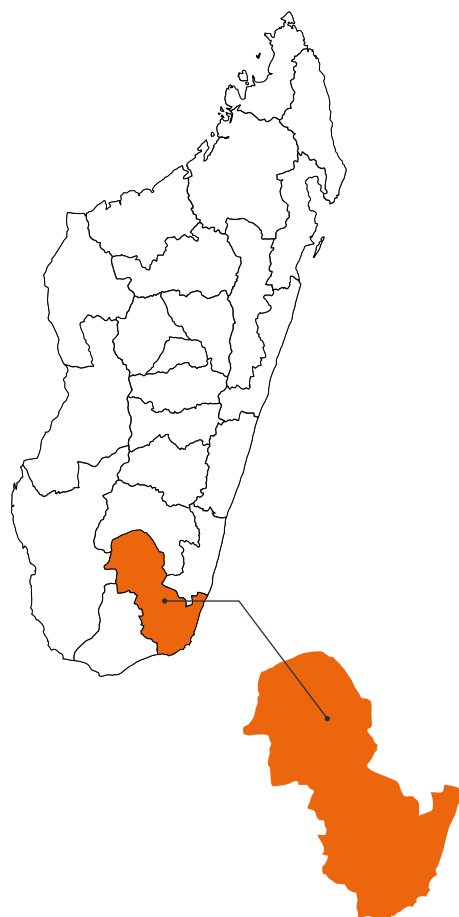
991,87 MILLIARDS MGA

INCLUANT LES TRAVAUX DE VIABILISATION
ET LA CONSTRUCTION DES BÂTIMENTS DE LA ZONE

ZEEC DE TAOLAGNARO

La région Anosy dispose de plusieurs atouts de premier plan (matières premières agricoles, infrastructure portuaire moderne, aéroport...) pour attirer des investisseurs de classe internationale/ les IDE.

Des nouvelles activités tels que le offshoring, l'agriculture tournée vers l'exportation, l'expansion du tourisme pourront être implantées dans cette région.



Objectif

Positionner la capitale de la région Anosy en hub économique et industriel de premier plan par l'aménagement d'une vaste Zone d'Emergence Economique.

Impacts

- Plus de 20 000 emplois créés durant et après la phase des travaux;
- Stock d'investissements directs étrangers significativement augmenté;
- Conditions de vie de 70 000 habitants améliorées.

Région concernée : Anosy

FORME: PPP - RPI - IDE/IDN

ESTIMATION DU COÛT

2,1 MILLIARDS^{USD}
7875 MILLIARDS^{MGA}

PHASE 1,
VOLET INVESTISSEMENT PRIVÉ

PROMOTION DE — L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE

La modernisation de Madagascar, l'instauration d'une croissance accélérée et durable nécessitent la dynamisation de nouveaux secteurs porteurs, à l'instar de l'économie numérique.

Les projets susceptibles d'améliorer la connectivité numérique du pays, de rendre effective l'inclusion numérique, de promouvoir les activités économiques dans le domaine des TIC seront déployés :

- **Implantation des « Smart City »;**
- **Opérationnalisation des bornes WIFI publiques (130 hotspots);**
- **Création d'une technopole;**
- **Mise en place d'un IT-Board;**
- **Promotion des activités de BPO (Business Process Outsourcing).**

Objectif

Promouvoir l'industrie des nouvelles technologies de l'information et de la communication et des services dérivés pour diversifier l'économie et accélérer la digitalisation du pays.

Impacts

- Croissance accélérée par l'émergence d'un secteur dynamique des technologies effective;
- Plus de 20 000 emplois privés créés (technopole, BPO);
- Modernisation de Madagascar et valorisation du capital humain par les technologies effectives.

Régions concernées :

23 régions de Madagascar

Accès au foncier :
FACILITÉ

ESTIMATION DU COÛT
113 MILLIONS^{USD}
423,75 MILLIARDS^{MGA}

VILLAGE EMERGENT

VILLAGES ÉMERGENTS

Infrastructures : 434 Millions USD
Villages émergents ou vohitra misandratra, village déjà existants, dotés à proximité d'infrastructures et d'équipements de base (éducation, formation professionnelle, santé, adduction d'eau, TIC...) et réunissant les conditions pour multiplier les activités génératrices de revenus.

Impacts :

- Velirano concrétisé à l'échelle villageoise;
- Exode rural réduit;
- Sources de revenus diversifiées.



CITÉS DES MÉTIERS ET VILLAGES ARTISANAUX

Infrastructures : 5,8 Millions USD
Lancer un programme de projets pilotes à reproduire dans les différentes régions selon leurs potentialités :

- Créer la cité des métiers à Ivato;
- Implanter 5 villages artisanaux;
- Monter 5 unités de tannerie de cuir;
- Monter 2 centres de traitement du raphia.

Régions concernées : Analamanga, Itasy, Atsinanana



ZONE DE REHABILITATION SOCIALE « VILLAGE IEM »

Infrastructures : 463,65 Millions USD
Construire 110 ZRS : 12 320 à 17 160 familles seront logées dans les zones extra-urbaines avec une superficie de 3 à 4,5 hectares par ZRS. Mettre en place des infrastructures de logements décents dans les zones extra-urbaines.

Impacts :

- Qualité de l'habitat, du niveau de vie et du bien-être de la population vulnérable améliorée;
- Nouvelles activités génératrices de revenu créées.

Régions concernées : 23 régions, la région Analamanga sera le point de départ.



DOKANY MORAN'NY MPAMOKATRA (DMM)

Infrastructures : 72 Millions USD
Mettre en place d'un dispositif afin de permettre aux acteurs ruraux de :

- Disposer d'intrants et de matériels de qualité, à prix abordable et à proximité ;
- Bénéficier de conseils agricoles normalisés;
- Bénéficier de supports financiers;
- Développer des activités génératrices de revenus;
- Exploiter les solutions digitales et les appuis ciblés aux producteurs.

Impacts :

- Dynamisation des Zones d'Emergence Agricole effective;
- Stratégie de professionnalisation des activités économiques en milieu rural concrétisée;
- Principe de partage d'informations et de conseils afin de mettre aux standards les activités économiques locales;
- Création d'activités génératrices de revenus.

Régions concernées : Analamanga, Vakinankaratra, Itasy, Bongolava, Alaotra Mangoro, Haute Matsiatra, Amoron'i Mania

ESTIMATION DU COÛT : **975,45 MILLIONS^{USD}**

3657,94 MILLIARDS^{MGA}

EMERGENCE — par l'augmentation de l'offre énergétique



Le taux d'accès à l'électricité ne dépasse pas encore 20% à Madagascar et le tissu productif est constamment perturbé par les faiblesses du secteur énergétique. L'ambition du PEM est de doubler la capacité énergétique à Madagascar, en favorisant l'énergie renouvelable.

Des infrastructures énergétiques seront construites afin de combler durablement le déficit énergétique du pays : barrages hydro-électriques, infrastructures d'énergie renouvelable: éolienne, solaire, méthanisation, biomasse, biogaz.

L'objectif est de vendre l'électricité à un tarif abordable allant de 30 cts à 22 cts dans un premier temps puis de 22 cts à 15 cts ensuite pour atteindre le 4,5 ct à l'horizon 2030.

AUGMENTATION DE LA PRODUCTION ÉNERGÉTIQUE

2019



Objectif

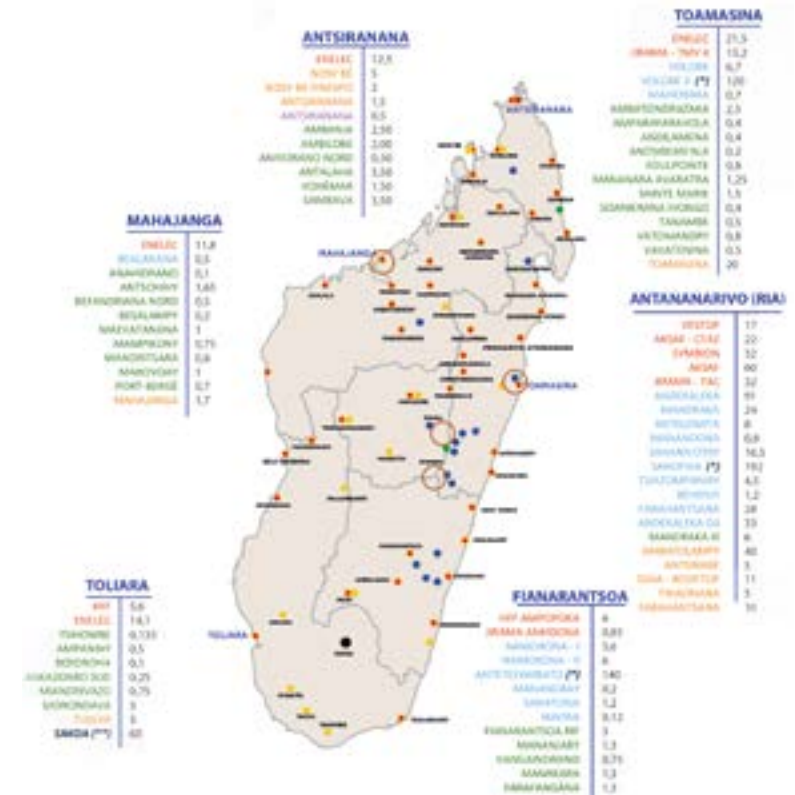
Augmenter le taux d'accès à l'électricité pour passer de moins de 20% à plus 50% par le lancement de grands chantiers (barrages hydro-électriques, centrales solaires et éoliennes, méthanisation) afin de doubler la production pour atteindre 800 MW.



Impacts

- Croissance accélérée grâce à la fourniture d'énergie suffisante;
- Conditions de vie de la population améliorées;
- Plus de 15 000 emplois créés durant et après la phase des travaux;
- Stock d'IDE augmenté;
- Délestages réduit de manière drastique;
- Environnement des affaires amélioré.

2023



FORME: PPP - RPI - PTF

Régions concernées :
Les 23 régions de Madagascar



PRODUCTION EN ENERGIE RENOUVELABLE



CONSTRUCTION DE BARRAGES HYDRAULIQUES

Infrastructures : 4,045 milliards USD
Construire des barrages hydroélectriques pour résorber l'important déficit énergétique du pays et doubler la production énergétique en 2023 (800MW). L'objectif principal est d'atteindre à terme 1972 MW.

Régions concernées :
Les 23 régions de Madagascar

CONSTRUCTION DE PARCS EOLIENS

Infrastructures : 75 Millions USD
Construire des centrales éoliennes de 32MW.

Régions concernées : Diana, Anosy



PRODUCTION DE PARCS SOLAIRES ET HYBRIDES

Infrastructures : 700 Millions USD
Construire des centrales solaires d'un total de 163 MW et des centrales hybrides solaire/charbon et solaire/ fuel lourd d'un total de 360MW

Régions concernées :
Les 23 régions de Madagascar

EXPLOITATION DE BIOGAZ ET DE BIOMASSE

Infrastructures : 1,236 Milliard USD
Mettre en place des centrales de Biogaz et de Biomasse pour atteindre 237 Mw en production d'énergie renouvelable d'ici 2023.

Régions concernées : Atsinanana, Sava, Alaotra Mangoro



ESTIMATION DU COÛT
5,53 MILLIARDS^{USD}

20 824 MILLIARDS^{MGA}

FINANCEMENT EN COURS :

Autoroute de l'énergie

Mettre en œuvre le programme Réseaux Interconnectés de Madagascar
Objectif : Parvenir à un taux d'accès à l'électricité de 50% en 2023 et 65% à l'horizon 2030
Infrastructures : 800 Millions USD (2023)

Impacts

- Bien-être de la population améliorée;
- Stock d'IDE augmenté;;

Stockage de l'énergie

Installer des batteries de stockage d'énergie
Objectif : Garantir la stabilité de l'offre d'énergie
Infrastructures : 60 Millions USD (2023)

Region concernée : Analamanga

- Délestages réduits de manière drastique;
- Environnement des affaires amélioré.

EMERGENCE

par l'Industrie Extractive



Le secteur minier sera l'un des leviers de l'émergence de Madagascar. Notre ambition est de faire de Madagascar « un pays riche en ressources minières » à moyen terme.

Nous allons promouvoir l'exploitation industrielle de réserves minières.

Madagascar dispose de diverses ressources minières : le charbon de Sakoa, les terres rares des régions DIANA et SOFIA, le bauxite de Manantenina et de la région SOFIA, le site de nickel et de cuivre de Borikely-Ambatomainity, les réserves d'uranium dans les zones d'Antsirabe, de Faratsio Makay, les gisements de fer du moyen nord-ouest, les gisements aurifères de Diana, de Boeny et du Sud Est.

Notre objectif est de faire contribuer le secteur minier à hauteur de **8% du PIB** à court terme.

Madagascar pourra devenir un grand pays producteur et exportateur d'Or. Avec la professionnalisation et l'industrialisation de l'exploitation des gisements aurifère, notre production pourraient atteindre 15t minimum par an. Ce qui générera plus de 300 millions de dollars de recettes annuelles.

L'augmentation annuelle de la réserve d'Or à la Banque centrale devra atteindre les 05 tonnes. Le soutien au développement des petites mines et des acteurs miniers locaux inciteront à assurer de manière professionnelle la transformation locale des produits extraits.

VALORISATION DES RÉSERVES MINIÈRES

La valorisation des ressources minières consiste principalement à concrétiser les projets relatifs à l'exploration et l'exploitation des grands gisements miniers.

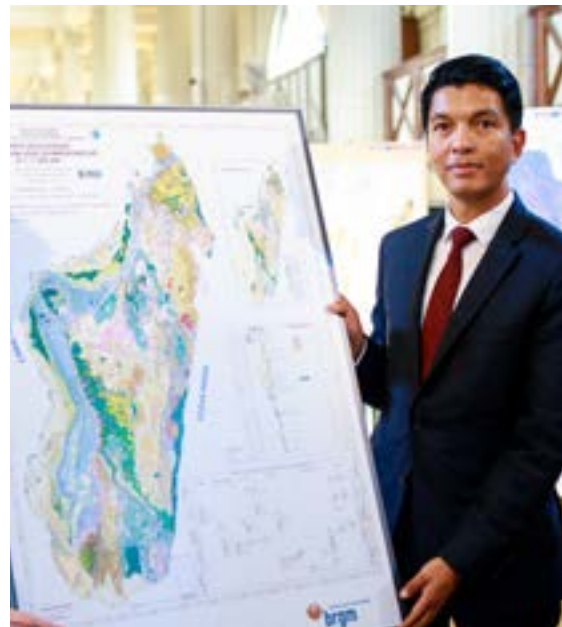
Objectifs

- Attirer les grands investisseurs miniers internationaux et sensibiliser les opérateurs locaux dans le cadre d'une politique de développement du secteur extractif gagnant-gagnant;
- Promouvoir les investissements et les PPP, améliorer le cadre institutionnel et réglementaire et renforcer la gouvernance du secteur;
- Renforcer les capacités et les compétences des acteurs des petites mines pour professionnaliser et formaliser le secteur et inciter l'ajout de valeur par la transformation locale;
- Faciliter la cohabitation entre l'exploitation minière et la préservation de l'environnement.
- Définir la règle de partage équitable des redevances et des ristournes;
- Améliorer le recouvrement de la fiscalité minière et la structure unique pour la gestion optimisée des revenus miniers.

Impacts

- Recettes en devises augmentées ;
- Stock d'investissement directs étrangers augmenté;
- Activités économiques dans les zones reculées dynamisées;
- Industrialisation effective du pays par les mines;
- Plus de 5000 emplois directs créés dans les zones d'exploration et d'exploitation des grandes mines.

Régions concernées : 23 régions de Madagascar



Des gisements de substances minérales non métalliques utilisées à des fins de constructions et de travaux publics et d'énergie (sable, argile, marbre, calcaire...), de substances minérales à usage industriel (fer, chrome, manganèse, vanadium, titane, zirconium, ilménite), de métaux de bases (cuivre, fer, plomb, aluminium, étain, cobalt, nickel), de métaux précieux (or, argent, platine), de pierres précieuses et semi-précieuses (béryl, saphir, émeraude, rubis, quartz rose, topaze, tourmaline, améthyste, aigue-marine), de substances minérales énergétiques (houille, charbon, lignite, graphite) et autres substances minérales (mercure, lithium, magnésium, radium, terres rares, uranium, vanadium) ont été identifiés dans les différentes régions du pays.

ESTIMATION DU COÛT
5,3 MILLIONS^{USD}
19,87 MILLIARDS^{MGA}

PRODUCTION AURIFÈRE

LABEL MADAGASCAR

Madagascar pourra profiter de la demande croissante en métal jaune sur le marché international pour développer rapidement l'exploitation de ses gisements aurifères. Ce secteur pourra générer une ressource financière importante pour les caisses de l'État. Afin de formaliser et moderniser le secteur, nous optons pour la mise en place de raffinerie d'or, d'unités locales de fonte d'or et l'exploitation industrielle des gisements aurifères.

RAFFINERIE D'OR

Investissement : 55,500 Millions USD

Mettre en place une raffinerie d'or composée de 2 unités d'une capacité de 10 tonnes/an chacune et d'un laboratoire d'analyse et de poinçonnage.

Régions concernées : Analamanga



MISE EN PLACE DES UNITÉS DE FONTE D'OR LOCALES

Investissement : 3,395 Millions USD

Créer des unités de fonte d'or dans les zones à fortes potentialités aurifères.

Volume d'or traité par jour : 25 kg à 100kg.

Régions concernées :

Maevatanana - Dabolava - Mananjary - Anosibe an'Ala - Betsiaka

EXPLOITATION INDUSTRIELLE DU GISEMENT AURIFÈRE

Investissement : 1,287 Milliard USD

Régions concernées et investissements:

- Région Diana : Betsiaka - 145 Millions USD
- Région Betsiboka : Maevatanana - 145 Millions USD
- Région Vatovavy Fitovinany : Mananjary - 145 Millions USD
- Région Menabe : Dabolava - 852 Millions USD



ESTIMATION DU COÛT
1,346 MILLIARD USD

5047,50 MILLIARDS MGA

FORME: IDE/IDN

Impacts

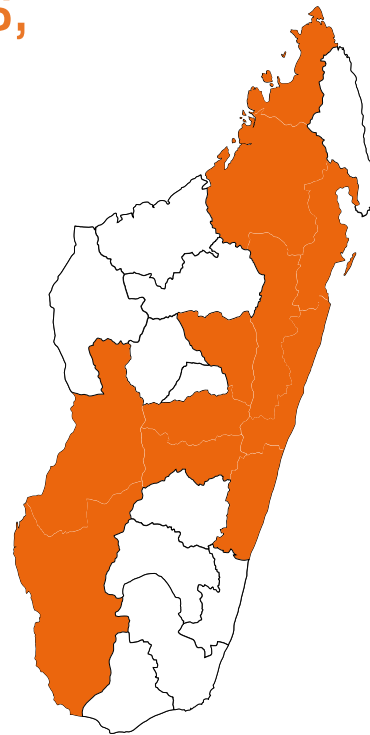
- Secteur minier développé;
- Plus de 1000 nouveaux emplois créés;
- Recettes en devises accrues.

UNITÉS DE TRANSFORMATION ET DE LAPIDAIRES

des pierres industrielles, fines et précieuses

Transformer localement les produits miniers afin d'augmenter leur valeur marchande.

Faire de Madagascar l'un des premiers pays exportateurs de pierres précieuses



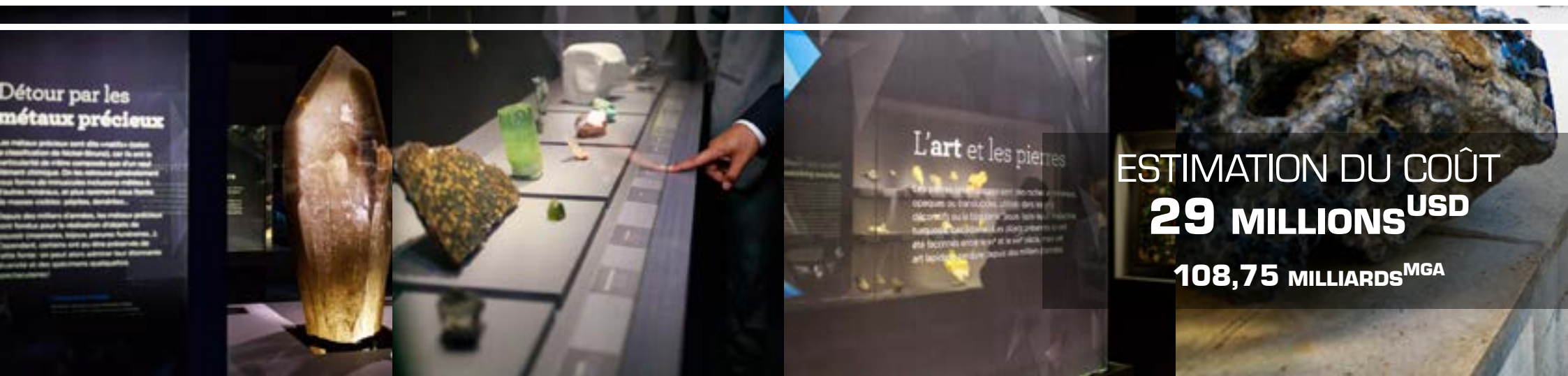
Régions concernées :

- Vakinankaratra, District Antsirabe;
- Atsimo Andrefana, District Sakaraha et District Ampanihy;
- Amoron'i Mania, District Ambatofinandrahana et District Ambositra;
- Diana, District Antsiranana I et District Antsiranana II : Anivorano Nord ; District Ambilobe;
- Atsinanana, District Vatomandry;
- Analamanga, District Antananarivo;
- Menabe, District Morondava et District Malaimbandy;
- Sofia, District Analalava;
- Vatovavy Fitovinany, District Mananjary, Kianjavato;
- Alaotra Mangoro, District Ambatondrazaka;
- Analanjirifo, District Maroantsetra.

Impacts

- Secteur minier développé;
- Plus de 1000 nouveaux emplois créés;
- Recettes en devises accrues.

FORME: IDE/IDN



ESTIMATION DU COÛT
29 MILLIONS USD
108,75 MILLIARDS MGA

EXPLOITATION DES GISEMENTS MINIERES & PRODUCTION DE PIERRES INDUSTRIELLES

Objectif

Promouvoir les industries minières à grande échelle tenant compte de la richesse minière du pays.

EXPLOITATION DE LA BAUXITE DE MANANTENINA

Investissement : 180 millions USD

Implanter un tissu industriel dédié à l'exploitation de la bauxite capable de produire 1,5 million de tonnes d'aluminium ou de produits semi-finis par an.

Régions concernées :

Région Anosy, District Fort-Dauphin, Commune Manantenina



MISE EN PLACE D'USINE D'EXPLOITATION DE MALACHITE

Investissement : 150 millions USD

Produire et commercialiser le cuivre labellisé « vita malagasy » sur le marché national et international. Capacité de production annuelle : 26 884 tonnes.

Régions concernées : Amoron'i Mania, District Ambatofinandrahana, gisements d'Ambatovarihina

EXPLOITATION À GRANDE ÉCHELLE DE GISEMENTS DE MARBRE ET DE GRANITE

Investissement : 80,7 millions USD

Industrialiser la filière marbre et granite pour atteindre une capacité de production de 7000 tonnes/an par l'installation d'industries d'exploitation et de transformation des matières premières dans les zones à fort potentiel.

Régions concernées :

Vakinankaratra: District Antsirabe II, Ibity;
Analamanga: District Manjakandriana, Ambohitrandriana, Ambohimandra, Ambanitsena, Carion, Anjeva Gara, Antsahamaina et Ambohimifangotra.



ESTIMATION DU COÛT
410,70 MILLIONS USD

1540,12 MILLIARDS MGA

FORME: IDE/IDN

Exploitation du gisement de CHARBON DE TERRE DE SAKOA

Le charbon de terre sera exploité et valorisé. L'objectif est de :

- Se doter d'une nouvelle source d'énergie. Les premières réserves sont situées à une profondeur de moins de 400 m et estimées à environ 60 millions de tonnes pour les strates III, IV et V ;
- Construire des infrastructures de base pour faciliter l'évacuation des produits miniers.

PRODUCTION
5 à 10 MILLIONS DE
TONNES
annuelle

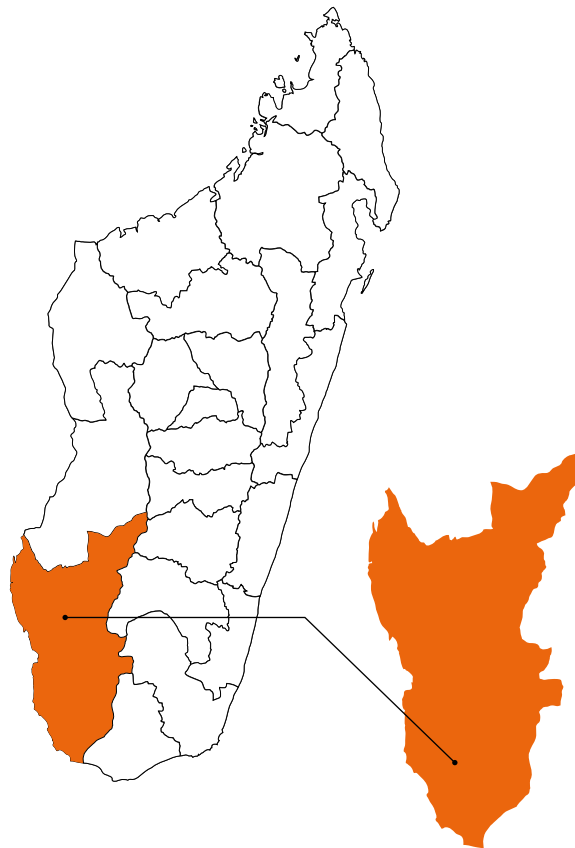
Impacts

- Secteur minier développé;
- Plus de 1000 nouveaux emplois créés;
- Recettes en devises accrues.

Régions concernées : Gisements dans la Région Atsimo Andrefana :

- District Betioky-Atsimo Commune Soamanonga, bassins de Sakoa, Commune Lazarivo
- District Ampanihy, Commune Beroy

FORME: IDE/IDN



ESTIMATION DU COÛT
160 MILLIONS USD

600 MILLIARDS MGA

EXPLOITATION DES RÉSERVES PÉTROLIÈRES

La vision du PEM est de faire de Madagascar un pays producteur de pétrole d'ici 2030 pour booster son émergence économique et gérer d'une manière durable et inclusive les ressources pétrolières. Il s'agit de concrétiser les projets relatifs à l'exploration et l'exploitation des grands gisements pétroliers du pays.

La côte nord-est et la côte-ouest :

Plus de 1.000.000 km² de bassin sédimentaire onshore et offshore favorable pour l'exploration des hydrocarbures. Les réserves géologiques des bassins sédimentaires de l'Ouest contiendraient d'importants gisements inexploités d'hydrocarbures.

Situation actuelle :

- 445.000 km² de travaux de recherche;
- 82 forages d'exploration de pétrole conventionnel;
- 1 puits pour 10.000 km², huiles lourdes et grès bitumineux;
- Plus de 600 puits carotte, pour les hydrocarbures non conventionnels dont Bemolanga et Tsimiroro;
- 1,5 milliards USD d'investissement entre 2004 et 2013;
- 9 compagnies pétrolières internationales;
- 13 contrats de partage de production dont 8 pour des titres miniers d'exploration et un pour titre minier d'exploitation d'huiles lourdes.

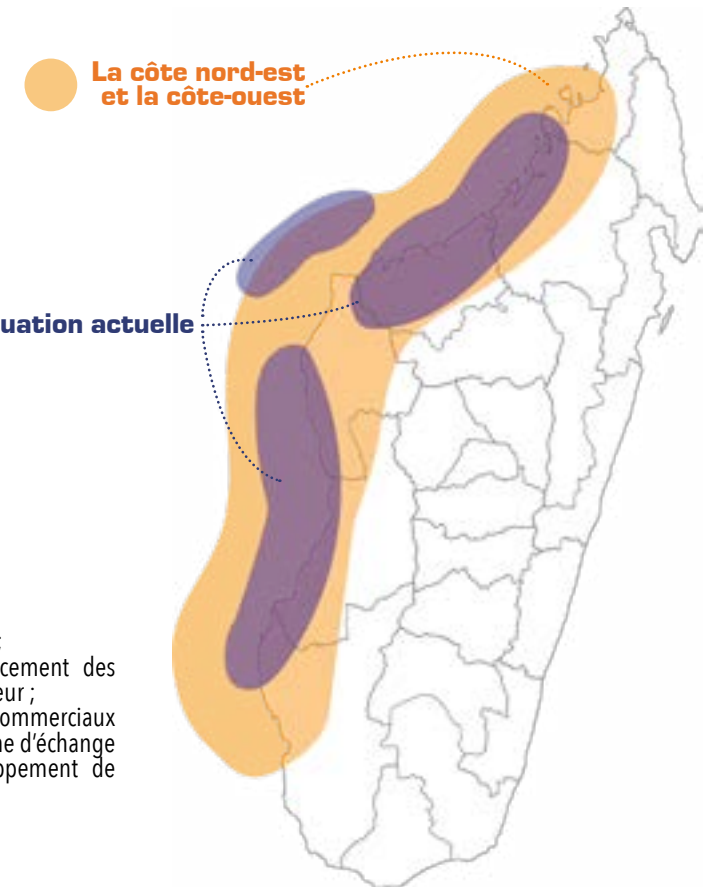
● La côte nord-est et la côte-ouest

● Situation actuelle

Objectifs

- Mettre en place un cadre institutionnel et réglementaire ;
- Favoriser l'exploration et l'exploitation par le renforcement des connaissances sur le potentiel et des capacités dans le secteur ;
- Mettre en place une société nationale chargée des aspects commerciaux des activités pétrolières et la mise en place d'une plateforme d'échange et de rencontre entre les acteurs en vue du développement de partenariats publics-privés.

FORME: IDE/IDN



ESTIMATION DU COÛT
905,24 MILLIONS USD
3394,65 MILLIARDS MGA

ESTIMATION DE PRODUCTION
 SELON L'UNITED STATES GEOLOGICAL SURVEYS

10,8 MILLIARDS DE BARILS DE PÉTROLE
5 MILLIARDS DE BARILS DE LIQUIDES DE GAZ NATUREL
1,7 MILLIARD DE BARILS D'HUILE LOURDE
2 MILLIARDS DE BARILS DE GRÈS BITUMINEUX
83 MILLIONS DE M3 DE RÉSERVES DE GAZ

EMERGENCE par le Secteur Touristique



En 2019, Madagascar a enregistré une performance historique en attirant 348.000 touristes dépassant ainsi les prévisions. Pays aux mille couleurs et aux multiples facettes, Madagascar ne cesse d'émerveiller les touristes grâce à ses divers atouts : richesses naturelles, faune et flore endémiques, biodiversité unique qui fait sa renommée mondiale, son peuple accueillant aux origines différentes, un mélange qui fait sa diversité culturelle. Par sa situation géographique, ses richesses naturelles, son sens de l'hospitalité, Madagascar a tous les atouts pour s'offrir une position de choix sur l'échiquier touristique international et régional, tout en promouvant son tourisme domestique. Madagascar doit encore cependant étoffer son offre d'infrastructures d'hébergement et de loisirs.

DEVELOPPEMENT DE L'OFFRE TOURISTIQUE

L'Etat ambitionne de mettre à profit tout son potentiel touristique en faisant labéliser Madagascar comme un véritable Ile aux Trésors, une destination touristique de référence et un grenier touristique de l'Océan Indien. En adoptant cette stratégie, le pays espère attirer plus de 500.000 touristes en 5 ans tout en assurant la préservation de l'environnement et de l'écosystème.

Objectifs

- Renforcer significativement l'attrait touristique de la destination Madagascar par un saut quantitatif et qualitatif conséquent en matière d'infrastructures (hébergement, loisirs, incentive...) et en intensifiant sa politique de promotion.
- Développement du parc hôtelier dans la perspective de proposer 48 000 chambres supplémentaires ;
- Développement des infrastructures réceptives adaptées dans les parcs naturels et aires protégées;
- Multiplication des espaces réceptifs dédiés aux activités de découvertes et de loisirs (marinas, parcs, centres de plongée et de pêche...);
- Reconfiguration du dispositif consacré à la promotion de la destination Madagascar et refonte de la stratégie budgétaire à cet effet.

Impacts

- Matérialisation de la politique de mise en place des Zones d'Emergence Touristique;
- Contribution à l'atteinte de l'objectif de taux de croissance de 7,7% du secteur tertiaire en 2023 et 9,5% en 2030;
- Objectif de 500 000 touristes en 2023;
- Madagascar devient une destination de référence en matière de tourisme vert;
- Création de plus de 5 000 emplois durant la phase des travaux;
- Création de 79 000 emplois en phase exploitation.

FORME: PPP - PTF - IDE/IDN

ESTIMATION DU COÛT
250 MILLIONS^{USD}
937,50 MILLIARDS^{MGA}

QUELQUES ILLUSTRATIONS DE PROJETS

ECOLOGES AU NORD ET À L'EST

Infrastructures : 14,143 Millions USD

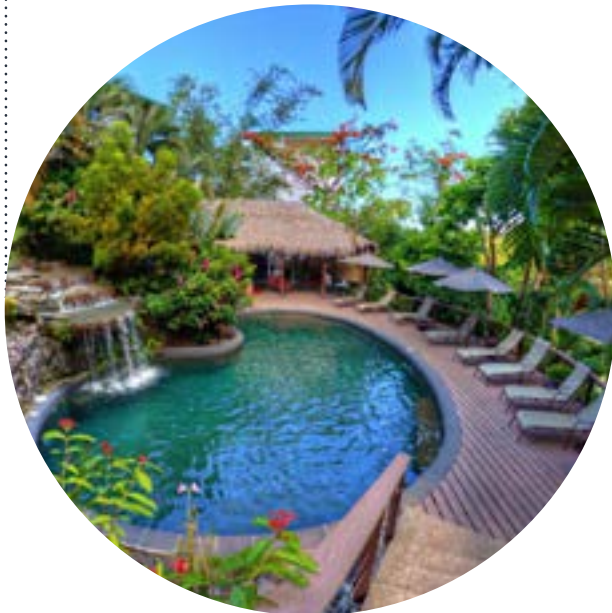
Ecolodge à Ankarana :

Implanter une structure de 35 chambres à la cime des arbres et 15 villas. Concept d'hôtel 4* basé sur la création d'une station calme et relaxante nichée dans la forêt d'Ankarana. Chambres et villas construites à partir de bois durable local et de toits de chaume et respectant l'environnement naturel dans tous les sens.

Ecolodge sur l'île aux Prunes :

Implantation d'une structure à taille humaine composée de 20 bungalows, d'un espace de restauration, d'un aménagement extérieur et d'une piscine.

Régions concernées : Diana, Atsinanana, Analanjirifo



ANKASY ECO-RESORT

Infrastructures : 21,400 Millions USD

Développer une station intégrée avec hébergement, divers restaurants, offrant des activités terrestres et aquatiques, des soins de spa et de bien-être, et des excursions dans les forêts de Mikea et Baobab. Maisons et villas construites à partir de matériaux de construction durables locaux et respectant leur environnement naturel, entièrement intégrées dans le cadre naturel :

- 80 chambres haut de gamme Resort & Spa avec 50 suites et 15 villas;
- Spa & Centre de bien-être utilisant des produits biologiques locaux;
- Bibliothèque, centre de sports nautiques, de plongée et d'activités, club pour enfants, tennis et piscine;
- Restaurants, centre d'affaires et salle polyvalente.

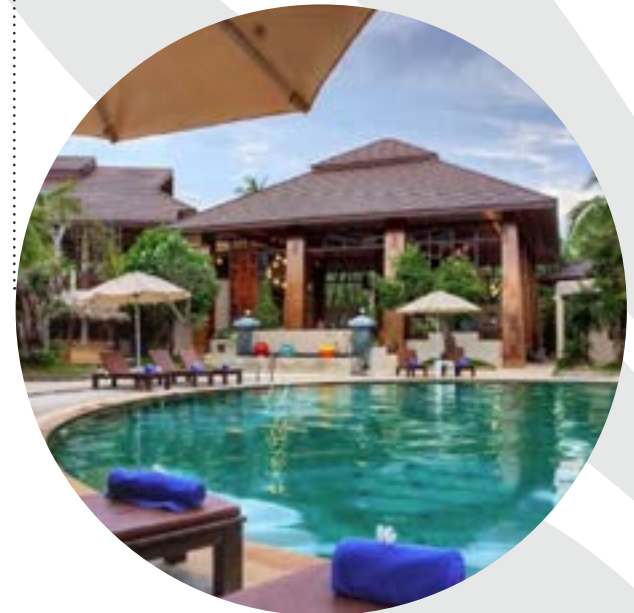
Région concernée : Atsimo-Andrefana

ORANGEA RESORT & SPA

Infrastructures : 16,920 Millions USD

Implanter une station active Resort & Spa : Structure intégrant des composantes historiques et naturelles dans son développement, ainsi que de nombreuses activités. Les suites et villas présentent un design contemporain et un mobilier raffiné qui sont en parfaite harmonie avec l'environnement (les couleurs vertes, bleues et pierres typiques de la région) :

- 80 chambres haut de gamme Resort & Spa avec 50 suites et 15 villas;
- Spa utilisant des produits de la mer et des produits naturels de la terre;
- Restaurants et bars privilégiant les jardins biologiques;
- Activités nautiques (planche à voile, kitesurf...);
- Club de plage, centre de remise en forme, squash, tennis, plongée;
- Club pour enfants;
- Centre d'affaires et salle de fête;
- Zone spécifique pour « Digital Detox ».



EMERGENCE

par le Secteur Primaire



Madagascar dispose de 30.000.000 Ha de terrains arables, dont 18.000.000 Ha (soit 60%) non exploités et disponibles pour le développement. Pour l'élevage, le pays dispose de 35.000.000 Ha de pâturage avec des millions de bovins, de moutons, de chèvres.

Dans le secteur pêche, Madagascar a 5.000 km de façade maritime, 300.000 Ha de mangroves, 15.600 Ha propices à l'aquaculture et un système de récifs coralliens important.

La croissance agricole se révèle deux fois plus efficace en matière de réduction de la pauvreté. Avec les réformes adéquates, la croissance agricole pourrait atteindre 5% à 6% par an, ce qui engendrerait une croissance économique réelle de 1 à 2 points de pourcentage du PIB.

Notre ambition est de devenir à moyen terme un acteur majeur sur les marchés régionaux pour la production de riz et d'autres céréales. A court terme, notre objectif est l'augmentation de la production vivrière.

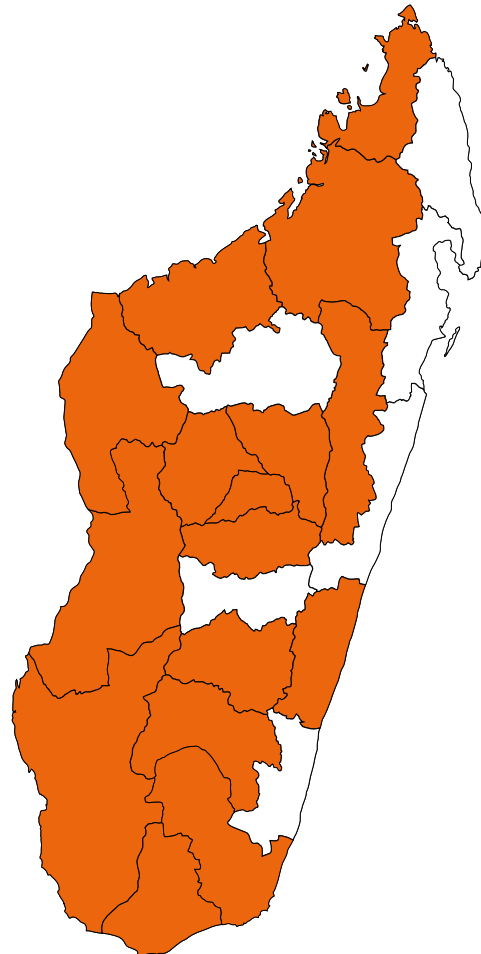
Les principales actions pour atteindre une croissance agricole d'au moins 5% :

- Vulgarisation de nouvelles méthodes de production;
- Encouragement les paysans à utiliser des semences et engrais;
- Facilitation de l'accès au crédit, surtout les systèmes de micro-finance pour les paysans ;
- Mise en œuvre des projets d'irrigations;
- Renforcement la sécurisation foncière ;
- Connexion des paysans aux marchés ;
- Politique d'exploitation durable et rationnelle des ressources halieutiques (promotion des techniques de pêche respectueux de l'environnement, signature d'accord de pêche gagnant-gagnant, promotion de la pisciculture et de l'aquaculture).

LES FICHES DE PROJETS DÉTAILLÉES SONT EN ANNEXE PAGES 102 - 138

PROFESSIONNALISATION ET INDUSTRIALISATION de l'Agriculture Intensive

Les investisseurs privés seront incités à réaliser des projets d'envergure à même d'acter la modernisation du secteur primaire. Ces investissements dynamiseront les activités des producteurs locaux. Les agriculteurs seront incités et encadrés pour adopter des techniques modernes de production.



Objectifs

- Aménager de nouveaux espaces agricoles;
- Multiplier les surfaces rizicoles;
- Reconfigurer la filière cultures de rente;
- Développer de nouvelles filières porteuses d'exportation (fleurs, fruits tropicaux, légumes...).

Impacts

- Contribution à l'accroissement et à la modernisation des activités économiques traditionnelles;
- Augmentation des revenus des paysans producteurs;
- Contribution à l'industrialisation des filières agricoles.

Régions concernées : Diana, Sofia, Boeny, Alaotra Mangoro, Menabe, Haute Matsiatra, Ihorombe, Atsimo Andrefana, Analamanga, Androy, Itasy, Bongolava, Melaky, Vakinankaratra, Vatovavy Fitovinany



ESTIMATION DES COÛTS
1,763 MILLIARD USD

6611,25 MILLIARDS MGA

EXTENSION RIZICOLE DE 100 000 HA: 1,069 MILLIARD USD
DONT AMÉNAGEMENT BAS MANGOKY : 480,5 MILLIONS USD
RÉHABILITATION 270 000 HA DE PPI : 306 MILLIONS USD
TITRES VERTS : 350 MILLIONS USD
MÉCANISATION AGRICOLE : 38 MILLIONS USD

VULGARISATION ET DEVELOPPEMENT — de la filière rizicole

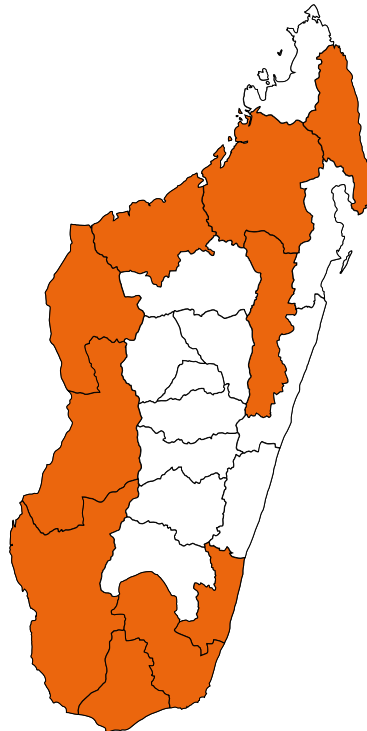
1 500 000 ha de PI aménagés, dont 100 000 ha de périmètres rizicoles supplémentaires, seront exploités (dont 50 000 ha dans le périmètre de Bas Mangoky).
270 000 ha de surfaces seront réhabilités pour le riz et les autres produits.

- **Etendre et réhabiliter les périmètres agricoles exploitables, améliorer la technique agricole et multiplier les variétés performantes (SRI / PAPRiz, utilisation des semences « Riz hybride et autres variétés nouvellement homologués », mise en place d'un système d'approvisionnement de semences de qualité...).**
- **Dotation de Titres Verts aux jeunes formés et opérateurs locaux sur une superficie de 15 000 Ha.**
- **Mécanisation agricole à travers l'acquisition de 1000 tracteurs**

Impacts

- 500.000 tonnes de riz supplémentaire par an;
- Augmentation du rendement de 2,4 à 3,3 tonnes / ha ;
- Autosuffisance alimentaire ;
- Exportation de riz blanc;
- Plus de 540 000 ménages rizicoles bénéficiaires.

FORME: PPP - PTF - RPI - IDE/IDN



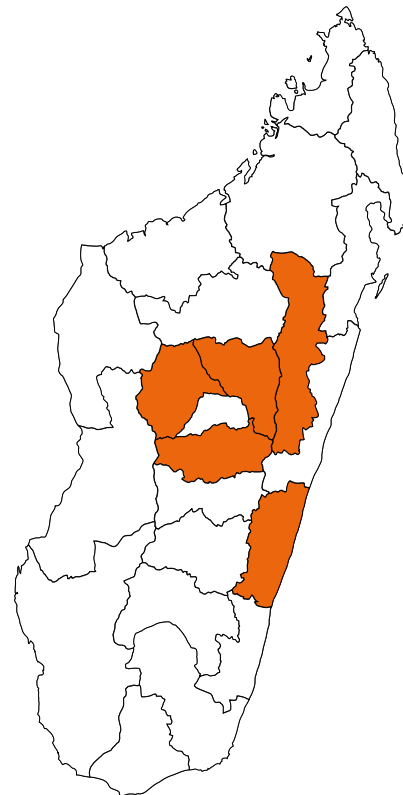
Régions concernées par l'extension rizicole

- **Région Menabe** (Rive Droite de Bas Mangoky et Vondrove) : **52 000ha**
- **Région Sofia** (Bekapila et Mangindrano) : **13 450ha**
- **Région Sava** (Fanambana) : **3 400ha**
- **Région Boeny** (Katsepy) : **3 000ha**
- **Région Alaotra Mangoro** (Ampilahoana, Didy et Fiherenana) : **15 500ha**
- **Région de Melaky** (Maintirano et Antsalova) : **3 900ha**
- **Région Atsimo Andrefana** (Rive Gauche de Bas Mangoky) : **5 000ha**
- **Région Anosy** (Amboasary Atsimo et Betroka) : **1 200ha**
- **Région Androy** (Bekily, Ambovombe, et Ampamalora) : **3 600ha**
- **Région Atsimo Atsinanana** (Sahanalaotra) : **350ha**

MISE EN PLACE DE CENTRES ___ de Communautés des serres

La production de fruits et légumes, de petites herbes et de fleurs en toutes saisons pour l'exportation sera un aspect de la modernisation de l'agriculture qui s'intègre sur le marché international.

- Installations de 4 centres communautaires de serre modernes de 15 ha;
- Coopération entre le promoteur et les groupements des producteurs locaux ou coopérative pour le transfert de technologie et la gestion du site après remboursement des prêts liés à l'investissement initial;
- 1 500 emplois directs sont créés par site;
- 2 000 t de produits frais de référence par site sont à exporter.



Objectif

- Appuyer le développement des filières à forte valeur ajoutée, les cultures industrielles ou d'exportation.

Impacts

- 6000 emplois décents créés;
- 8.000t de produits frais de références exportés sous label Vita Malagasy;
- Recette nette en devises après 6 ans d'exploitation de 5.499.000 Euros.

Régions concernées :

Analamanga, Bongolava, Vakinankaratra, Alaotra Mangoro

FORME: PPP - PTF - IDE/IDN

ESTIMATION DU COÛT
60 MILLIONS^{USD}
225 MILLIARDS^{MGA}



ESTIMATION DU COÛT
87,7 MILLIONS USD

328,87 MILLIARDS MGA

VIANDE BOVINE : 18,2 MILLIONS USD

ELEVAGE LAITIER : 38,8 MILLIONS USD

ABATTOIR MANARAPENITRA : 29,5 MILLIONS USD

CHEPTEL CAPRIN ET OVIN : 1,2 MILLION USD

VULGARISATION ET AMELIORATION DU CHEPTEL BOVIN

La production de viande bovine pour satisfaire le marché national sera assurée et l'exportation relancée. La relance de la filière lait sera entamée pour produire 1,5 million de litres par an.

Redynamisation de la filière bovine et laitière par le développement quantitatif et qualitatif du cheptel, l'industrialisation des sous-secteurs (élevage, abattoirs...) et la promotion de l'exportation de viande.

Impacts

- Autosuffisance alimentaire;
- Augmentation de la consommation des Malagasy en protéine animale;
- Amélioration des races bovines;
- 15 000 emplois créés.

Régions concernées :

Filière viande bovine : Androy, Anosy, Melaky, Bongolava, Atsinanana, Ihorombe, Boeny, Sofia, Diana, Sava, Menabe, Atsimo Andrefana, Analamanga, Betsiboka et Alaotra Mangoro.

Élevage laitier : Analamanga, Vakinankaratra, Amoron'i Mania, Hautes Matsiatra, Sofia, Diana, Itasy, Atsinanana, Alaotra Mangoro, Boeny et Vatovavy-Fitovinany

FORME: PPP - PTF - RPI- IDE/IDN

VULGARISATION ET AMELIORATION DU CHEPTEL OVIN ET CAPRIN

Notre objectif est d'avoir un cheptel de 15 millions de têtes pour redimensionner la filière et promouvoir la consommation ainsi que l'exportation de la viande de petits ruminants.

Développer la filière ovine et caprine par sa structuration et la professionnalisation des acteurs.

Impacts

- Industrialisation du secteur élevage;
- Amélioration de la qualité nutritionnelle de la population;
- 10 000 emplois créés.

Régions concernées : Androy, Anosy, Atsimo Andrefana, Boeny, Menabe, Diana, Sava, Sofia, Alaotra Mangoro

DEVELOPPEMENT DES CULTURES D'EXPORTATION

Les filières agricoles de rente et d'exportation seront transformées (vanille, girofle, cacao, café, poivre, litchi...) pour améliorer la productivité : renouvellement des plantations, augmentation des surfaces cultivées, vulgarisation du système de contractualisation et d'agrégation, renforcement des capacités des acteurs.

- **Renouvellement des plantations (café, poivre, vanille, girofle);**
- **Labélisation des produits originaires de la Grande Ile;**
- **Lancement d'un programme spécifique pour la promotion et la valorisation du Cacao fin de Madagascar;**
- **Extension de 20 000 ha de plantation de cacao avec la variété hybride de Cote d'Ivoire;**
- **Création de la Maison de la vanille.**

Objectif

Industrialiser la filière cultures d'exportation afin d'augmenter la valeur ajoutée et les recettes en devises en intégrant l'initiative dans le cadre du projet.

Impacts

- Contribution à l'accroissement des recettes en devises et à la modernisation des activités économiques traditionnelles;
- Augmentations des revenus des paysans producteurs;
- Contribution à l'industrialisation des filières de rente.

Régions concernées : Sava, Sofia, Boeny, Alaotra Mangoro, Menabe, Haute Matsiatra, Ihorombe, Atsimo Andrefana, Androy, Itasy, Bongolava, Melaky, Vakinankaratra, Vatovavy Fitovinany

FORME: PPP - PTF - RPI - IDE/IDN

ESTIMATION DU COÛT
14,150 MILLIONS^{USD}

53.06 MILLIARDS^{MGA}



ESTIMATION DU COÛT
734 MILLIONS^{USD}

2752,50 MILLIARDS^{MGA}

- DÉVELOPPEMENT DE LA PÊCHE ARTISANALE ET INDUSTRIELLE: **250 MILLIONS USD**
- IMPLANTATION DES **10 UNITÉS DE TRANSFORMATION DES PRODUITS HALIEUTIQUES** : **150 MILLIONS USD**
- CREVETTICULTURE A GRANDE ECHELLE : **100 MILLIONS USD**
- PISCICULTURE MODERNE : **120 MILLIONS USD**
 - ALGOCULTURE : **2 MILLIONS USD**
 - HOLOTHURICULTURE : **102 MILLIONS USD**
 - CRABICULTURE : **10 MILLIONS USD**

VALORISATION DES RESSOURCES HALIEUTIQUES

Madagascar dispose de richesses naturelles exceptionnelles pour faire de la pêche un puissant levier de sa croissance accélérée et durable :

- Promotion de l'aquaculture et de la pisciculture;
- Développement de l'algoculture, l'holothuriculture, la crabiculture;
- Renforcement de la bonne gouvernance de la pêche et des ressources halieutiques;
- Adaptation des équipements portuaires aux enjeux de l'économie bleue;
- Renforcement du programme de gestion durable des ressources naturelles.

Objectif

Placer l'économie bleue et verte au centre du dispositif de développement du pays pour devenir une référence dans l'exploitation durable des ressources maritimes, l'écotourisme, l'agriculture biologique et l'économie circulaire.

Impacts

- Création de nouvelles activités génératrices de revenus pour les communautés rurales;
- Diversification des activités économiques dans les régions côtières;
- Contribution à l'augmentation des recettes en devises;
- Renforcement de l'image de la Grande Ile en tant que destination verte reconnue mondialement;
- Elargissement du tissu entrepreneurial

Régions concernées : Toutes les régions de Madagascar en particulier les régions côtières et celles abritant les aires protégées.



FORME: PPP - PTF - RPI - IDE/IDN

EMERGENCE

par la Valorisation du Capital Humain



A Madagascar l'offre de service de santé n'est pas satisfaisante car les structures ne sont pas bien fonctionnels et la qualité des services reste à améliorer.

Le système éducatif est confronté à une pléthore d'obstacles relatifs à la qualité de l'éducation, l'accès et à la rétention des élèves, à la gestion et la bonne gouvernance du secteur.

La stratégie que nous allons adopter pour relever le capital humain se manifestera par l'accès pour tous aux services de base, tels que l'éducation et la santé. Le capital humain sera un catalyseur de l'émergence de Madagascar.

DIVIDENDE DÉMOGRAPHIQUE

Pour atteindre l'émergence, la population malagasy doit être en bonne santé, avoir une bonne éducation et une excellente formation professionnelle, fière de sa culture et tirant profit de ses valeurs. L'émergence doit ainsi se traduire dans l'amélioration de la condition de vie. Dès lors, la nécessité de la maîtrise de la croissance démographique en limitant le nombre de naissance par femme s'impose parmi les conditionnalités contextuelles de l'approche holistique pour y parvenir dans l'analyse de la pauvreté versus émergence. Une meilleure condition sociale, l'éducation mais également la promotion et la vulgarisation des méthodes contraceptives naturelles et modernes mèneront le pays vers la maîtrise de sa démographie.

- **Limitation des naissances: une des priorités du pays;**
- **Changement des comportements en milieux scolaire et extrascolaire, à travers l'éducation sexuelle complète, et au niveau des plus vulnérables;**
- **Facilitation de la mise en œuvre et de la gestion globale des actions en faveur du planning familial des hommes, des femmes des jeunes en âge de procréer en matière de santé sexuelle et reproductive;**
- **Utilisation du TIC pour la promotion des méthodes contraceptives et promouvoir les recherches pour la réduction des effets secondaires des méthodes contraceptives;**
- **Éducation au niveau des écoles en intégrant la vision d'une famille modèle dès la classe de 7ème (dans 10 ans soit à l'horizon 2030, les élèves seront des majeurs) .**



Objectifs

- Parvenir à une structure par âge concentrée sur la population active;
- Augmenter à 55% d'utilisateurs réguliers à l'horizon 2023.

Régions concernées : Toutes les régions de Madagascar, à commencer dans le grand Sud

FORME: PTF - RPI

ESTIMATION DU COÛT
448,70 MILLIONS^{USD}

1682,62 MILLIARDS^{MGA}

EDUCATION ET ENSEIGNEMENT DE QUALITÉ POUR LES JEUNES

Les efforts de l'Etat permettront de mettre en place un système éducatif et de formation performant tant quantitatif que qualitatif.

POUR L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ET EDUCATION FONDMENTALE

- 598 EPP inclusives manarapenitra à 12 salles de classe construites (7 184 salles de classes);
- 14 368 salles de classes construites (bloc de 2 ou 4 salles);
- 81 CEG inclusifs manarapenitra à 24 salles de classe construites (1 950 salles de classes);
- 86 EPP-CEG inclusifs manarapenitra à 24 salles de classe construites (2 070 salles de classes);
- 90 Lycées inclusifs manarapenitra à 12 salles de classe construits (1 080 salles de classes);
- 40 571 Salles de classes réhabilitées selon une approche communautaire (HIMO);
- 4146 Centres d'Activités du Préscolaire (CAP) mis en place;
- 95 639 enseignants formés;
- 31 millions de manuels scolaires.

POUR LES CENTRES DE FORMATION TECHNIQUES

- 37 Centres de Formation Professionnelle de Référence;
- 35 Lycées Techniques de Référence;
- 59 Centres de formation professionnelle communautaire.

POUR UNIVERSITES :

- 30 Centres de Santé Universitaires;
- 6 Réfectoires ;
- 30 Cités ou dortoirs;
- 14 Laboratoires de Recherches;
- 23 Nouveaux Campus.

Impacts

- Amélioration du taux de scolarisation et du taux d'achèvement dans le primaire et le secondaire;
- Nombre de jeunes formés en hausse;
- Amélioration de la qualité de l'enseignement dans les universités.

Objectifs

- Augmenter du nombre d'élèves inscrits;
- Reduire des nombres d'abandon scolaire;
- Insérer les jeunes professionnellement.

Régions concernées :

Les 23 régions de Madagascar

FORME: PTF - RPI

ESTIMATION DU COÛT
1,343 MILLIARD USD

5036,25 MILLIARDS MGA

- EDUCATION FONDAMENTALE ET L'ENSEIGNEMENT
SECONDAIRE : **1,205 MILLIARD USD**

- ENSEIGNEMENT TECHNIQUE :
39 MILLIONS USD

- INFRASTRUCTURES UNIVERSITAIRES :
100 MILLIONS USD

CENTRES HOSPITALIERS DE RÉFÉRENCE INTERNATIONALE

Des Centres Hospitaliers de référence internationale seront construits à Tana-Masoandro et à Nosy Be.



Unité de cardiologie

Infrastructures : 5,33 millions USD

Équipements : 6,67 millions USD

Soins prodigués:

- Syndromes coronariens aigus;
- Insuffisance cardiaque grave;
- Cas d'embolie pulmonaire;
- Poses de pacemaker;
- Cas de valvulopathies.



Unité de soins odontologiques

Infrastructures : 5,33 millions USD

Équipements : 6,67 millions USD

Soins prodigués:

- Centre de chirurgie maxillo-faciale et stomatologie;
- Centre d'implantologie;
- Centre de chirurgie esthétique et de restauration dentaire.

Unité de transplantation rénale

Infrastructures : 5,33 millions USD

Équipements : 6,67 millions USD

Soins prodigués:

- Insuffisance rénale aiguë;
- Insuffisance rénale chronique;
- Syndrome néphrotique, glomérulopathies, troubles métaboliques, diabète, HTA, maladies héréditaires...;
- Transplantation rénale, atteintes rénales liées à des maladies auto-immunes, à des pathologies diverses (hématologiques, HIV, cancéreuses...).

ESTIMATION DU COÛT
90 MILLIONS USD

337,50 MILLIARDS MGA

- TANA MASOANDRO : 50 MILLIONS USD

- NOSY BE : 40 MILLIONS USD

Impacts

- Montée en gamme de la qualité des services de soin
- Contribution à la diversification de l'offre tourisme médical de la destination Madagascar;
- Création de plus de 1000 emplois durant et après la phase des travaux.

FORME: PPP - IDE/IDN

Objectif

- Acter l'entrée effective de Madagascar dans le domaine de la santé haut de gamme par le biais d'infrastructures sanitaires de haut niveau à Tanamasoandro et à Nosy Be.

Régions concernées :

Analamanga - Itasy - Diana

Centres de Soins Hospitaliers MODERNES DANS TOUTES LES REGIONS

Des Centres de soins Hospitaliers modernes seront également construits dans toutes les régions de Madagascar.

- Construction de 102 centres hospitaliers manara-penitra (CHR et CHD);
- Réalisation de 22 infrastructures CHU répartis selon un système de pôle;
- Construction de 334 CSB 2 par an (1000 CSB en 3 ans).



Objectifs

- Acter l'entrée effective de Madagascar dans le domaine de la santé pour tous par le biais d'infrastructures de soins de proximité moderne et équipés;
- Parvenir à la réalisation de la santé de qualité pour tous et à tous âges en dotant le pays d'infrastructures et équipements aux normes internationales.

Impacts

- Accès aux soins de qualité pour tous;
- Rapprochement de la population.

Régions concernées :

Les 23 régions de Madagascar

FORME: PTF - RPI

ESTIMATION DU COÛT
383,37 MILLIONS^{USD}

1437,64 MILLIARDS^{MGA}

- 102 HOPITALY MANARAMPENITRA (HMP):

220,43 MILLIONS^{USD}

- 22 CHU : 50 MILLIONS^{USD}

- 1 000 CENTRE DE SANTÉ DE BASE :

112,94 MILLIONS^{USD}

EAU POUR TOUS

Objectif

Fournir un accès à l'eau potable à un tarif abordable et équitable à 60% de la population en 2023.

I - DANS LE GRAND TANA : PROJET JIRAMA WATER III

Investissement : 88,71 Millions USD
(financement de l'Union Européenne et de l'Etat Malagasy)

- Renforcer la production par la réhabilitation et l'extension des usines de Mandrozeza d'une part, et construire 3 nouvelles usines de production d'autre part, totalisant ainsi une production supplémentaire de 100 000 m³/j;
- Renforcer les réseaux d'adduction (85 KM) et construction de 05 nouveaux réservoirs.

Région concernée : Analamanga



II - ÉTENDRE ET RENFORCER LA CAPACITÉ DANS LES PROVINCES

TOAMASINA :

Construire une nouvelle station à Fanandrahana, d'une capacité de 25.000 m³/j et extension de réseau d'Eau Potable (5 Millions USD).

MAHAJANGA : Dédoubler la conduite d'adduction sur 25km + Extension réseau d'Eau Potable vers Ambovozy (3 Millions USD).

FIANARANTSOA : Construire de nouvelles stations de production d'Eau Potable, de réservoirs et des conduites d'adduction (3600 m³/j) (2 Millions USD).

ANTSIRANANA : Réhabiliter la station de traitement PK7 + Renforcer la production par exploitation de forages Namakia (9600 m³/j) et raccordement au PK7 Antsiranana (3 Millions USD)

TOLIARA : Le Grand sud bénéficiera de projets spécifiques pour lutter contre la sécheresse et la famine (204,54 Millions USD) et à travers des travaux de construction de 1 748 mini-réseaux alimentés par des forages (144,10 Millions USD).

Total : 348,64 Millions USD.

III - AMÉLIORER LES SYSTÈMES D'AEP DANS LES CHEFS LIEUX DE DISTRICTS

Investissement : 121,50 Millions USD
Financement acquis : 50 Millions USD sur RPI
Financement à rechercher : 71,5 Millions USD

Exemples de projets :

Renforcer les stations de production et de distribution existante de Nosy Be, Taolagnaro, Ambanja, Antalaha.

IV - AMÉLIORER LES SYSTÈMES D'AEP DANS LES COMMUNES RURALES

L'Etat appuiera les Communes rurales dans la construction, le renforcement, et l'extension des systèmes d'AEP dans les communes rurales de Madagascar. Le coût pour l'adduction d'eau potable dans les communes rurales sont estimés à 375 806 USD.



ESTIMATION DU COÛT

572,225 MILLIONS USD

DONT 348,64 MILLIONS POUR LE GRAND SUD

2146,84 MILLIARDS MGA

PROJET INCLUSION FINANCIERE

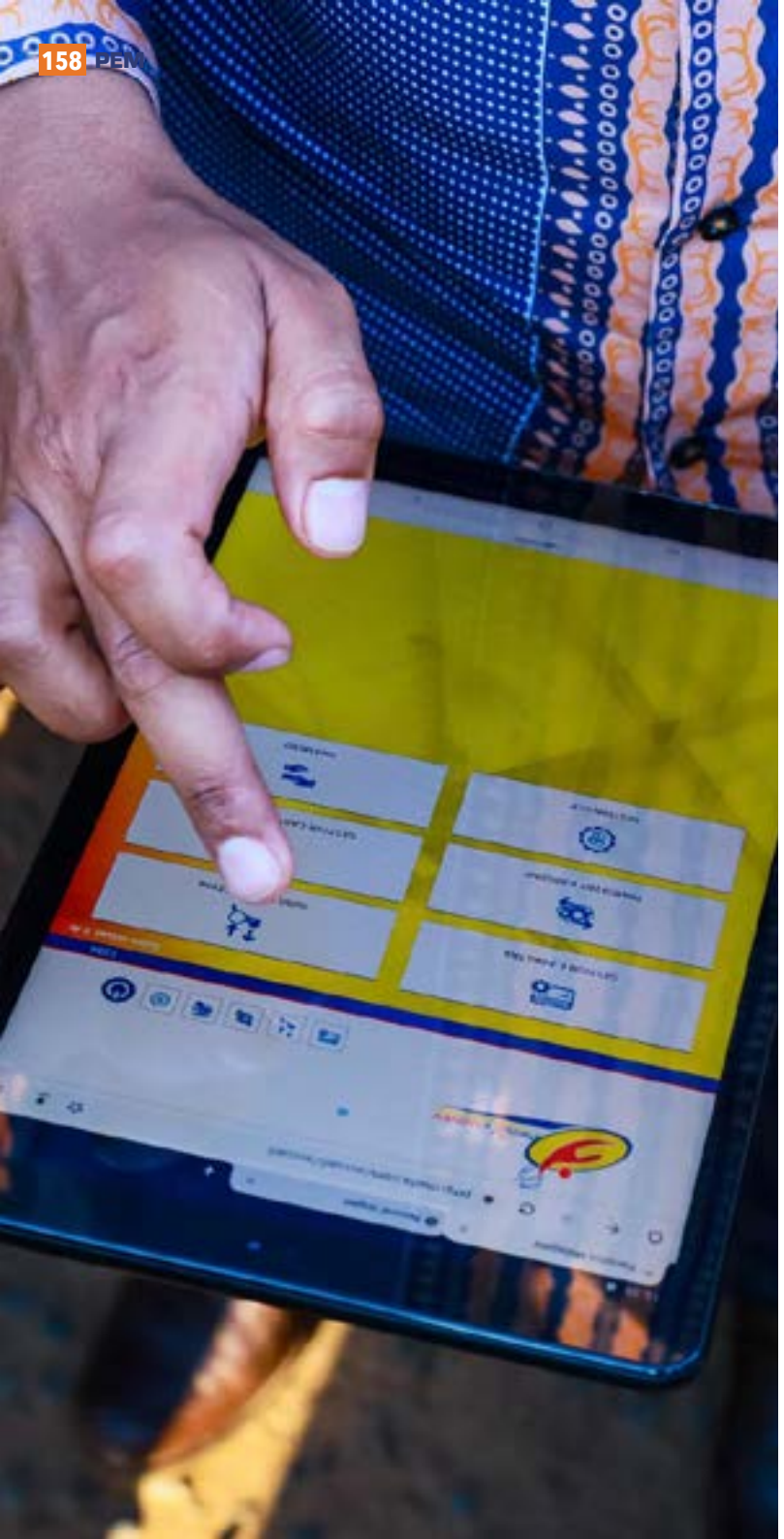


L'inclusion financière est définie comme l'accès et l'utilisation pour tous les segments de la population de produits et services financiers adaptés et de proximité offerts par des institutions pérennes.

Un des freins pour cette inclusion financière est l'insuffisance, voire l'absence dans certains cas, d'éducation financière. Comment assurer pour que la population ait accès et utilise à bon escient les services financiers pour son bien-être quotidien ? Les services financiers disponibles sont l'épargne, le crédit, l'assurance et le paiement y compris la finance digitale. Chaque segment de la population doit être considéré pour tenir compte de l'inclusivité : habitants ruraux, femmes, jeunes, personnes âgées, micro, petites et moyennes entreprises (MPME), handicapés, migrants.

EDUCATION

financière —



L'éducation financière est un service non financier qui enseigne les connaissances, les compétences et les attitudes requises permettant d'adopter les bonnes pratiques de gestion de l'argent. Ainsi, avec l'éducation financière, les formés sont capables d'acquérir des informations et outils de base pour gérer, dépenser, budgétiser, épargner et emprunter de l'argent. Ils peuvent faire des meilleurs choix financiers pour progresser vers leurs buts financiers et pour améliorer leur bien-être économique. Cette éducation financière a pour objectif général de mieux préparer les bénéficiaires à mieux gérer leurs ressources, de comprendre leurs options financières et d'améliorer leur bien-être présent et futur. Le présent projet devrait être en cohérence avec la future stratégie d'éducation financière et du programme national d'éducation financière pour Madagascar qui sont actuellement en cours d'élaboration.

Objectif

⋮ Inclure financièrement 130 000¹ personnes chaque année à travers l'éducation financière et l'utilisation de la finance digitale. Inclure les petits producteurs de riz et maîtrise de la commercialisation du riz.

Objectifs spécifiques

- ⋮ • Instaurer un comportement responsable des personnes dans la gestion de leur argent et mieux utiliser les produits et services financiers formels offerts.
- ⋮ • Fournir des services financiers digitaux pour répondre aux besoins de la population.
- ⋮ • Refinancer le produit grenier communautaire villageois du riz pour appuyer les producteurs de riz et la maîtrise de commercialisation du riz.

Impacts

- ⋮ • Amélioration des conditions de vie des populations : accès à l'éducation de leurs enfants, accès aux services de santé de base, accès à l'eau et aux hygiènes par une meilleure appréciation et utilisation de l'épargne et l'assurance dans leur vie quotidienne.
- ⋮ • Utiliser les services financiers digitaux pour les services financiers de base crédit, épargne et assurance pour les transactions financières dans la vie économique, pour les activités génératrices de revenus et pour l'utilisation quotidienne de l'argent de façon formel et sécurisé. C'est aussi une contribution dans la transformation numérique du pays.
- ⋮ • Maîtrise de la filière riz qui constitue la première denrée alimentaire de la population malagasy.

¹ Enseignants & formateurs auprès des Centres sociaux : 40 000 - Elèves et Etudiants : 55000 - Associations, Entreprises, Groupements : 35 000

ESTIMATION DES COÛTS

FORMATION DES FORMATEURS
(ENSEIGNANTS ET RESPONSABLES PÉDAGOGIQUES) :

150 000 USD

FORMATION DES FORMATEURS EN ÉDUCATION
FINANCIÈRE, SOCIALE ET ENTREPRENEURIALE
DES AUTRES PARTENAIRES PUBLICS ET PRIVÉS
(MINISTÈRES, CENTRES SOCIAUX,
ASSOCIATIONS, GROUPEMENTS) :

100.000 USD

CAMPAGNE MÉDIATIQUE :

200.000 USD

SERVICE MONÉTIQUE DU TRÉSOR PUBLIC :

500.000 USD

SERVICE MONÉTIQUE
DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES :

200 000 USD

GARANTIE DE L'ÉTAT SUR LES CRÉDITS
GCV DES IMF :

100.000.000.000 MGA

Activités à financer :

- Mise en œuvre des programmes d'éducation financière introduits dans le curricula de programme scolaire et de formation technique (formation des formateurs pour les enseignants et les responsables pédagogiques au niveau des DREN des 22 Régions et du Ministère central).
- Formation des formateurs en éducation financière, sociale et entrepreneuriale des autres partenaires publics et privés (Ministères, groupements, associations, centres sociaux ...)
- Campagne de communication et d'éducation financière globale pour sensibiliser la population à avoir le bon comportement face à l'utilisation de l'argent (sensibilisation par tout canal média, et vulgarisation par affichages/booklets/bandes dessinées...).
- Extension des services financiers digitaux par l'État et les institutions financières pour permettre à une meilleure appropriation de la technologie et une large utilisation de la monnaie électronique dans les transactions financières (plateforme technique et outils informatiques pour des cartes de paiement du Trésor, systèmes d'information de gestion et plateformes techniques des institutions financières pour une meilleure distribution des services financiers digitaux).
- Garantie de l'État sur le refinancement des institutions financières (institutions de microfinance IMF) offrant le produit GCV aux petits producteurs de la filière riz.

Grenier Communautaire Villageoise (riz)

Durant la campagne de moisson du riz, les collecteurs achètent à bas prix la production aux paysans. Pour satisfaire leur besoin durant la période, les institutions financières peuvent octroyer des crédits à ces paysans à la hauteur des produits stockés dans un magasin fermé conjointement par les parties prenantes et qui ne sera ouvert pour déstockage avec une présence conjointe et lorsque le prix des produits n'est plus très bas. Ce mécanisme financier aide non seulement les petits producteurs de riz mais aussi à assurer une régulation du stock de riz à travers les données auprès des institutions financières. Pour assurer l'octroi de crédits, les institutions financières, majoritairement les institutions de microfinance, par manque de ressources et doivent se refinancer auprès de la Banky Foiben'i Madagasikara (BFM). Une garantie de ce refinancement par l'Etat est requise pour se procurer du fonds auprès de la BFM.



FINANCEMENT ET TYPE DE PARTENARIAT : État majoritaire, Partenariat Public Privé, joint-venture.

“ Un bon père de famille est celui qui subvient
aux besoins de ses enfants.
Un bon Chef d'Etat est celui qui s'assure que
son peuple mange à sa faim ”

Andry RAJOELINA





**PLAN EMERGENCE
MADAGASCAR**